



**MILLENNIUM**  
CHALLENGE ACCOUNT  
**CÔTE D'IVOIRE**  
LABORATOIRE  
D'EXCELLENCE



**MILLENNIUM**  
CHALLENGE CORPORATION  
UNITED STATES OF AMERICA

# Plan de Suivi – Evaluation

**Mars 2023**  
Version N°2

## TABLE DES MATIERES

<b>LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES.....</b>	<b>3</b>
<b>PREAMBULE .....</b>	<b>4</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS.....</b>	<b>5</b>
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>7</b>
<b>2. APERCU DU PROGRAMME ET DE SES OBJECTIFS .....</b>	<b>8</b>
2.1. Contexte de la mise en œuvre du Programme .....	8
2.2. Cadre Logique des Projets .....	9
2.2.1. Description et logique d'intervention du projet de Compétence .....	9
2.2.2. Description et logique d'intervention du projet de Transport d'Abidjan .....	17
2.2. Analyse économique.....	22
2.3.1. Analyse économique du Projet de Compétences .....	23
2.3.2. Analyse économique du Projet de Transport d'Abidjan.....	28
2.4. Participants et bénéficiaires prévus.....	29
2.4.1. Analyse des bénéficiaires du Projet de Compétences.....	30
2.4.2. Analyse des bénéficiaires du Projet de Transport d'Abidjan.....	32
<b>3. COMPOSANTE SUIVI.....</b>	<b>33</b>
3.1. Résumé de la stratégie de suivi.....	33
3.2. Exigences de Rapport Standards.....	34
3.3. Revues de la qualité des données.....	34
<b>4. COMPOSANTE Evaluation .....</b>	<b>36</b>
4.1. Résumé de la stratégie d'évaluation .....	36
4.2. Plans des Evaluations Indépendantes.....	36
4.2.1. Activité Enseignement Secondaire .....	37
4.2.2. Activité Enseignement Technique et Formation Professionnelle.....	38
4.2.3. Projet Abidjan Transport.....	40
<b>5. MISE EN OEUVRE ET GESTION DU S&amp;E .....</b>	<b>41</b>
5.1. Responsabilités .....	41
5.1.1. MCA-Côte d'Ivoire.....	41
5.1.2. Millennium Challenge Corporation .....	43
5.1.3. Activité Post-programme du gouvernement .....	44

5.2.	Autres acteurs impliqués dans le Suivi – Evaluation du Compact .....	44
5.3.	Système de Gestion de Données pour le S&E du MCA.....	45
5.4.	Revue et Révision du Plan de S&E.....	45
<b>6.</b>	<b>BUDGET DE S&amp;E.....</b>	<b>46</b>
<b>7.</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>47</b>
	Annexe I : Tableau de documentation des indicateurs .....	48
	Annexe II : Tableau des données de références et des cibles des indicateurs .....	104
	Annexe III : Modifications du plan de S&E.....	150

## **LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES**

Tableau 1 :	TRE des Projets du Compact.....	22
Tableau 2 :	Bénéficiaires attendus du Programme .....	30
Tableau 3 :	Potentiel bénéficiaires du Projet Compétences.....	30
Tableau 4 :	Plans des évaluations indépendantes .....	37
Tableau 5 :	Sources de données et calendrier de l'évaluation de l'Activité Enseignement .....	38
Tableau 6 :	Sources de données et calendrier de l'évaluation de l'Activité ETEFP.....	39
Tableau 7 :	Sources de données et calendrier de l'évaluation du Projet ATP .....	40

\* \* \* \* \*

Figure 1 :	Cadre logique de l'Activité d'Education Secondaire .....	11
Figure 2 :	Cadre logique de l'Activité d'ETFP .....	15
Figure 3 :	Cadre logique du Projet Transport .....	19

## **PREAMBULE**

Le présent plan de Suivi et d'Évaluation (S&E) :

- Est une extension du Plan de S&E préliminaire inclus dans le Compact de la Côte d'Ivoire signé le 07 novembre 2017 entre les États-Unis d'Amérique (USA), représentés par le Millenium Challenge Corporation (MCC), une organisation gouvernementale des États-Unis, et la République de Côte d'Ivoire (RCI), agissant par l'intermédiaire de son Gouvernement ;
- Appuiera les dispositions décrites dans le Compact de la Côte d'Ivoire ; et
- Est régi par et respecte les principes énoncés dans la Politique de suivi et d'évaluation du MCC.

Ce plan de S&E est considéré comme un document contraignant, et le non-respect de ses dispositions pourrait entraîner la suspension des décaissements. Il peut être modifié ou amendé, si nécessaire, conformément aux dispositions de la Politique de S&E du MCC, et si cela est compatible avec les exigences de l'accord de mise en œuvre du programme et à tout autre document juridique supplémentaire pertinent.

## LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACB	: Analyse Coûts-Bénéfices
AETS	: Application Européenne de Technologies et de Services
AD	: A Déterminer
AGEROUTE	: Agence de Gestion des Routes
APFC	: Antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue
C2D	: Catalyseur De Développement
CDP	: Collège de Proximité
COGES	: Comité de Gestion des Etablissements Scolaires
DEEG	: Direction de l'Egalité, de l'Equité et du Genre du Ministère de l'Education
DESPS	: Direction des Etudes des Stratégies, de la Planification et des Statistiques
DEO	: Direction Exécutive des Opérations
DFP	: Plan de financement Détaillé
DPFC	: Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue
DR	: Demande de décaissement
DSEAE	: Direction du Suivi – Évaluation et de l'Analyse Économique du MCA- CI
DVSP	: Direction de la Veille et du Suivi des Programmes
ENIA	: Evaluation Nationale et Internationale des Acquis Scolaires
ENS	: Ecole Normale Supérieure
ENSEA	: Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée
ENV	: Enquête de Niveau de Vie
ESP	: Performance environnementale et sociale / Environmental and Social Performance
ETFP	: Enseignement Technique et Formation Professionnelle
FER	: Fonds d'Entretien Routier
GIS	: Genre et Inclusion Sociale
GoCI	: Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire
HDM	: Highway Development and Management Model ou Modèle d'aménagement et de gestion des routes
INPHB	: Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny
ITT	: Tableau de suivi des indicateurs ou <i>Indicator Tracking Table</i>
iRAP	: Programme international d'évaluation routière
IRC	: International Rescue Committee

MCA-CI	: Millennium Challenge Account Côte d'Ivoire
MCC	: Millennium Challenge Corporation
MENA	: Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
METFPA	: Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage
MIS	: Système d'information et de gestion / Management Information System
OSER	: Office de la Sécurité Routière
PAGIS	: Plan d'Action Genre et Inclusion Sociale
PDC	: Partenariat pour le Développement de Compétences
PIB	: Produit Intérieur Brut
POC	: Point Focal Post-Compact
PPP	: Partenariat Public-Privé
QDRP	: Dossier de Demande de Décaissement Trimestriel
RCE	: Rapport de Conception de l'Evaluation
RCI	: République de Côte d'Ivoire
RQD	: Revue de la Qualité des Données
S&E	: Suivi - Évaluation
SIGE	: Système d'Information et de Gestion de l'Éducation
TP	: Travaux Publics
TPLC	: Centre de stationnement et de logistique des camions
TRE	: Taux de Rentabilité Économique
USA	: États-Unis d'Amérique
USD	: Dollar des États Unis
VA	: Valeur actuelle
VAN	: Valeur Actuelle Nette
WEI	: World Education International

## 1. INTRODUCTION

Ce Plan de Suivi-Evaluation (Plan de S&E) sert de guide pour la mise en œuvre et la gestion du Compact. Il permet à l'équipe de gestion du *Millennium Challenge Account Côte d'Ivoire* (MCA-Côte d'Ivoire), aux membres du conseil d'administration, aux comités des parties prenantes, aux entités / partenaires de mise en œuvre des Projets, aux bénéficiaires et aux autres parties prenantes de comprendre les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs et des résultats et d'être informés, en connaissance de cause, des écarts entre les prévisions et les réalisations effectives pendant la mise en œuvre.

Ce Plan de S&E assure les fonctions suivantes :

- *Décrit les résultats attendus.* Donne des détails sur les impacts attendus du Compact et de chacune de ses composantes sur l'économie, les résultats obtenus sur l'équité du genre et l'inclusion sociale et comment ces effets seront atteints.
- *Établit un cadre de suivi.* Le plan identifie les stratégies de suivi et d'appréciation de la qualité des données et documente le plan de rapportage pour suivre les progrès par rapport aux objectifs pendant la mise en œuvre du programme.
- *Décrit le plan d'évaluation.* Le plan identifie les évaluations qui seront conduites et présente le plan pour chacune d'entre elles, y compris les questions d'évaluation, les méthodologies et les stratégies de collecte de données qui seront employées.
- *Documente tous les indicateurs de suivi et d'évaluation pour mesurer les résultats attendus.* Le plan documente tous les indicateurs y compris leurs données de référence, leurs cibles et leurs sources de données, afin d'évaluer les progrès du programme et les changements apportés aux indicateurs dans le temps.
- *Définit les rôles et les responsabilités.* Le plan comprend une description des rôles et des responsabilités pour la mise en œuvre et la gestion du S&E.

## 2. APERCU DU PROGRAMME ET DE SES OBJECTIFS

### 2.1. Contexte de la mise en œuvre du Programme

La Côte d'Ivoire est un pays de l'Afrique de l'Ouest qui a une population de 22,7 millions d'habitants<sup>1</sup> en majorité jeune (45% ont moins de 15 ans) avec 48% de femmes. Son économie est dominée par les exportations de produits agricoles notamment le café et le cacao. En 2018, son Produit Intérieur Brut (PIB) était de 43 milliards de dollar et le PIB par habitant de 1,685 USD<sup>2</sup>.

La Côte d'Ivoire a entamé depuis la fin de la crise socio-politique de 2011 un processus de reconstruction et de relance économique avec la double ambition de redevenir un pays phare dans l'économie de la sous-région ouest africaine et un pays émergent à l'horizon 2020. Des acquis importants ont été obtenus en matière de développement économique et social, cependant, l'un des défis majeurs du Gouvernement est de maintenir la croissance économique dans la durée afin de réduire le taux de pauvreté (46,3% selon l'ENV<sup>3</sup> 2015 réalisé par l'Institut National de la Statistiques (INS)).

Dans ce cadre, le Gouvernement de Côte d'Ivoire (GoCI) a sollicité l'assistance du MCC afin de soutenir ses priorités de développement économique et social. Le MCC est une agence d'aide indépendante du Gouvernement des États-Unis dont le mandat est d'aider les pays les plus pauvres du monde à réduire la pauvreté par la croissance économique. Pour pouvoir bénéficier de l'appui du MCC, les pays doivent démontrer un engagement dans la bonne gouvernance, la liberté économique et les investissements dans leurs populations.

La Côte d'Ivoire a été sélectionnée comme éligible pour développer un Programme Threshold par le conseil d'administration du MCC en décembre 2014, puis sélectionnée comme éligible pour développer un Compact en décembre 2015. Une analyse des contraintes a été menée au cours de la première phase d'engagement entre MCC et le GoCI afin d'identifier les obstacles les plus contraignants en matière de croissance économique et d'investissement privé. Le rapport d'analyse des contraintes à la croissance économique applique la méthodologie de diagnostic développé à l'origine par Hausmann, Rodrik et Velasco (2005), qui a depuis été adoptée et perfectionnée par diverses organisations internationales.

Une équipe conjointe du MCC et du GoCI a mené des recherches documentaires, des entretiens et des consultations entre Abidjan, Yamoussoukro et Bouaké, entre février et juillet 2015, avec des représentants du Gouvernement, des organisations de la société civile, des entreprises du secteur privé, des coopératives agricoles, des groupes de femmes, des organisations non gouvernementales et les autres partenaires au développement. Le GoCI a également créé un groupe de travail composé de représentants de divers ministères afin de fournir aux équipes techniques du MCC et

---

<sup>1</sup> Estimations 2019 de l'Institut National de la Statistique (INS)

<sup>2</sup> Ministère de l'Economie et des Finances

<sup>3</sup> Enquête de Niveau de Vie (voir définition de la pauvreté pages 9 et 17 à 20) : <http://www.ins.ci/n/templates/docss/env2015.pdf>



du GoCI des orientations et des informations, en retour, sur le processus d'analyse des contraintes et les résultats préliminaires.

Sur la base de ce travail de diagnostic, l'équipe technique conjointe du MCC et du GoCI a identifié les quatre contraintes majeures à la croissance économique en Côte d'Ivoire :

1. Faible niveau de compétences de base et techniques / professionnelles ;
2. Manque d'accès aux terrains industriels ;
3. Lourdeur administrative et imprévisibilité dans le paiement des impôts ;
4. Coûts élevés de la circulation des marchandises et des personnes, particulièrement à Abidjan et ses alentours.

À travers un processus de consultation, le MCC et le GoCI ont redéfini le cadre de l'investissement du Compact pour se focaliser sur deux secteurs particulièrement cruciaux à la diversification économique: (i) le développement du capital humain à travers des investissements dans l'enseignement secondaire et technique et dans la formation professionnelle et (ii) l'amélioration du transport urbain à Abidjan, le moteur de développement de la Côte d'Ivoire, à travers des investissements dans les infrastructures routières, la réforme politique, et l'assistance technique.

Ce programme comporte deux projets, le Projet Compétences pour l'Employabilité et la Productivité (ou Projet Compétences) et le Projet de Transport d'Abidjan (ou Projet Transport). Pour chaque projet, un cadre logique est développé pour illustrer comment les interventions du projet fonctionnent ensemble pour l'atteinte des objectifs du projet, en détaillant tous les résultats intermédiaires attendus en cours de route.

## **2.2. Cadre Logique des Projets**

### **2.2.1. Description et Logique d'intervention du Projet de Compétence pour l'employabilité et la productivité**

Malgré une forte demande de travailleurs instruits, le secteur privé en Côte d'Ivoire a du mal à trouver une main-d'œuvre possédant les compétences de base et les compétences techniques requises. Le projet Compétences a été conçu pour adresser cette contrainte majeure à la croissance économique.

Les objectifs du Projet de Compétences pour l'employabilité et la productivité sont : (i) augmenter le nombre d'années d'études effectuées et améliorer l'acquisition de compétences de base de qualité demandées, notamment la lecture, les mathématiques et les compétences générales, pour les élèves du premier cycle de l'éducation secondaire ; et (ii) améliorer l'acquisition de compétences techniques de qualité recherchées sur le marché du travail et augmenter les taux d'insertion des diplômés des centres d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (ETFP) financés par le Compact.

Le projet de Compétences comprend deux activités : (i) l'Activité d'enseignement secondaire et (ii) l'Activité ETFP.

## *Activité d'Enseignement Secondaire*

L'Activité d'éducation secondaire vise à accroître l'accès à l'enseignement secondaire du premier cycle et à en améliorer la qualité, en particulier dans les régions ciblées, en créant de nouveaux établissements secondaires du premier cycle (collège), en améliorant la formation et la supervision des enseignants et en augmentant le nombre d'enseignants. L'activité ciblera en particulier les résultats scolaires des filles en soutenant l'élaboration et la mise en œuvre de la politique en faveur de l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation et en renforçant les capacités d'une unité pour l'égalité des sexes au sein du ministère de l'éducation nationale.

En outre, des systèmes de gestion améliorés contribueront à une amélioration de la disponibilité et de la qualité des données administratives, ce qui permettra ensuite une utilisation accrue des données pour éclairer les décisions sur la gestion du secteur de l'éducation.

Ces investissements combinés sont conçus pour améliorer l'acquisition des compétences de base recherchées, augmenter les taux d'achèvement des études du premier cycle du secondaire et, en fin de compte, accroître les revenus des bénéficiaires au cours de leur vie. L'activité se concentrera sur les régions de Gbêkê et de San Pedro et incorporera une politique et un appui institutionnel liés au genre afin de réduire les inégalités régionales liées au sexe au niveau des taux de scolarisation dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans ces régions.

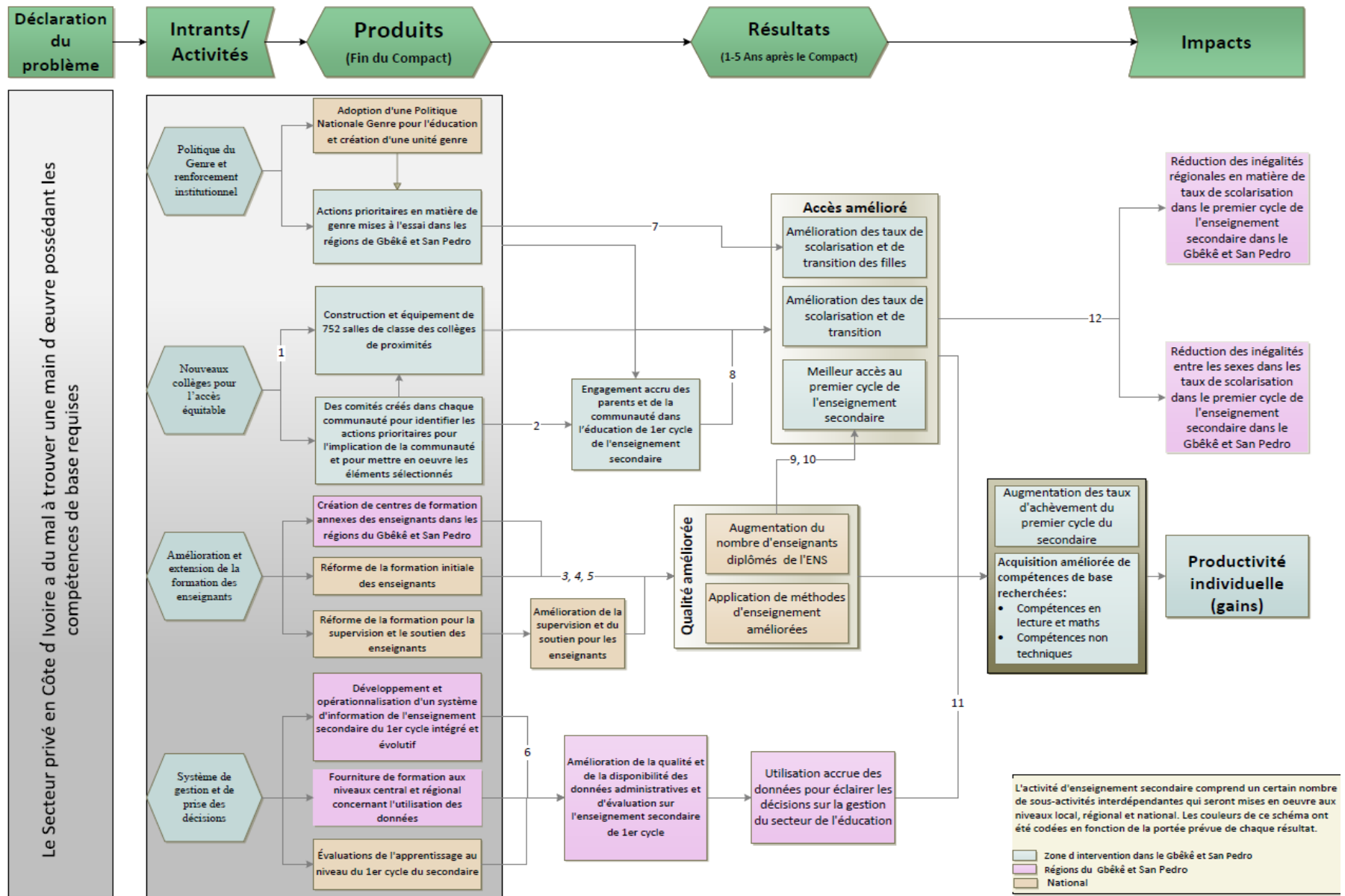
L'Activité d'éducation secondaire sera mise en œuvre à travers quatre sous-activités : (i) sous-activité Nouveaux collèges pour l'accès équitable (« Accès Equitable ») ; (ii) sous-activité Amélioration et extension de la formation des enseignants (« Formation des Enseignants ») ; (iii) sous-activité Politique du Genre dans l'éducation et renforcement institutionnel (« Politique Genre ») ; et (iv) sous-activité Système de gestion pour la prise des décisions (Système de Gestion »).

Pris dans leur ensemble, ces sous-activités investiront dans de nouvelles infrastructures éducatives, élargiront et amélioreront la formation des enseignants, réduiront les disparités entre les sexes dans les résultats de l'éducation et renforceront le système de gestion de l'information du Gouvernement et l'utilisation de ce système pour la prise de décision dans le secteur de l'éducation au niveau national.

La description détaillée de l'Activité d'éducation secondaire et de ses diverses sous-activités sont indiquées dans [l'annexe I du Compact](#).

Le diagramme ci-dessous illustre et décrit les relations de causalité parmi les composantes du programme et synthétise les résultats attendus destinés à atteindre les objectifs de l'Activité et le but du programme. Les lignes pointillées sont conçues pour faciliter la capacité de suivre les flèches. Ils ne reflètent pas un niveau de certitude moins élevé en ce qui concerne ces liens de causalité.

Figure 1 : Cadre logique de l'Activité d'Education Secondaire



Les hypothèses et les risques connus pour l'Activité d'éducation secondaire sont décrits dans la liste ci-dessous. Les numéros fournis dans la liste ci-dessous correspondent à ceux inscrits dans la figure ci-dessus.

1. La capacité à concevoir et construire autant d'écoles d'ici six ans peut poser un problème en raison des capacités actuelles des entreprises de construction en Côte d'Ivoire ainsi qu'en raison des retards et de l'augmentation des coûts causés, entre autres, par la pandémie de la COVID-19. Cela pourrait entraîner des difficultés à recruter des entreprises qualifiées, des retards dans les délais de construction, des risques d'achèvement ou la construction de structures non sécurisées ou incomplètes.
2. Cela suppose que les Groupes de Soutien à la Construction (GSC), développés dans les communautés, dans les phases avant et pendant la construction des collèges de proximité, soient bien formés et structurés pour devenir des Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES) une fois les collèges de proximité construits.
3. L'activité propose plusieurs conventions et conditions préalables relatives au financement post-compact des écoles secondaires du premier cycle et des campus satellites de l'ENS créés par l'Activité. Cependant, le plan général du Gouvernement visant à construire un nombre important d'écoles secondaires supplémentaires nécessitera une augmentation correspondante des dépenses en frais de fonctionnement et de maintenance (O&M) et des salaires des enseignants, entre autres dépenses opérationnelles. Ceci augmente le risque que le Gouvernement, confronté à une augmentation significative des dépenses d'éducation, ne dispose pas de ressources suffisantes pour faire face à ses obligations post-Compact pour l'Activité.
4. La réalisation de ces résultats repose sur l'hypothèse que l'ENS élaborera un plan de fonctionnement et d'entretien et allouera un budget suffisant pour le fonctionnement et l'entretien ainsi que d'autres dépenses opérationnelles pour les deux campus satellites créés par l'Activité.
5. Il est à craindre que le simple fait de réformer la formation initiale bien que nécessaire, ne soit pas suffisant pour obtenir les résultats de l'application de méthodes d'enseignement améliorées. Des résultats supplémentaires, tels que la fourniture de matériel et l'adoption des méthodes par les enseignants, sont nécessaires.
6. La réalisation de ce résultat repose sur l'hypothèse que le Système d'Information et de Gestion de l'Éducation (SIGE) sera maintenu et régulièrement mis à jour, analysé et utilisé après le Compact.
7. Les actions prioritaires en matière d'égalité des sexes seront expérimentées dans les zones de recrutement (bassins) des écoles secondaires du premier cycle, qui seront construites dans le cadre de la sous-activité Nouveaux collèges pour l'accès équitable. On suppose que la nature et la portée de ces actions permettront d'améliorer les taux de scolarisation et de transition des filles dans les bassins d'enseignement des collèges du premier cycle du secondaire soutenus

par le Compact au-delà des objectifs visés par la sous-activité Nouveaux collèges pour l'accès équitable et de la sous-activité Amélioration et extension de la formation des enseignants.

8. La réalisation de ce résultat repose sur l'hypothèse que le faible taux de scolarisation est principalement dû à l'offre (c'est-à-dire à un nombre insuffisant d'écoles), qu'il existera une demande suffisante d'écoles de premier cycle du secondaire construites par l'Activité parmi les populations environnantes et que les investissements dans la mobilisation communautaire seront suffisants pour remédier aux facteurs liés à la demande, susceptibles d'influencer les décisions des familles quant à l'opportunité d'envoyer leurs enfants à l'école. En outre, la quantité et le contenu des efforts de mobilisation et de sensibilisation dans les communautés ciblées pour l'acceptation, l'utilisation et la maintenance des nouveaux établissements du premier cycle du secondaire seront convenablement définis et conçus de manière à soutenir les principaux résultats de l'activité.
9. La réalisation de ce résultat repose sur l'hypothèse que les enseignants seront disposés à vivre dans les communautés où les écoles du Projet ont été construites et qu'un nombre suffisant de logements sera disponible pour accueillir les nouveaux enseignants.
10. Le bassin d'enseignants du secondaire est insuffisant pour répondre aux besoins actuels et futurs projetés, compte tenu en particulier des plans du Gouvernement visant à élargir l'enseignement secondaire et, bien que la sous-activité vise à accroître l'offre d'enseignants qualifiés, le risque existe que le stock d'enseignants reste encore trop faible pour répondre à la demande dans les régions ciblées.
11. De nombreuses autres motivations et réalités influent sur la prise de décision, de sorte qu'il est possible que la fourniture d'une qualité améliorée des données et d'une disponibilité accrue des données ne soit pas suffisante pour atteindre ce résultat.
12. La réalisation de ces résultats repose sur l'hypothèse que l'activité atteindra un niveau de saturation suffisant dans les régions ciblées pour avoir une incidence sur les taux de scolarisation pour l'ensemble de chacune des régions.

### ***Activité d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle***

L'activité ETFP a pour objectif d'améliorer l'acquisition de compétences techniques de qualité recherchées sur le marché du travail et d'accroître les taux d'insertion des diplômés des centres d'ETFP gérés par le secteur privé. Elle cherche à offrir une formation aux étudiants dans les compétences et les connaissances demandées par le secteur privé. Ce nouveau modèle de ETFP sera mis en place grâce à des centres de formation neufs et durables, développés et gérés par un partenariat public-privé avec le secteur privé en Côte d'Ivoire. L'activité ETFP se compose de deux sous-activités conçues pour mettre en œuvre et soutenir ce nouveau modèle de ETFP : (i) sous-activité Nouveau modèle d'ETFP dirigé par le secteur privé ; et (ii) sous-activité Renforcement des systèmes de gestion de qualité et de responsabilisation.

Ces nouveaux centres d'ETFP gérés par le secteur privé contribueront à une gestion et une exploitation plus autonome des programmes de formation, une meilleure gestion des actifs financiers et d'infrastructures, et une amélioration de la qualité des programmes de formation. Les nouveaux centres d'ETFP gérés par le secteur privé chercheront également à accroître la participation des femmes à des programmes de formation économiquement viables.

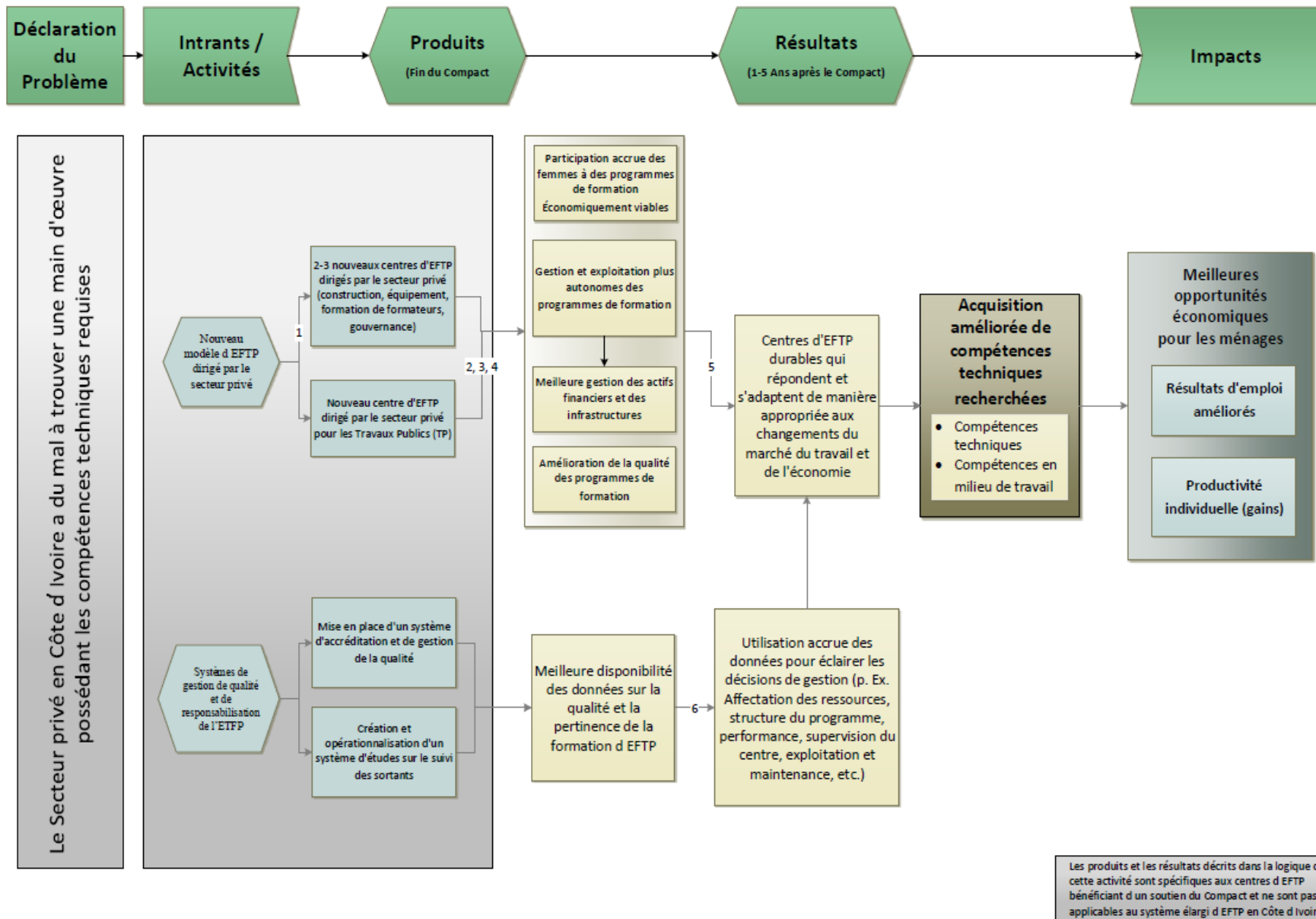
Parallèlement, l'activité visera à favoriser une meilleure disponibilité des données sur la qualité et la pertinence de la formation fournie par les centres d'ETFP gérés par le secteur privé et l'utilisation accrue de ces données pour éclairer les décisions de gestion des centres d'ETFP gérés par le secteur privé (p. Ex. affectation des ressources, structure du programme, performance, supervision du centre, exploitation et maintenance, etc.). Ces investissements combinés visent à améliorer l'acquisition de compétences professionnelles et techniques recherchées par le marché du travail et à améliorer les résultats en matière d'emploi des diplômés des centres d'ETFP gérés par le secteur privé, grâce à des centres plus durables et qui répondent et s'adaptent de manière appropriée aux changements du marché du travail et de l'économie. Ces résultats, à leur tour, entraîneraient en fin de compte une augmentation des taux d'emploi et des revenus des lauréats des centres d'ETFP gérés par le secteur privé tout au long de leur vie.

La description détaillée de l'Activité d'enseignement technique et de formation professionnelle et de ses diverses sous-activités sont indiqués dans [l'annexe I du Compact](#).

L'atteinte des résultats susmentionnés dépend d'un certain nombre d'hypothèses critiques, détaillées ci-dessous à la suite du diagramme logique de l'Activité d'ETFP.

Le diagramme ci-dessous illustre et décrit les relations de causalité parmi les composantes du programme et synthétise les résultats attendus destinés à atteindre les objectifs de l'Activité et le but du programme.

Figure 2 : Cadre logique de l'Activité d'EFTP



Les hypothèses et les risques connus pour l'Activité d'ETFP sont décrits dans la liste ci-dessous. Les numéros fournis dans la liste ci-dessous correspondent à ceux inscrits dans la figure ci-dessus.

1. Ce résultat repose sur l'hypothèse qu'un certain nombre de questions liées aux modifications juridiques, budgétaires et / ou réglementaires requises avant la création des centres d'ETFP gérés par le secteur privé, la taxe sur la formation professionnelle, ainsi que l'état et la disponibilité des formateurs seront résolus avant la mise en œuvre de cette sous-activité.
2. Pour que les deux produits aboutissent aux résultats énumérés, il est supposé que le secteur privé ait à la fois la capacité et l'autorité de régulation (en principe et en pratique) pour gérer les centres d'ETFP, fournir un financement complémentaire, et anticiper et s'adapter de manière appropriée à l'évolution des besoins en compétences du marché du travail ivoirien.
3. Le flux d'élèves qualifiés dans les centres d'ETFP constitue un risque majeur, compte tenu des faibles taux d'achèvement des études secondaires en Côte d'Ivoire.
4. La création de centres d'ETFP et la mise en œuvre du plan d'intégration sociale et de genre spécifique de chaque centre risquent de ne pas suffire à inciter les femmes à participer à des programmes de formation économiquement viables. Malgré ces efforts, elles risquent de ne pas vouloir ou de ne pas pouvoir s'inscrire à des programmes. Ce risque peut être plus ou moins présent selon le secteur de chaque programme de formation.
5. La réalisation de ce résultat repose sur l'hypothèse que le GoCI continuera, après le Compact, à octroyer des subventions appropriées aux centres d'ETFP soutenus par le Compact et que les opérateurs du secteur privé disposeront de sources de revenus suffisantes et effectueront les investissements nécessaires dans les activités de fonctionnement et d'entretien ainsi que le renouvellement périodique de l'équipement.
6. De nombreuses autres motivations et réalités influent sur la prise de décision, de sorte qu'il est possible que la fourniture d'une qualité améliorée des données et d'une disponibilité accrue des données ne soit pas suffisante pour atteindre ce résultat.



## 2.2.2. Description et Logique d'intervention du Projet de Transport d'Abidjan

L'analyse des contraintes a mis en évidence le fait que les ménages et les entreprises d'Abidjan sont confrontés à des coûts de transport élevés, dus en grande partie au coût d'opportunité du temps passé en transit. La congestion routière est particulièrement importante près du port d'Abidjan et dans et autour du quartier des affaires du Plateau. Ces coûts élevés résultent principalement de la mauvaise qualité des infrastructures de transport, de l'administration et de la gestion insuffisantes du trafic, ainsi que de la capacité institutionnelle et des ressources limitées des organismes responsables de la gestion et de la maintenance des actifs de transport.

Pour faire face à cette situation, l'objectif du Projet de Transport d'Abidjan est de réduire les coûts d'exploitation des véhicules et les temps de déplacement le long des segments de route ciblés, tout en améliorant la mobilité et la sécurité des piétons et des véhicules. Le projet de Transport d'Abidjan comprend deux activités, conçues pour améliorer l'efficacité du transport des personnes et des biens, accroître l'intégration entre les systèmes de transport et améliorer la sécurité routière et l'état du revêtement des chaussées à Abidjan le long des grandes artères de transport ciblées par le Projet.

Le Projet de Transport d'Abidjan se compose de deux activités : (i) Activité de Gestion et de Planification des Transports ; et (ii) Activité Infrastructure de Transport.

### ***Activité de Gestion et de Planification des Transports***

L'Activité de Gestion et de Planification des Transports entreprendra un grand nombre d'investissements destinés à accroître le financement et à améliorer la gestion et la planification des investissements et de l'entretien des routes, ce qui se traduira par l'utilisation accrue de techniques d'entretien et de réhabilitation (E&R) rentables et respectueuses de l'environnement et des aspects sociaux, et la priorisation économique de E&R. Le financement du MCC soutiendra trois sous-activités interdépendantes qui (i) investissent dans les ressources d'éducation et de formation pour la gestion des actifs routiers, (ii) développent des ressources et des outils de gestion des actifs et de la sécurité routière et (iii) améliorent l'utilisation des fonds d'entretien des routes. Ces résultats contribueront à la durabilité à long terme des investissements d'infrastructure prévus dans le cadre du Projet.

L'activité de gestion et de planification des transports comprend également une quatrième sous-activité qui vise à appuyer un accord de partenariat public-privé portant sur la construction d'un centre de stationnement et de logistique pour les poids lourds à la périphérie d'Abidjan, ce qui pourrait contribuer à réduire le nombre de camions stationnés dans la zone portuaire et à améliorer les conditions physiques d'accès au port et à la zone industrielle de Vridi.

La description détaillée de l'Activité de gestion et de planification de transport et de ses diverses sous-activités sont indiqués dans [l'annexe I du Compact](#).

### ***Activité Infrastructure de Transport***

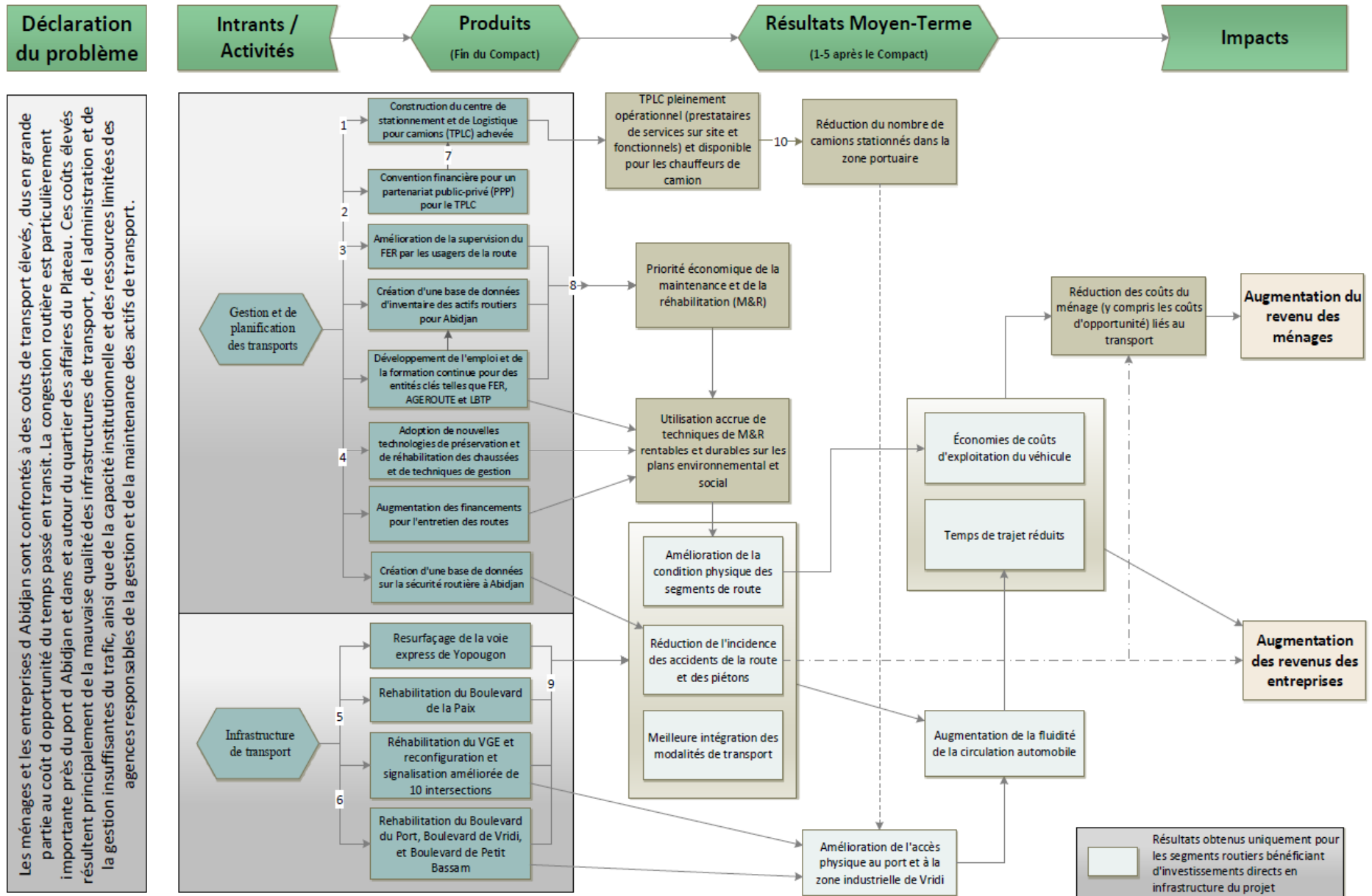
Parallèlement à l'Activité de Gestion et de Planification, l'activité Infrastructure de transport engagera des investissements dans les infrastructures routières. Cette activité se concentrera sur la réhabilitation de 32 km de routes critiques et d'infrastructures adjacentes dans le corridor central d'Abidjan. Outre les améliorations d'infrastructure conçues pour renforcer la sécurité (promenades piétonnières, passages pour piétons, etc.), le Projet comportera un volet relatif à la sécurité routière et à l'engagement des communautés, conçu pour sensibiliser davantage le public aux règles de la circulation et les faire respecter. On suppose que ces investissements entraîneront un changement de comportement des conducteurs et des piétons. L'ensemble de ces investissements cherchent à améliorer l'état des segments de route ciblés, à réduire l'incidence des accidents de la route et des piétons et à améliorer l'intégration des modalités de transport.

Ces investissements, à leur tour, augmenteront la fluidité du trafic de véhicules, réduiront les coûts d'exploitation des véhicules et les temps de déplacement sur les segments de route ciblés, et augmenteront les revenus des entreprises. La réduction des coûts d'exploitation des véhicules et des temps de trajet, combinée à la réduction du nombre d'accidents de la route et d'accidents liés aux piétons, réduira également les dépenses des ménages liés au transport.

La description détaillée de l'Activité Infrastructure de transport et de ses diverses sous-activités est indiquée dans l'annexe I du Compact.

Le diagramme ci-dessous illustre et décrit les relations de causalité parmi les composantes du programme et synthétise les résultats attendus destinés à atteindre les objectifs de l'Activité et le but du programme. Les lignes pointillées sont conçues pour faciliter la capacité de suivre les flèches. Ils ne reflètent pas un niveau de certitude moins élevé en ce qui concerne ces liens de causalité.

Figure 3 : Cadre logique du Projet Transport



Les hypothèses et les risques connus pour le projet de transport d'Abidjan sont décrits dans la liste ci-dessous. Les numéros fournis dans la liste ci-dessous correspondent à ceux inscrits dans la figure ci-dessus.

1. L'atteinte de ce résultat repose en partie sur l'hypothèse selon laquelle le GoCI est en mesure de fournir un terrain qui convient, à la fois en taille et en emplacement, pour la construction du TPLC.
2. La décision de procéder à la passation des marchés et à la contractualisation financière d'un PPP dépendra d'études supplémentaires permettant notamment d'évaluer la demande réelle et projetée, la faisabilité, l'ampleur, la viabilité commerciale, les investissements similaires envisagés par d'autres donateurs et / ou par le GoCI et les options de PPP.
3. La réalisation de ce résultat repose sur l'hypothèse que la participation des usagers de la route au conseil d'administration du Fonds d'Entretien Routier (FER) sera renforcée et que ces acteurs seront investis de manière appropriée, ce qui permettra d'améliorer la supervision du FER.
4. La capacité de l'activité à augmenter le financement pour l'entretien des routes repose en grande partie sur l'application réussie de la condition préalable relative à l'affectation de recettes supplémentaires au FER et à la clause selon laquelle cette dernière ne contractera pas de dette commerciale supplémentaire. Aux fins de l'ACB, on suppose que 25% des besoins d'entretien seront couverts.
5. Des investissements importants dans de grands travaux d'infrastructure ont été réalisés à Abidjan ces dernières années. Certaines preuves anecdotiques indiquent que les communautés sont de plus en plus hostiles aux grands travaux d'infrastructures, ce qui pourrait entraîner des manifestations et / ou une interruption des travaux. Dans le cadre des études préparatoires pour chacune des composantes d'infrastructure proposées, l'activité identifiera, évaluera et quantifiera les risques potentiels de l'activité et élaborera, si nécessaire, des stratégies d'atténuation des risques adaptées, pouvant inclure des infrastructures sociales pour les communautés environnantes.
6. La réalisation de ces extrants (c'est-à-dire la réhabilitation des boulevards du Port, de Vridi et de Petit Bassam) nécessite au minimum : (i) le déplacement temporaire des camions actuellement stationnés sur ces routes et le long de celles-ci et (ii) la coordination continue entre les nombreux projets de transport routier à mettre en œuvre dans les mêmes délais que le Compact. Pour augmenter la probabilité que ces hypothèses soient vérifiées, le MCC et le GoCI conviennent de définir conjointement un emplacement dans ou à proximité de la zone portuaire dans lequel ces camions pourraient être temporairement déplacés. En outre, le Projet développera un système de gestion du trafic pour les segments de route à réhabiliter afin de faciliter la coordination.

7. La réalisation du TPLC dépendra de l'identification d'un partenaire approprié du secteur privé qui est disposé et capable de faire les investissements nécessaires conformément aux conditions établies par le Projet.
8. La réalisation de ce résultat repose sur l'hypothèse qu'une amélioration de la formation et des compétences de l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE), du FER, etc., et un engagement accru des usagers de la route au sein du conseil d'administration du FER seront suffisants pour aboutir à la priorisation économique de l'entretien et de la réhabilitation, indépendamment de tous les autres facteurs qui influencent la budgétisation et la prise de décision en matière d'investissements routiers (par exemple, impératifs politiques, incitations de divers acteurs, défis posés par l'évolution des politiques, des pratiques et des comportements au niveau des agences et des institutions, etc.).
9. Outre les améliorations d'infrastructures conçues pour améliorer la sécurité (par exemple, passerelles piétonnes, passages pour piétons, etc.), le Projet comportera un élément relatif à la sécurité routière et à l'engagement des communautés, conçu pour sensibiliser davantage le public aux règles de la circulation et les faire respecter. On suppose que ces investissements entraîneront un changement de comportement des conducteurs et des piétons.
10. La réalisation de ce résultat repose sur l'hypothèse que les chauffeurs de poids lourds seront correctement incités à utiliser le TPLC et que ce dernier captera un nombre important de camions qui stationnent actuellement dans et autour du port, afin de compenser la croissance annuelle dans la circulation des camions.

## 2.2. Analyse économique

L'Analyse Coûts-Bénéfices (ACB) sert à calculer le taux de rentabilité économique (TRE) et à déterminer la rentabilité des investissements du MCC. L'ACB est utilisée pour soutenir la conception du projet et un seuil de 10% est généralement utilisé pour informer des décisions d'investissement. Le tableau ci-dessous offre un résumé des taux de rentabilité économique estimés pour les deux projets du Compact. Ces TRE ont été calculés en Juin 2017 pour éclairer la décision d'investissement initial et sont donc considérés comme les TRE initiaux ou d'origine.

Le tableau 1 comprend des estimations agrégées mises à jour pour l'Activité Enseignement Secondaire (1.1) et le Projet compétences (1). Ces estimations ont été recalculées quelques mois après la publication des TRE initiaux officiels afin de corriger une erreur de calcul lors l'agrégation des TRE. Aucune donnée ou modification n'a été apportée aux modèles individuels d'ACB et n'a donc aucun impact sur les niveaux de référence ou les cibles des indicateurs.

Tableau 1 : TRE des Projets du Compact

N°	Projet / Activités / Sous-activité	TRE initial
<b>1</b>	<b>Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité</b>	<b>13,8%<sup>4</sup></b>
1.1	<i>Activité Education Secondaire</i>	<b>14,6%<sup>5</sup></b>
1.1.1	<i>Sous-activité Politique du Genre dans l'éducation et renforcement institutionnel</i>	NC <sup>6</sup>
1.1.2	<i>Sous-activité Système de gestion et de prise des décisions</i>	NC
1.1.3	<i>Sous-activité Amélioration et extension de la formation des enseignants</i>	21,2% <sup>7</sup>
1.1.4	<i>Sous-activité Nouveaux collèges pour l'accès équitable</i>	11,6%
1.2	<i>Activité Enseignement Technique et Formation Professionnelle</i>	<b>6,8%<sup>8</sup></b>
<b>2</b>	<b>Projet Abidjan Transport</b>	<b>22,6%<sup>9</sup></b>
2.1	<i>Activité Infrastructures de Transport</i>	<b>22,6%</b>
2.1.1	<i>Réhabilitation Boulevard VGE</i>	24,9%
2.1.2	<i>Réhabilitation Boulevard du Port, Boulevard de Vridi, Boulevard de Petit Bassam</i>	23,5%
2.1.3	<i>Réhabilitation Autoroute de Yopougon</i>	42,5 %
2.1.4	<i>Réhabilitation Boulevard de la Paix</i>	34,5%
2.2	<i>Activité Gestion et planification du Transport</i>	NC

<sup>4</sup> Le TRE initial précédemment enregistré au niveau du projet était de 10,4 %. Notez que ce TRE inclut tous les coûts du projet, même pour les composantes qui n'ont pas de bénéfices directement liés.

<sup>5</sup> Le TRE initial précédemment enregistré au niveau de l'activité était de 11,5 %. Notez que ce TRE inclut tous les coûts d'activité, même pour les composantes qui n'ont pas de bénéfice directement lié.

<sup>6</sup> NC signifie que le TRE n'a été calculé pour ses activités et sous-activités soit parce que les données disponibles étaient limitées, au premier stade de la conception des projets, soit parce que l'intervention ne s'est pas prêtée à une telle analyse.

<sup>7</sup> Ce TRE a légèrement diminué par rapport aux 21,6% au moment de la signature du Compact après ajustement des coûts finaux du Compact.

<sup>8</sup> TRE Préliminaire : Ce TRE est basé sur l'analyse préliminaire utilisant des données disponibles limitées. Tous les centres d'ETFP gérés par le secteur privé devraient avoir un TRE supérieur ou égal à 10% avant que le MCC n'approuve un investissement.

<sup>9</sup> Le TRE indiqué au niveau du projet ici est mieux interprété comme le TRE de 79% de l'investissement du projet. Cela est dû aux difficultés méthodologiques décrites dans la note de bas de page 4 ci-dessus.

Les sections suivantes décrivent la méthodologie et la logique générale des modèles ACB et leurs principaux avantages, coûts, hypothèses, etc. utilisés pour calculer chaque TRE.

### **2.3.1. Analyse économique du Projet de Compétences pour l'employabilité et la productivité**

Le Projet Compétences est composé de deux Activités : l'Activité « *Enseignement Secondaire* » avec quatre sous-Activités et l'Activité « *Enseignement Technique et Formation Professionnelle (ETFP)* » qui comprend deux sous-activités. Basés principalement sur la logique du projet et sur les bénéficiaires prévus, trois modèles ACB ont été élaborés :

1. Sous-activité Nouveaux collèves pour l'accès équitable
2. Sous-activité Amélioration et extension de la formation des enseignants
3. Activité ETFP

Il y a cinq TRE présentés dans le tableau 1. Trois résultent directement des modèles ACB énumérés ci-dessus, et deux autres sont des TRE au niveau agrégé, dont un pour l'activité « *Enseignement secondaire* » et un pour le Projet Compétences de façon global. Aucun TRE n'a été calculé pour deux sous-activités (« *Politique du Genre* » et « *Système de gestion* ») du fait des difficultés à les modéliser compte tenu de leur portée, de leur niveau de développement, et des données disponibles. Leurs coûts ont été inclus dans le calcul du TRE global du Projet Compétences, bien que les avantages ne soient pas inclus. En utilisant les meilleures données disponibles au moment de la signature du Compact, le TRE attendu pour tout le projet Compétences est de 13,8%.

Le texte suivant décrit l'analyse économique de chacun des trois principaux TRE calculés.

#### ***Sous-activité Nouveaux collèves pour l'accès équitable***

Le modèle ACB pour la Sous-activité *Nouveaux collèves pour l'accès équitable* est basé sur la logique que la construction de nouveaux collèves au niveau de l'éducation secondaire de 1<sup>er</sup> cycle augmentera l'accès à l'éducation dans deux régions du pays (la région du Gbêkê et celle de San Pédro), augmentant le taux de transition du cycle primaire au cycle secondaire, et augmentant ainsi, à terme, le nombre d'années de scolarisation et entraînant, comme résultat, des revenus plus élevés au cours de la vie pour les élèves qui ont fréquenté ces écoles<sup>10</sup>.

La composante, de cette sous-activité, portant sur la mobilisation communautaire intègre la participation de la communauté à chaque étape du processus avec pour objectif de concevoir et mettre en œuvre une intervention qui réponde à leurs besoins et de promouvoir une plus grande pérennité de l'investissement. Étant donné que cette dernière composante n'a pas encore été élaborée, les avantages de cette sous-activité n'ont pas été inclus, seuls les coûts associés ont été pris en compte. Le modèle ACB pour cette sous-activité vise à inclure tous les coûts prévus, qu'ils

---

<sup>10</sup> Les données sur les taux d'inscription, de transition et les taux d'obtention des diplômes seront utilisés pour déterminer les années de scolarité achevées ce qui vise à capturer sur le long terme les résultats cumulatifs de la sous-Activité.

proviennent des fonds octroyés par le MCC, par d'autres bailleurs de fonds ou par le Gouvernement.

Les potentiels bénéficiaires de cette sous-activité sont les élèves qui fréquenteront et obtiendront des diplômes dans les nouveaux collèges de proximité dans les régions du Gbêkê et de San Pedro. Le principal bénéfice est l'augmentation (gain différentiel) des revenus de ces élèves qui passeront des années supplémentaires à l'école. Par conséquent, les facteurs clés pour l'estimation du TRE sont la rémunération annuelle moyenne des diplômés des collèges de proximité, par rapport à la rémunération annuelle des diplômés du primaire<sup>11</sup>.

Les contrefactuels (scenario de la situation des élèves « sans » le projet) les plus probables sont que sans un niveau minimum d'études dans les collèges de proximité les élèves auraient, soit fini leurs études après la fin des études primaires, ce qui est particulièrement vrai pour les femmes, soit ils seraient allés dans d'autres établissements du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire mais cela aurait engendré des coûts supplémentaires (le temps, les frais, les coûts liés au transport, incapacité pour eux de soutenir les entreprises familiales, etc.) pour fréquenter lesdits établissements.

Le TRE le plus probable pour la sous-Activité *Nouveaux collèges pour l'accès équitable* est de 11,6%. Il existe quelques incertitudes dans les estimations des paramètres clés du modèle due au fait qu'il n'existe que peu de données disponibles. L'incertitude a été évaluée en effectuant une analyse de sensibilité basée sur une technique de modélisation connue sous le nom de « *simulations de Monte Carlo* ». Les résultats indiquent que l'intervalle de confiance à 80% pour le TRE est compris entre 9% et 14%, et il est probable à 83% que le TRE soit au-dessus de 10%, seuil type appliqué par le MCC.

En ce qui concerne les incertitudes, il y a un risque que la demande pour l'éducation et les établissements scolaires soit plus faible que prévue dans les régions cibles. Des données démographiques et scolaires supplémentaires (taux de scolarisation, taux d'abandon, etc.) provenant d'efforts futurs de collecte de données permettront de réviser l'ACB, mais des données détaillées n'étaient pas disponibles au moment de l'analyse économique initiale. En l'absence de ces données, le modèle ACB suppose que les établissements vont rapidement atteindre leur capacité de 40 élèves par classe. Cela semble être une hypothèse raisonnable basée sur l'expérience d'autres donateurs et l'engagement pris par le MCC et le Gouvernement de faire preuve de la diligence requise afin d'ouvrir les écoles de manière stratégique dans ces régions et de travailler avec les communautés pour comprendre et résoudre les difficultés des élèves à poursuivre leurs études.

En outre, le modèle repose sur les hypothèses que chaque collège de proximité, construit dans le cadre de cette sous-Activité, recevra les moyens de fonctionnement et de maintenance nécessaires requis pour garder les infrastructures scolaires en bon état. Bien que cela n'ait pas été complètement intégré à la conception du projet, les coûts prévus pour l'entretien des écoles

---

<sup>11</sup> Le modèle est simplifié en estimant que les avantages acquis par ceux qui terminent le niveau d'enseignement suivant, le collège. Bien que des gains à chaque année d'école supplémentaire au sein du collège soient possibles, la plupart des avantages sont espérés provenir de l'achèvement du niveau.



construites pendant le Compact ont été intégrés au modèle et sont nécessaires pour atteindre le plein potentiel des avantages. Enfin, le recrutement et le maintien en poste des enseignants dans les disciplines indispensables pour les nouveaux collèges dans les deux régions sont nécessaires pour exploiter pleinement le potentiel des avantages pris en compte dans l'estimation du TRE. Il y a des éléments qui prouvent qu'il serait difficile de recruter des enseignants pour exercer dans les zones éloignées ou rester dans ses endroits, et il y a déjà des déficits en enseignant dans certaines disciplines.

### ***Sous-Activité Amélioration et Extension de la Formation des Enseignants***

Le modèle ACB pour la sous-activité relative à l'*Amélioration et l'extension de la formation des enseignants* est basé sur la logique du Projet de former de très bons enseignants pour les collèges en améliorant la formation initiale des enseignants, laquelle formation portera davantage sur un programme de formation focalisé sur les techniques pédagogiques et la formation pratique y compris la formation sur le genre, pour préparer les enseignants à exercer leur métier. Il est espéré que la création des deux campus satellites dans le Gbêkê et San Pédro augmentera le flux d'enseignants de meilleure qualité dans le système éducatif. Le scénario contrefactuel (scénario « sans » le projet) adopté est que les établissements continueraient d'avoir des enseignants possédant les (faibles) compétences actuelles.

Il est important de noter que dans cette sous-activité, les enseignants seront des participants à une intervention financée par le MCC, mais leurs éventuels élèves sont les bénéficiaires potentiels. Par conséquent, les enseignants sont considérés comme des intrants améliorés du système éducatif qui produiront une meilleure qualité d'éducation pour leurs élèves.

Le modèle ACB tente de prendre en compte tous les coûts prévus, qu'ils soient financés par le MCC, d'autres donateurs ou le Gouvernement. L'analyse économique comprend deux principaux avantages :

- Amélioration des résultats d'apprentissage des élèves grâce à une meilleure connaissance par le personnel enseignant du matériel pédagogique et des méthodes d'enseignement de ce matériel.
- Augmentation des revenus futurs suite à l'amélioration des résultats d'apprentissage des élèves.

Le TRE de la sous-activité relative à la l'*Amélioration et l'extension de la formation des enseignants* est de 21,2%. Toutefois, la littérature et les données disponibles limitent notre certitude quant à quantifier ou à accorder une valeur monétaire aux avantages ci-dessus mentionnés. Le paramètre le plus influent sur la variance du calcul du TRE est la croissance moyenne des revenus futurs, suivi par l'effet moyen sur les résultats de l'apprentissage des élèves. Bien qu'il existe un lien entre la formation des enseignants et l'amélioration de la performance des élèves, la littérature sur les évaluations des programmes de formation des enseignants avant leur prise de service est virtuellement inexistante, et la relation exacte entre l'amélioration de l'apprentissage chez les élèves et des revenus élevés n'est pas clairement établie. Le niveau d'incertitude est évalué après avoir effectué l'analyse de la sensibilité basée sur la technique des modèles de simulation de Monte Carlo.

Ces résultats montrent que l'intervalle de confiance à 80% pour le TRE se situe entre 16% et 25%, et il est probable à 99% que le TRE soit supérieur à 10%, seuil typique appliqué par le MCC.

De plus, un facteur clé du modèle ACB est le flux d'élèves-enseignants qui passent par les centres de formation de l'École Normale Supérieure (ENS). Contrairement aux projets ponctuels de formation continue des enseignants, cet investissement a le potentiel de produire des centaines d'enseignants stagiaires chaque année, qui obtiendront leur diplôme et rejoindront le corps du personnel du système éducatif. Le modèle suit 20 cohortes de ces enseignants formés et 20 cohortes de leurs éventuels élèves. Par conséquent, les flux d'avantages dépendent d'un engagement du Gouvernement à recruter, fidéliser et financer le personnel des centres de formation, y compris la formation des formateurs, et à financer le fonctionnement et la maintenance nécessaires au fonctionnement efficace de l'installation pendant 20 ans. Ces coûts ont été inclus dans le modèle.

Il existe un lien clair entre ce modèle et celui de la sous-activité *Nouveaux collèges pour l'accès équitable*, compte tenu du manque d'enseignants dans les collèges dans les disciplines comme les mathématiques et les sciences, et de l'augmentation prévue de la demande d'enseignants vu l'augmentation du nombre des établissements.

Alors que ces deux sous-Activités œuvreront ensemble pour s'assurer que les enseignants seront présents dans les centres financés par le MCC dès leur ouverture, tous les enseignants dans ces établissements ne seront pas des nouveaux diplômés de l'ENS. Toutefois, étant donné que le champ d'application et les bénéficiaires sont différents dans les deux sous-activités, il existe deux modèles d'ACB et de calcul du TRE.

### ***Activité Enseignement Technique et Formation Professionnelle***

Le modèle ACB pour l'Activité ETFP est basé sur la logique selon laquelle le nouveau modèle d'ETFP géré par le secteur privé serait plus adapté aux besoins du secteur privé et le marché du travail en général, en fournissant des compétences recherchées, ce qui entraînerait des taux d'insertion accrus et des revenus à vie pour les diplômés des centres ETFP financés par le MCC. L'activité ETFP est examinée en trois parties : (a) les coûts de la sous-activité *Renforcement des systèmes de Gestion de la Qualité et de la Responsabilité* sont inclus dans le modèle mais ne génèrent pas d'avantages distincts ; (b) l'investissement prévu pour le centre d'ETFP géré par le secteur privé dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP)<sup>12</sup>, et (c) les investissements restants pour les autres centres d'ETFP gérés par le secteur privé effectués à travers le mécanisme de subvention avec (b) et (c) dans le cadre de la sous-activité du *Nouveau modèle d'ETFP dirigé par le secteur privé*. Les analyses de (b) et (c) sont effectuées séparément et ensuite, finalement combinées pour produire un TRE de l'Activité dans son ensemble.

---

<sup>12</sup> Le modèle initial a été développé pour le secteur du BTP, bien que le programme ait été modifié pour se concentrer uniquement sur le sous-secteur du TP. Les modèles CBA ultérieurs pour l'ETFP ne prendront en compte que le TP et les autres secteurs sélectionnés pour construire des centres.

Le modèle ACB pour cette activité tente d'inclure tous les coûts attendus, qu'ils soient financés par le MCC, d'autres donateurs ou le Gouvernement. Les principaux flux de bénéfices sont que les diplômés des centres d'ETFP gérés par le secteur privé financés par le MCC obtiendraient des gains futurs plus élevés et une probabilité d'emploi plus élevée en raison de l'amélioration de la qualité et de la pertinence des nouveaux centres de formation.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, le TRE pour cette activité est inférieur à 10%, seuil-type du MCC. Contrairement aux deux autres modèles présentés ci-dessus, celui-ci est considéré comme un TRE préliminaire. Au moment de cette analyse économique initiale, il a été difficile de calculer un TRE qui reflète les rendements potentiels de cet investissement avec un degré de certitude raisonnable. Cela est dû aux niveaux élevés d'incertitude résultant de la portée et du stade de la conception de l'intervention, ainsi qu'à la fiabilité des données utilisées pour estimer les paramètres clés. Des TRE supplémentaires seront calculés pour chaque centre d'ETFP géré par le secteur privé, y compris le centre des TP avant que chaque investissement de MCC pour le centre d'ETFP géré par le secteur privé ne soit réalisé. Cela permettra de s'assurer que le MCC investit dans un projet rentable.

Deux des principaux moteurs du modèle sont axés sur le contrefactuel : ce que l'étudiant aurait fait « sans » l'existence des centres ETFP financés par Compact et les estimations des salaires potentiels « avec » et « sans » le Projet. Les contrefactuels adoptés pour cette analyse se répartissent en deux catégories : (1) les centres ETFP actuels ne fournissent pas cette formation (soit sur le domaine d'étude, carrière, métier, ou niveau de diplôme ou de certification) et (2) les centres ETFP actuels fournissent cette formation, mais de qualité inférieure, ce qui entraîne des taux d'emploi plus bas, en particulier dans leur domaine d'études, et des salaires plus bas par rapport aux centres ETFP financés par le Compact.

Cette dichotomie est alors liée à la question de savoir si les étudiants auraient interrompu leur scolarité au niveau inférieur de l'enseignement / la formation ou s'ils auraient continué leur scolarité mais dans un autre domaine d'études. Il existe des preuves extrêmement limitées et des données disponibles pour informer la scission entre ces deux contrefactuels, en particulier pour ces centres à financer par le biais de l'établissement de subvention, mais aussi pour le centre TP pré-identifié. Pour le centre TP, des travaux de conception supplémentaires sont nécessaires pour déterminer les programmes et diplômes spécifiques qui seront offerts.

Les données sur les salaires et l'emploi pour ceux qui préparent leurs diplômes dans un centre ETFP ou un centre connexe ou qui travaillent dans le secteur TP avec un titre de travail similaire sont limitées et contradictoires. Parmi les multiples sources de données disponibles, l'éventail des estimations de salaires possibles reste large et il n'y a pas de chevauchement évident sur lequel s'appuyer pour développer une estimation fiable pour le scénario « avec » ou « sans » projet.

La taille de la cohorte de diplômés est un paramètre clé qui influence considérablement l'estimation du TRE. Il est difficile de développer des estimations appropriées pour ce paramètre sans définir les secteurs économiques des centres d'ETFP gérés par le secteur privé prévus ou des programmes spécifiques et des niveaux de diplômes à offrir. De plus, en Côte d'Ivoire, seulement 12% de la population obtient un diplôme d'études secondaires et 33% d'entre eux achèvent les études du collège.

Cela limite l'offre potentielle d'étudiants dans les centres d'ETFP gérés par le secteur privé prévus. Le nombre de cohortes doit être déterminé à la fois par la demande potentielle du secteur privé et la possibilité de trouver un nombre suffisant d'étudiants qui répondent aux exigences minimales requises pour un diplôme donné et qui s'intéressent au domaine d'études offert par le centre d'ETFP géré par le secteur privé. Cette information n'a pas encore été obtenue.

Enfin, dans le contexte des principaux facteurs mentionnés ci-dessus, il sera essentiel de minimiser les coûts de chaque centre. Bien que le coût d'un centre dépende du secteur économique spécifique et de l'équipement nécessaire pour fournir la formation pertinente, le nombre d'étudiants par cohorte et l'écart de revenu entre les situations « avec » et « sans » projet devront justifier ces coûts.

Le MCC travaillera en étroite collaboration avec le MCA-Côte d'Ivoire pour obtenir des données supplémentaires et à ajuster les investissements dans cette activité dans l'optique de concevoir une activité rentable qui obtienne un TRE supérieur ou égal à 10%.

### **2.3.2. Analyse économique du Projet de Transport d'Abidjan**

Six modèles ACB ont été produits pour les investissements dans le transport dans le cadre de l'activité *Infrastructures de transport*. Le TRE a dépassé 20% pour chaque investissement, produisant une valeur actualisée estimée à près de 560,5 millions de dollars et une valeur actuelle nette (VAN) estimée à 361,4 millions de dollars américains en 2019.

#### ***Activité Infrastructures de transport***

Les bénéfices des investissements dans le Transport ont été modélisés avec le logiciel « Highway Development and Management (HDM) 4 ». Le HDM-4 évalue les avantages économiques en calculant le bénéfice du consommateur pour les usagers de la route en raison des économies de coûts d'exploitation des véhicules et des économies de temps liées à l'amélioration de la route.

Les modèles ACB incluent tous les coûts d'investissement, ainsi que tous les coûts associés à une maintenance supplémentaire des routes. Les coûts de l'activité *Infrastructure de Transport* sont basés sur les coûts estimés dans le plan financier pluriannuel. En outre, une part pondérée en fonction des coûts de gestion du Compact et des coûts de S&E a été ajoutée à chaque modèle ACB.

Les coûts de maintenance supplémentaires ont été estimés en fonction des coûts de maintenance de routine par rapport aux coûts de maintenance engagés dans le scénario contractuel.

Alors que les coûts d'exploitation des véhicules et les économies de temps sont les avantages microéconomiques immédiats du Projet, celui-ci contribuera également à l'économie de la Côte d'Ivoire en améliorant l'accès aux emplois, aux biens et aux services sociaux. Ces effets de second ordre font partie de l'objectif plus large d'amoindrir la contrainte de la circulation des biens et des personnes, bien que ces effets ne soient généralement pas captés dans un ACB.

### ***Activité de Gestion et de Planification des Transports.***

Les TRE n'ont pas été estimés pour l'Activité de *Gestion et de planification des transports*. La sous-activité *priorisation de la sécurité routière* a été difficile à modéliser en raison de données limitées. La sous-activité *Programme d'Études Supérieures en Infrastructures*, a certains objectifs qui pourraient être monétisés, mais qu'ils seraient difficiles d'attribuer uniquement au MCC à travers la logique d'intervention du Projet.

À l'heure actuelle, des données suffisantes sont indisponibles pour évaluer un TRE pour la sous-activité du *stationnement de camions et du centre de logistique*, bien qu'il doive être calculé avant la finalisation de tout Partenariat Public-Privé (PPP).

## **2.4. Participants et bénéficiaires prévus**

Selon le Guide pour l'analyse économique et des bénéficiaires du MCC, les bénéficiaires des projets sont considérés comme *des personnes qui devraient bénéficier de meilleurs niveaux de vie grâce aux activités du Compact visant à augmenter leurs revenus réels*. L'Analyse Coût-Bénéfice des projets proposés fournit des détails sur les flux d'avantages par lesquels les bénéficiaires devraient bénéficier d'une augmentation de leurs revenus.

Le Compact devrait bénéficier à au moins 11.300.000 de personnes sur 20 ans, réparties à travers les Projets comme indiqué ci-dessous. Ceci est résumé pour chaque projet dans le tableau 2, avec une estimation des bénéfices totaux. À des fins de définition, il est important de noter que tous les participants aux projets du MCC ne deviennent pas nécessairement des bénéficiaires.

Les bénéficiaires connaîtront des niveaux de vie améliorés à la suite des investissements du MCC qui seront évalués par l'augmentation des revenus des ménages. Alors que le MCC se concentre souvent sur un individu, *les bénéficiaires comprennent tous les membres d'un ménage où au moins un individu bénéficie d'une augmentation de revenu* et ensuite fait des ajustements nécessaires pour juguler tout double comptage potentiel.

Tableau 2 : Bénéficiaires attendus du Programme

Projet	Bénéficiaires estimés	Valeur Actuelle* (VA) des avantages	Valeur Actuelle Nette* (VAN) <sup>13</sup>
Projet Compétences	2,8 millions	423,9\$US	131,7 <sup>14</sup> \$US
Projet Transport	8,8 millions	560,5 \$US	361,4 <sup>15</sup> \$US
<b>Total</b>	<b>11,3 millions<sup>16</sup></b>		

\* Millions de Dollars US actualisés 2019

#### 2.4.1. Analyse des bénéficiaires du Projet de Compétences pour l'employabilité et la productivité

Le projet Compétences, après ajustement pour tout double comptage potentiel, devrait bénéficier à environ 2.800.000 de personnes sur 20 ans. Les bénéficiaires diffèrent en fonction des modèles ACB pour la sous-Activité *Nouveaux collègues pour l'accès équitable*, la sous-activité *Amélioration et extension de la formation des enseignants* et l'activité *ETFP*, et sont décrits dans le tableau 2 et les points ci-dessous.

Comme indiqué ci-dessus, il n'a pas été possible de réaliser une ACB pour deux sous activités de l'activité Enseignement Secondaire, à savoir la sous-Activité politique du genre et renforcement institutionnel et la sous-Activité Système de Gestion et de prise des décisions. En l'absence d'un modèle ACB ou d'une conception détaillée du projet, il n'a pas été possible d'estimer le nombre de bénéficiaires. L'estimation de 2.800.000 bénéficiaires provient donc des trois modèles d'ACB existants.

Tableau 3 : Potentiel bénéficiaires du Projet Compétences

Activités / Sous-Activités	Définition des Bénéficiaires	Estimations du Nombre de Bénéficiaires
Sous-activité <i>Nouveaux collègues pour l'accès équitable</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élèves, issus d'environnements non urbains et susceptibles d'être issus de ménages à faible revenu, qui sont inscrits dans les nouveaux CDP qui seront construits dans les régions d'intervention</li> <li>▪ Membres des ménages des élèves formés</li> </ul>	612.079

<sup>13</sup> La VAN illustre les avantages nets, qui soustraient les coûts actualisés des avantages actualisés. L'ACB produit deux résultats principaux : le TRE et la VAN. Cela fournit une image plus complète et permet une comparaison à ce niveau entre projets

<sup>14</sup> Cette VAN au niveau du projet est estimée à partir des modèles ACB individuels décrits dans le tableau ci-dessus. Ceci inclut la valeur actuelle des coûts pour les composantes ne disposant pas d'un TRE individuel.

<sup>15</sup> Cette VAN au niveau du projet est estimée à partir des modèles ACB individuels décrits dans le Tableau ci-dessus. Elle est interprétée comme la VAN pour 79% des investissements du projet.

<sup>16</sup> Il existe un chevauchement attendu chez les bénéficiaires dans les deux projets afin que les bénéficiaires ne puissent pas simplement être ajoutés pour évaluer le nombre total des bénéficiaires du Compact.

Activités / Sous-Activités	Définition des Bénéficiaires	Estimations du Nombre de Bénéficiaires
Sous-activité <i>Amélioration et extension de la formation des enseignants</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élèves des enseignants formés sur le nouveau module de formation des enseignants au niveau national</li> <li>▪ Membres des ménages des élèves formés</li> </ul>	2.123.594
Activité <i>ETFP</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élèves et Étudiants inscrits dans les nouveaux centres d'ETFP gérés par le secteur privé</li> <li>▪ Membres des ménages des Élèves et Étudiants formés dans les nouveaux centres</li> </ul>	68.636

- Les bénéficiaires de la construction d'établissements scolaires dans le cadre de la sous-activité *Nouveaux collèges pour l'accès équitable* seront localisés sur deux régions (Gbêkê et San Pedro). Il est probable qu'il y ait un petit chevauchement entre les bénéficiaires et la sous-activité d'*Amélioration et extension de la formation des enseignants*, mais il est comptabilisé dans les estimations finales des bénéficiaires ci-dessus. Étant donné que les établissements seront situés dans les zones rurales et périurbaines, les bénéficiaires seront considérés comme des élèves issus d'environnements non urbains et susceptibles d'être issus de ménages à faible revenu. On s'attend également à ce que les filles bénéficient plus que les garçons de cette sous-activité, mais comme nous mesurons les bénéficiaires au niveau des ménages, cela devrait être global.
- La sous-activité *Amélioration et extension de la formation des enseignants* produira des enseignants du premier cycle du secondaire qui serviront dans les établissements scolaires en Côte d'Ivoire, offrant des bénéfices potentiels à leurs élèves et aux ménages des élèves dans tout le pays. Par conséquent, les enseignants sont des participants à un Projet financé par le MCC, et les bénéficiaires potentiels sont les élèves et les membres de leur ménage.
- En outre, la sous-activité d'*Amélioration et d'extension de la formation des enseignants* a une portée nationale et formera beaucoup plus d'enseignants que les établissements financés par le MCC n'ont besoin, et appuiera le déploiement des enseignants sur tout le territoire national. Par conséquent, il y aura un chevauchement au niveau des bénéficiaires potentiels qui fréquentent une école construite par MCC et qui ont un enseignant nouvellement formé, mais la majorité des bénéficiaires potentiels recevra l'un ou l'autre. La sous-activité d'*Amélioration et d'extension de la formation des enseignants* fournit des avantages axés sur les gains en termes d'éducation de qualité, tandis que les établissements nouvellement construits produisent des bénéfices axés sur des années supplémentaires de scolarité. Par conséquent, des modèles distincts et des calculs distincts de TRE sont nécessaires.

- L'activité de l'ETFP devrait bénéficier principalement à Abidjan avec jusqu'à un quart des diplômés à San Pedro et Gbêkê. Étant donné le niveau d'instruction qui sera nécessaire pour entrer dans de nombreux programmes offerts par les centres d'ETFP, il est hautement probable que les bénéficiaires ne rentrent pas dans les catégories de revenus les plus bas et que les femmes ne soient pas bien représentées. L'intervention vise à incorporer des incitations, des politiques, etc. dans la conception plus détaillée du Projet afin de viser explicitement les femmes et les individus issus de communautés vulnérables et/ou à faible revenu.

#### **2.4.2. Analyse des bénéficiaires du Projet de Transport d'Abidjan**

Les investissements du Projet Abidjan Transport, aux fins de l'analyse des bénéficiaires, auront un caractère général, ce qui étendra les avantages sur une population importante au lieu de cibler des groupes spécifiques de bénéficiaires. En raison de la centralité géographique et des volumes élevés de trafic des segments routiers proposés (27.000 à 85.000 véhicules par jour), *toute la population d'Abidjan est considérée comme bénéficiaire*. Compte tenu de la croissance démographique d'Abidjan, le Projet Transport devrait bénéficier à près de 8.800.000 personnes sur 20 ans. Comme environ 300.000 bénéficiaires du Projet Compétences sont censés être des résidents d'Abidjan, ils ont été déduits du nombre total de bénéficiaires pour éviter le double comptage.



### 3. COMPOSANTE SUIVI

#### 3.1. Résumé de la stratégie de suivi

Le Programme fera l'objet d'un suivi systématique par le biais d'indicateurs et les progrès seront régulièrement rapportés pendant la mise en œuvre. Les données de suivi seront analysées régulièrement pour permettre à l'équipe de gestion du MCA-Côte d'Ivoire et au MCC de faire des ajustements programmatiques nécessaires en vue d'améliorer la mise en œuvre globale et les résultats du programme.

Un indicateur est associé à chaque résultat du cadre logique du projet afin de suivre la logique du projet dans le temps. Le S&E du MCC distingue quatre niveaux d'indicateurs : résultat, produit, processus et risque/hypothèse. Ils sont définis ci-dessous :

- *Indicateur de résultat* - Un indicateur qui mesure un résultat attendu des produits d'une intervention. Souvent, de nombreux indicateurs de résultats ne sont pas suivis pendant la durée du programme, mais sont plutôt rapportés par des évaluations après la fin du programme.
- *Indicateur de produit* - Un indicateur qui mesure directement les biens ou les services produits comme résultat direct de l'utilisation (dépense) des fonds du programme.
- *Indicateur de processus* - Un indicateur qui mesure le progrès accompli vers l'achèvement d'une activité, une étape vers la réalisation des produits et un moyen de s'assurer que le plan de travail se déroule comme prévu<sup>17</sup>.
- *Indicateur de risque/hypothèse* - Un indicateur qui mesure un risque ou une hypothèse dans le cadre logique du projet.

Afin d'assurer que le programme est sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs, les indicateurs seront mesurés par rapport aux bases de références et cibles établies, dérivées de l'analyse coût-bénéfice ex-ante, d'autres types d'analyses et des documents de conception du projet. Les niveaux de référence reflètent la situation avant une intervention de développement, par rapport à laquelle les progrès peuvent être appréciés ou des comparaisons effectuées. Les cibles sont les valeurs attendues pour un indicateur particulier à un moment donné et reflètent les hypothèses sous-jacentes faites dans la conception du projet sur ce que le projet est susceptible d'accomplir.

Le MCC utilise des indicateurs communs pour mesurer de manière cohérente les progrès des programmes dans les secteurs clés et rendre compte de ces résultats aux parties prenantes internes et externes. Les indicateurs communs pertinents du MCC sont inclus dans le présent plan de suivi et d'évaluation. Le tableau de documentation des indicateurs définit les indicateurs pour chaque projet et se trouve à l'annexe I. Les données de référence et les cibles pour chaque indicateur sont définies à l'annexe II.

---

<sup>17</sup> Les niveaux d'indicateurs sont définis de manière formelle dans la Politique de Suivi - Evaluation des Programmes Compacts et Seuil du MCC.

La Direction du Suivi – Evaluation et de l'Analyse Economique (DSEAE) du MCA-Côte d'Ivoire consultera et assistera les entités de mise en œuvre dans l'établissement de leur plan de collecte des données et de leurs canevas de rapport pour rendre compte des indicateurs appropriés inclus dans ce plan.

### **3.2. Exigences de Rapport Standards**

#### **Rapports au MCC : Dossier de Demande de Décaissement Trimestriel**

Les rapports de performance servent de moyen par lequel la Direction du MCA-Côte d'Ivoire informe le MCC des progrès de la mise en œuvre. Actuellement, le MCC exige que MCA-Côte d'Ivoire soumette chaque trimestre un Dossier de Demande de Décaissement Trimestriel (Quarterly Disbursement Request Package / QDRP). Le QDRP doit contenir un tableau de suivi des indicateurs (ITT). Un ITT complet présente les indicateurs réalisés les trimestres précédents et les progrès des indicateurs du trimestre en cours par rapport aux cibles fixées dans le présent plan de S&E. Pour le MCC et le MCA-Côte d'Ivoire, l'ITT est la principale source des rapports internes et externes sur les progrès des indicateurs pendant la mise en œuvre.

Des dispositions supplémentaires sur l'établissement des rapports sont contenus dans les directives du MCC sur les [Dossiers de Demandes de Décaissement \(QDRP\)](#) et sur le Tableau Trimestriel de Suivi des Indicateurs.

#### **Rapport au MCA et aux Parties Prenantes Locales**

Même si le QDRP doit être envoyé à MCC, les entités responsables doivent également utiliser ces rapports et les données qu'ils contiennent pour analyser les progrès et les performances en interne.

### **3.3. Revues de la qualité des données**

En tant qu'agence axée sur les données, le MCC s'engage à s'assurer que toutes les données utilisées dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet sont de bonne qualité. La qualité des données est essentielle pour maintenir un haut niveau de confiance dans la prise de décision du MCC ainsi que pour une communication transparente des résultats du MCC.

La qualité des données de l'ITT est de la responsabilité première du personnel de MCA-Côte d'Ivoire, notamment l'Unité S&E de MCA-Côte d'Ivoire (Direction du Suivi-Evaluation et de l'Analyse Economique). L'unité de suivi et d'évaluation, les autres membres du personnel de MCA-Côte d'Ivoire et les entités de mise en œuvre, le cas échéant, doivent régulièrement vérifier la qualité des données. L'unité de S&E doit vérifier que toutes les données rapportées ont une documentation source appropriée et que les calculs ont été effectués correctement. L'unité de suivi et d'évaluation de MCA-Côte d'Ivoire effectuera régulièrement des visites des sites d'activités ou à la demande de MCC, afin de vérifier la qualité des données collectées dans le cadre de ce PS&E.

Hormis les contrôles réguliers de la qualité des données effectués par le personnel de MCA-Côte d'Ivoire, des revues de la qualité des données (RQD) seront réalisées conformément aux exigences de la politique de S&E de MCC. Les objectifs des RQD sont d'analyser dans quelle mesure les

données répondent aux normes définies dans la politique de S&E de MCC. On note que les évaluateurs sont censés effectuer des évaluations de la qualité de toutes les données qui seront utilisées dans le cadre de l'évaluation. Il n'est pas nécessaire de procéder à des examens supplémentaires de la qualité de ces données à l'initiative de MCA-Côte d'Ivoire.

Chaque RQD sera minutieusement documenté dans un rapport décrivant toutes les lacunes ou faiblesses constatées par rapport aux normes de qualité des données. Le rapport doit également formuler des recommandations pour remédier à ces problèmes lorsque cela est possible. Lorsqu'une solution n'est pas possible ou rentable, le rapport doit identifier les indicateurs ou les sources de données de remplacement qui permettront de remédier à la faiblesse constatée.

Le MCA-Côte d'Ivoire est chargé de s'assurer que les recommandations des RQD approuvées par la MCC sont suivies et mises en œuvre. Après la finalisation du rapport sur la qualité des données, le MCA-Côte d'Ivoire doit créer un plan d'actions, qui identifie clairement les recommandations du RQD que le MCA-Côte d'Ivoire mettra en œuvre, ainsi qu'un calendrier associé et les prochaines étapes. Ce plan d'actions doit être soumis en anglais et examiné par le MCC. Une fois approuvé par la MCC, le plan d'action sera mis à la disposition du public sur le site web de MCA-Côte d'Ivoire, soit en tant qu'addendum au PS&E, soit en tant que document indépendant.

Un RQD avant la mise en œuvre a été initié en 2019 pour examiner la qualité des données qui seraient agrégées et rapportées conformément au plan de S&E de MCA-Côte d'Ivoire, afin de mettre en évidence toute faiblesse critique affectant la validité desdites données, et de recommander des actions concrètes et réalisables pour améliorer la qualité des futurs efforts de collecte et de rapport des données dans le cadre du plan de S&E. Cependant, une différence d'approche entre la MCC et le cabinet sélectionné pour effectuer le RQD n'a pas permis de mener à bien le RQD avant la mise en œuvre.

Il est prévu qu'une ou plusieurs entités soient engagées par le MCA-Côte d'Ivoire au cours des années 4 et 5 du programme pour effectuer un ou plusieurs RQD des données de mise en œuvre. Ces RQD devraient examiner les indicateurs clés, y compris la vérification des données primaires ainsi que les procédures de collecte de données, les processus et les rapports. Dans ce contexte, au cours de l'année 4 du Compact, le MCA-Côte d'Ivoire, en accord avec MCC-M&E, a lancé un RQD ciblé pour examiner les taux bruts de scolarisation dans les écoles secondaires du premier cycle dans les régions de Gbêkê et San Pedro lesquels sont utiles à plusieurs résultats clés de l'Activité Enseignement Secondaire comme documenté dans le cadre logique du projet.

L'objectif global de ce RQD est d'analyser dans quelle mesure les données sur les taux bruts de scolarisation dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans les régions de Gbêkê et San Pedro répondent aux normes de qualité des données définies ci-dessus. Cette section sera mise à jour une fois que le plan d'action du RQD ci-dessus sera disponible afin de refléter les dates réelles, le matériel utilisé, les principales conclusions et les étapes clés de l'action. De la même manière, cette section sera mise à jour au fur et à mesure que d'autres RQD seront contractés et réalisés jusqu'à la fin du programme.

## 4. COMPOSANTE EVALUATION

### 4.1. Résumé de la stratégie d'évaluation

Si un bon suivi du programme est nécessaire pour la gestion de projet, il ne suffit pas pour évaluer les résultats finaux. Par conséquent, le MCC et le MCA-Côte d'Ivoire utilise l'évaluation comme un outil pour mieux comprendre l'efficacité des projets financés. L'évaluation est la collecte et l'analyse systématique de l'information sur les caractéristiques et les résultats d'un projet. Des directives et des normes détaillées pour la préparation, la révision et la diffusion des évaluations sont publiées par la MCC dans [le Guide de gestion des évaluations](#).

Selon la politique de S&E du MCC, chaque projet d'un programme doit faire l'objet d'une évaluation indépendante pour déterminer s'il a atteint son objectif fixé. Pour chacune de ces évaluations, un contrat sera signé par MCC avec une firme d'évaluation. MCC et MCA-Côte d'Ivoire s'engagent à veiller à ce que les évaluations indépendantes soient rigoureusement conçues pour mesurer les résultats attendus de chaque projet. Chaque évaluation sera conçue pour répondre aux questions suivantes :

1. Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre conformément au plan (en termes de quantité et de qualité des produits) ?
2. Le projet a-t-il atteint l'objectif fixé dans le délai et l'ampleur prévus, comme documenté dans le plan de suivi et d'évaluation ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

Le processus d'examen des évaluations du MCC suivra les lignes directrices décrites dans la politique de S&E du MCC.

Pour chaque évaluation indépendante, MCA-Côte d'Ivoire est responsable de la création d'une appropriation et d'un engagement local pour l'évaluation, de la supervision de la firme de collecte de données, du contrôle de la qualité des activités et du matériel d'évaluation, et de la diffusion locale des résultats de l'évaluation.

Conformément à la politique de S&E du MCC, les résultats de chaque évaluation seront diffusés par le biais de revue et de présentations des rapports aux parties prenantes. Les rapports associés, le matériel de collecte de données et les ensembles de données seront mis à la disposition du public sur le site web du MCC.

### 4.2. Plans des Evaluations Indépendantes

Le tableau suivant résume les évaluations indépendantes planifiées pour ce programme. Le détail de chaque évaluation est présenté ci-dessous.

Tableau 4 : Plans des évaluations indépendantes

Nom de l'Évaluation	Type d'Evaluation	Évaluateur	Méthodologie Primaire / Secondaire	Date de Rapport Final
Activité Enseignement Secondaire	À Déterminer	Mathematica	À Déterminer	À Déterminer
Activité Enseignement Technique et Formation Professionnelle	À Déterminer	À Déterminer	À Déterminer	À Déterminer
Projet Abidjan Transport	Performance	À Déterminer	Pre-post (HDM-4)	À Déterminer

#### 4.2.1. Activité Enseignement Secondaire

##### Périmètre

Cette évaluation répondra à la question centrale suivante :

- L'activité a-t-elle permis d'augmenter le nombre d'années d'enseignement reçues et d'améliorer l'acquisition des compétences de base recherchées, y compris la lecture, les mathématiques et les compétences générales, pour les élèves du premier cycle du secondaire dans le délai et avec l'ampleur prévus, comme indiqué dans le plan de suivi-évaluation ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

La réponse à la première partie de cette question sera basée sur les indicateurs de niveau objectif décrits dans les annexes I et II. La réponse à la deuxième partie de la question sera basée sur l'analyse des autres indicateurs du cadre logique du projet, qui sont également décrits dans les annexes I et II. Les raisons pour lesquelles l'équipe projet a fixé les cibles des objectifs seront documentées dans l'annexe II.

##### Méthodologie

L'évaluation devrait être une évaluation des performances ou une évaluation utilisant des méthodes mixtes. Un premier examen de la conception du programme suggère qu'une évaluation d'impact utilisant des méthodes quasi-expérimentales pourrait être possible pour les sous-Activités "Accès équitable" et "formation des enseignants". Compte tenu de la nature des autres sous-activités, il est probable que des méthodes non expérimentales seront les plus appropriées pour évaluer ces investissements.

## Sources de Données et calendrier

L'évaluation doit permettre de collecter et/ou d'analyser des données provenant des sources suivantes et de produire les rapports suivants :

Tableau 5 : Sources de données et calendrier de l'évaluation de l'Activité Enseignement Secondaire

Nom de la source de données	Calendrier de collecte des données	Nom du rapport	Calendrier de publication du rapport
Enquêtes auprès des jeunes (primaire)	<i>À déterminer</i>	<i>À déterminer</i>	<i>À déterminer</i>
Enquêtes auprès des enseignants (primaire)			
Entretiens avec des informateurs clés et discussions de groupe avec les responsables de la mise en œuvre des activités, les élèves, les enseignants et les membres de l'administration des écoles, les parents et les membres de la communauté (primaire)			
Données administratives sur les élèves fournies par le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (secondaire)			
Données administratives sur les enseignants fournies par l'École Normale Supérieure (secondaire)			

De plus amples détails sur la conception de cette évaluation seront fournis dans le rapport de conception de l'évaluation (RCE) de l'évaluateur indépendant, une fois ce RCE finalisé.

### 4.2.2. Activité Enseignement Technique et Formation Professionnelle

#### Périmètre

Cette évaluation répondra à la question centrale suivante :

- L'activité a-t-elle permis d'améliorer l'acquisition de compétences techniques recherchées et d'augmenter les taux d'insertion des diplômés des centres d'ETFP soutenus par le Compact dans les délais et avec l'ampleur prévus, comme indiqué dans le plan de suivi-évaluation ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

La réponse à la première partie de cette question sera basée sur les indicateurs de niveau objectif décrits dans les annexes I et II. La réponse à la deuxième partie de la question sera basée sur l'analyse des autres indicateurs du cadre logique du projet, qui sont également décrits dans les annexes I et II. Les raisons pour lesquelles l'équipe projet a fixé les cibles des objectifs seront documentées dans l'annexe II.

## Méthodologie

Il est prévu que l'évaluation soit une évaluation des performances.

### Sources de Données et calendrier

L'évaluation doit permettre de collecter et/ou d'analyser des données provenant des sources suivantes et de produire les rapports suivants :

Tableau 6 : Sources de données et calendrier de l'évaluation de l'Activité ETFP

Nom de la source de données	Calendrier de collecte des données	Nom du rapport	Calendrier de publication du rapport
Enquêtes de suivi des diplômés (primaire)	<i>À déterminer</i>	<i>À déterminer</i>	<i>À déterminer</i>
Entretiens avec des entreprises qui emploient des diplômés des centres ETFP soutenus par le Compact (primaire)			
Données administratives fournies par les centres ETFP, les ministères et autres acteurs concernés (secondaire).			

De plus amples détails sur la conception de cette évaluation seront fournis dans le rapport de conception de l'évaluation (RCE) de l'évaluateur indépendant, une fois ce RCE finalisé.

### 4.2.3. Projet Abidjan Transport

#### Périmètre

Cette évaluation répondra à la question centrale suivante :

- Le projet a-t-il permis de réduire les coûts d'exploitation des véhicules et les temps de trajet sur les tronçons de route ciblés, tout en améliorant la mobilité et la sécurité globales des piétons et des véhicules dans les délais et avec l'ampleur prévus, comme indiqué dans le plan de suivi-évaluation ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

La réponse à la première partie de cette question sera basée sur les indicateurs de niveau objectif décrits dans les annexes I et II. La réponse à la deuxième partie de la question sera basée sur l'analyse des autres indicateurs du cadre logique du projet, qui sont également décrits dans les annexes I et II. Les raisons pour lesquelles l'équipe projet a fixé les cibles des objectifs seront documentées dans l'annexe II.

#### Méthodologie

L'évaluation devrait être une évaluation de performance s'appuyant sur une méthodologie pré-post. L'évaluation du projet sera menée conformément aux meilleures pratiques du MCC en matière d'évaluation des routes.

**Sources de Données et calendrier** L'évaluation doit permettre de collecter et/ou d'analyser des données provenant des sources suivantes et de produire les rapports suivants :

Tableau 7 : Sources de données et calendrier de l'évaluation du Projet ATP

Nom de la source de données	Calendrier de collecte des données	Nom du rapport	Calendrier de publication du rapport
Données des études de conception (primaire)	<i>À déterminer</i>	<i>À déterminer</i>	<i>À déterminer</i>
Comptage du trafic par type de véhicule, enquêtes origine-destination, mesures de l'Indice de Rugosité International et mesures d'échantillons de déflexion (primaire)			
Entretiens avec des informateurs clés (primaire)			
Rapports d'exécution (secondaire)			

De plus amples détails sur la conception de cette évaluation seront fournis dans le rapport de conception de l'évaluation (RCE) de l'évaluateur indépendant, après qu'il soit recruté et une fois ce RCE finalisé.



## 5. MISE EN OEUVRE ET GESTION DU S&E

### 5.1. Responsabilités

Cette section décrit les responsabilités en matière de suivi et d'évaluation de MCA-Côte d'Ivoire, du MCC et du gouvernement après la fin du programme.

#### 5.1.1. MCA-Côte d'Ivoire

Au sein du MCA-Côte d'Ivoire, la Direction du Suivi -Evaluation et de l'Analyse Economique (DSEAE) sera composée d'un Directeur qui aura la responsabilité principale de diriger et de gérer toutes les activités de S&E et d'Analyse Economique, deux Managers S&E et un Economiste qui assisteront le Directeur dans l'exécution des activités de S&E et d'analyses économiques. En outre, la DSEAE recrutera du personnel de support à court terme en fonction des besoins. La DSEAE exécutera, ou recrutera des consultants pour mener à bien les activités suivantes, entre autres :

- Diriger le développement et les mises à jour périodiques du plan de suivi-évaluation du Compact de la Côte d'Ivoire, conformément aux politiques et directives du MCC et en coordination avec le MCC et les parties prenantes concernées.
- Diriger la mise en œuvre de la composante suivi du plan de suivi-évaluation du Compact de la Côte d'Ivoire afin de fournir en temps utile des informations pertinentes pour la gestion du projet et l'élaboration des rapports externes, notamment :
  - Définir les indicateurs de performance à suivre ainsi que leurs données de référence et leurs cibles en collaboration avec les équipes projet.
  - Identifier les lacunes critiques en matière de données ou les problèmes de qualité de données liés aux indicateurs du plan de S&E, puis concevoir et mettre en œuvre un plan pour résoudre ces problèmes et renforcer les capacités de la partie qui produit les données (par exemple, les entités gouvernementales ou les agences d'exécution du projet).
  - Travailler avec les exécutants et les entités de mise en œuvre pour s'assurer que les exigences du suivi et évaluation sont correctement pris en compte dans leurs contrats et accords d'entité de mise en œuvre, respectivement, et qu'il existe une compréhension commune des indicateurs pertinents et des autres exigences.
  - Produire l'ITT. Il s'agit notamment d'examiner toutes les données de l'ITT sur une base trimestrielle, de vérifier les valeurs incohérentes avec les chefs de projet et les agences d'exécution du projet, et de soumettre des documents justificatifs pour toutes les données qui sont rapportées.
  - Effectuer un examen de la qualité des données de suivi rapportées par le MCA-Côte d'Ivoire ainsi que des probables futures sources de données de suivi (c'est-à-dire les sources de données identifiées dans le plan de suivi-évaluation) et mettre en œuvre un plan pour remédier à toute faiblesse identifiée.

- Concevoir et mettre en œuvre des analyses opérationnelles de la progression vers la réalisation des produits et des résultats intermédiaires, en particulier dans les situations où des préoccupations ont été soulevées concernant la qualité ou la validité des données.
- Diffuser les informations de l'ITT approuvé aux parties prenantes concernées en Côte d'Ivoire et à MCC.
- Soutenir la conception et la mise en œuvre de la composante évaluation du plan de suivi-évaluation du Compact de la Côte d'Ivoire afin de promouvoir la responsabilité et l'apprentissage, notamment :
  - Fournir au MCC et aux évaluateurs indépendants les données et la documentation nécessaires à la conception et à la mise en œuvre des évaluations.
  - Suivre la conformité des plans de conception et de mise en œuvre des évaluations, et signaler tout écart à l'évaluateur indépendant.
  - Examiner les rapports d'évaluation, les outils d'enquête et les autres documents produits par chacun des évaluateurs engagés par le MCC pour mener des évaluations indépendantes.
  - Gérer la revue des rapports et des outils d'évaluation par les parties prenantes locales.
  - Sélectionner des firmes d'enquête pour entreprendre la collecte de données de base et intermédiaires pour les évaluations indépendantes et superviser le travail de ces firmes en coordination avec l'évaluateur indépendant.
  - Organiser des réunions/événements pour la diffusion des résultats des évaluations pour chaque rapport d'évaluation.
- S'assurer que les analyses coûts-bénéfices et les analyses des bénéficiaires, y compris les estimations du taux de rendement économique (TRE), sont modifiées et mises à jour conformément aux directives du MCC au fur et à mesure que des informations pertinentes sont disponibles (mise à jour des paramètres et variables clés à la réception de données nouvelles ou de meilleure qualité).
- Maintenir une collaboration et une intégration étroites entre la DSEAE et les équipes projet afin de s'assurer que les données et les analyses sont exactes, à jour et qu'elles soutiennent la conception et la gestion de projets fondées sur des données probantes.
- Maintenir une communication régulière avec la direction du MCA-Côte d'Ivoire, le personnel de MCC chargé du Suivi-Evaluation et de l'Analyse Economique afin de fournir des mises à jour sur l'état des activités de la DSEAE, et de communiquer les risques liés à l'avancement de la mise en œuvre ou à l'obtention des résultats.
- Gérer le budget de Suivi-Evaluation et fournir des mises à jour au MCC sur les engagements et les décaissements de façon trimestrielle.
- Gérer les achats et les contrats financés par le budget de Suivi-Evaluation, et rendre compte de l'état d'avancement au MCC sur une base trimestrielle.

Le Directeur du S&E et de l'Analyse Economique fera partie de Comité de Direction interne du MCA-Côte d'Ivoire, composée de membres de la Direction Générale, des directeurs de Projets et d'autres directeurs. La collaboration avec l'équipe en charge de la passation des marchés sera très importante pour préparer et mener avec célérité les acquisitions liées aux contrats de S&E, ainsi que pour s'assurer que les autres contrats de mise en œuvre contiennent les dispositions nécessaires en matière de collecte et de fourniture de données.

Les séminaires, les ateliers, l'élaboration, la distribution et la diffusion des matériels de S&E seront organisés en étroite collaboration avec la Direction en charge de la Communication du MCA.

### **5.1.2. Millennium Challenge Corporation**

Le MCC se chargera des aspects suivants du suivi-évaluation :

- Appuyer la DSEAE du MCA-Côte d'Ivoire en fournissant une assistance technique sur les tâches ci-dessous, notamment :
  - Soutien à l'élaboration et à la mise à jour du plan de suivi-évaluation, notamment en facilitant les discussions avec l'équipe pays du MCC, et en rédigeant et en mettant à jour les sections suivantes : Analyse économique, Analyse des Participants et des bénéficiaires projetés, et la Composante Evaluation.
  - Participer à toutes les Revues de la Qualité des Données, notamment les ateliers associés et en fournissant une expertise technique sur tous les livrables.
- Gérer des évaluations indépendantes de haute qualité :
  - Élaborer les termes de référence et recruter un ou plusieurs évaluateurs indépendants.
  - Financer et gérer le(s) contrat(s) des évaluateurs.
  - Réunir le Comité de gestion de l'évaluation du MCC pour examiner les principaux livrables et prendre des décisions sur la conception et la mise en œuvre des évaluations.
  - Faciliter la coordination de l'évaluation avec le MCA-Côte d'Ivoire, les Agences d'exécution et les autres parties prenantes locales.
- Examiner et approuver les ITT dans le cadre des demandes de décaissement trimestrielles du programme, et signaler à l'équipe pays du MCC tout risque pour les résultats et les données indiquées dans le ITT.
- Maintenir une collaboration et une intégration étroites entre la DSEAE et l'équipe pays de MCC afin de s'assurer que les données et les analyses de la DSEAE sont exactes, à jour et qu'elles soutiennent la conception et la gestion de projets fondées sur des preuves.
- Veillez à la transparence dans l'utilisation des fonds et des achats du Suivi-Evaluation du programme.
- Rassembler les données de l'ITT et les résultats des évaluations pour l'apprentissage et diriger les efforts de diffusion afin d'éclairer les décisions du MCC.

### **5.1.3. Activité Post-programme du gouvernement**

Afin de préparer l'évaluation post-programme, le MCA-Côte d'Ivoire devra identifier un point focal post-programme (POC) pour le MCC au plus tard un an avant la fin du programme et collaborer avec ce POC afin de mieux comprendre le programme et le processus d'évaluation de MCC. Ce POC devrait faire partie de l'entité gouvernementale qui soutiendra le processus d'évaluation post-programme. Plus précisément, après le programme, le gouvernement devra :

- Soutenir la collecte de données primaires ou les efforts pour obtenir des données secondaires auprès d'autres parties prenantes.
- S'engager à examiner les livrables des évaluations qui sont soumis après le programme.
- Faciliter la revue des livrables des évaluations post-programme par les parties prenantes pertinentes du projet.
- Soutenir la diffusion des résultats des évaluations.

Cette section sera mise à jour avec les engagements du gouvernement relatifs à la diffusion des résultats (tels que la mise à disposition de locaux et l'organisation des sessions de dissémination) avant la clôture du programme.

## **5.2. Autres acteurs impliqués dans le Suivi – Evaluation du Compact**

Outre le MCA-Côte d'Ivoire, à travers ses différentes directions, plusieurs autres acteurs joueront un rôle important dans le système de S&E du Compact.

### ***Conseil d'Administration***

Le conseil d'administration du MCA-Côte d'Ivoire est l'organe responsable de la supervision du MCA-Côte d'Ivoire. Il se réunit chaque trimestre pour orienter et superviser les actions du MCA-Côte d'Ivoire notamment la gestion, le fonctionnement et la mise en œuvre du programme Compact. Il approuve également le Plan de S&E du MCA-Côte d'Ivoire.

### ***Entités de mise en œuvre***

Les entités de mises en œuvre sont les ministères ou toute autre structure impliquée dans la mise en œuvre des Projets du Compact à travers la signature d'un Accord d'Entité de mise en œuvre avec le MCA-Côte d'Ivoire. Pendant la Durée du Compact et pendant une période de cinq ans (ou toute autre période dont les Parties peuvent convenir) après la mise en œuvre du Compact, ils assisteront le MCA-Côte d'Ivoire et le GoCI dans l'élaboration et la mise en œuvre du PS&E.

Cela pourra comprendre, entre autres, l'implication dans la collecte et l'analyse des données, l'élaboration de rapports spécifiques, la diffusion des informations sur le Projet et des rapports, l'implication dans les évaluations indépendantes.

### ***Autres Ministères, Consultants et partenaires au développement***

Les autres ministères, les Consultants, les partenaires au développement seront impliqués à divers niveaux dans la mise en œuvre du plan de S&E du Compact. Cela pourra comprendre entre autres l'implication dans la collecte et l'analyse des données, l'élaboration de rapports spécifiques, la diffusion des informations sur le Projet et des rapports et l'implication dans les évaluations indépendantes.

### **5.3. Système de Gestion de Données pour le S&E du MCA**

Tous les MCA doivent utiliser le MCC MIS pour transmettre leur rapport du QDRP (y compris l'ITT) à MCC. En outre, un MCA peut décider de développer son propre MIS pour le S&E afin de collecter des données auprès des entités de mise en œuvre. Cependant, tout développement d'un MIS par un MCA doit être coordonné étroitement avec les initiatives MCC MIS et MCA-Côte d'Ivoire MIS.

### **5.4. Revue et Révision du Plan de S&E**

Le plan de suivi-évaluation est conçu pour évoluer au fil du temps, afin de s'assurer que le plan reste à jour et cohérent avec les documents de conception et les plans de travail du projet, et d'intégrer les leçons apprises pour améliorer le suivi et la mesure des performances. Le plan de suivi-évaluation doit être maintenu à jour autant que possible, y compris en effectuant les révisions lorsque cela est nécessaire et possible. Les plans de suivi-évaluation doivent être revus et adaptés, le cas échéant, après qu'une modification du Compact ait été approuvée par le MCC. Le MCC peut conditionner le décaissement des fonds du Compact à la mise à jour des plans de suivi-évaluation.

Le S&E du MCC fait la distinction entre les changements majeurs et mineurs apportés au plan de Suivi-Evaluation (c'est-à-dire les modifications) et les révisions majeures et mineures de ce plan. Les modifications majeures se limitent aux changements du cadre logique du projet, des données de référence, des cibles et des définitions des indicateurs, en ajoutant de nouveaux indicateurs et en supprimant des indicateurs existants. Toutes les autres modifications sont considérées comme mineures. Ces modifications majeures, ainsi qu'une justification de la raison pour laquelle le changement a été effectué (uniquement pour les changements d'indicateurs), doivent être documentées dans l'annexe III de ce plan de suivi-évaluation. Cette annexe résume toutes les modifications majeures entre la signature du programme et la version actuelle du plan de suivi-évaluation. Il n'est pas nécessaire de suivre les modifications mineures dans l'annexe III.

Le processus de révision et d'approbation suivra les directives de la politique de suivi-évaluation du MCC.

## 6. BUDGET DE S&E

Le budget pour la mise en œuvre des activités de S&E proposées pour le quinquennat du Compact est de USD \$12,7 millions. Le budget de S&E n'inclut pas le personnel de S&E de l'Unité de Gestion du MCA-Côte d'Ivoire dont les salaires et les missions sont inclus dans le budget administratif du Compact.

Pendant la durée du programme, les enquêtes seront financées par le budget de suivi-évaluation du Compact. Principalement, le budget Suivi-Evaluation servira à financer les principales activités suivantes, entre autres :

- Collecte de données et enquêtes dans le cadre des évaluations indépendantes
- Suivi des indicateurs de performance
- Revues de la qualité des données
- Assistance technique et renforcement des capacités liés au S&E
- Activités d'appui au Suivi – Evaluation du Compact pouvant comprendre l'acquisition et la formation sur les logiciels spécialisés, les études et recherches spécifiques, les formations, etc.

Cependant, la conception de l'évaluation, la collecte des données post-programme et l'analyse sont financées directement par le MCC. Le MCC engagera environ \$ 6 millions pour financer les évaluateurs externes et la collecte de données post-programme.

## **7. ANNEXES**

## Annexe I : Tableau de documentation des indicateurs

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Projet de Compétences pour l'employabilité et la productivité												
N/A	E-3	SKL01	Produit	<b>Réformes juridiques, financières et politiques adoptées</b>	Le nombre de réformes adoptées par le secteur public et imputable au financement du Compact qui augmente la capacité du secteur de l'éducation à améliorer l'accès, la qualité et / ou la pertinence de l'éducation à tous les niveaux, du primaire au post-secondaire.	Nombre	Aucun	Décret Présidentiel ou "Arrêté" Ministériel	Directeur Exécutif du Projet Compétences du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	Il s'agit d'un indicateur commun qui est rapporté dans tous les projets Compact du MCC dans le secteur de l'Éducation et l'adoption d'un grand nombre de nouvelles réformes politiques n'est pas un résultat ciblé du projet. Par conséquent, aucun objectif ne sera fixé pour cet indicateur. Cet indicateur permettra de suivre les changements politiques majeurs liés aux activités d'enseignement secondaire ou d'ETFP qui sont de portée nationale et nécessitent l'approbation de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire ou qui sont officiellement documentés par un décret présidentiel ou un arrêté ministériel. Le Compact prévoit au minimum les réformes juridiques suivantes : (i) Adoption de la politique genre ; (ii) Adoption d'un comité interministériel de formation des enseignants ; et (iii) Adoption d'un comité intraministériel de formation des enseignants. Des réformes juridiques supplémentaires nécessaires, y compris des réformes qui pourraient être nécessaires pour la création de centres d'ETFP dirigés par le secteur privé dans le cadre de l'activité d'ETFP, pourraient être identifiées au fur et à mesure que le projet est développé et sera précisé ici à une date ultérieure.



Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Activité d'Enseignement Secondaire												
Réduction des inégalités régionales en matière de taux de scolarisation dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans le Gbéké et San Pédro		SKL/ES01	Résultat	<b>Taux Brut de Scolarisation dans les établissements scolaires du premier cycle du secondaire dans la région du Gbéké</b>	<p>Taux Brut de Scolarisation dans les établissements scolaires du premier cycle du secondaire dans la région du Gbéké</p> <p>Numérateur : nombre total d'élèves inscrits dans un collège de la région du Gbéké ;  Dénominateur : nombre total d'enfants de la région du Gbéké qui ont l'âge officiel pour s'inscrire dans un établissement scolaire du premier cycle du secondaire (12-15 ans) "</p>	Pourcentage	Sexe (Femme, Homme)	Annuaire statistique du secteur de l'éducation ; DESPS	MENA DESPS	Annuel	Indicateur ITT	<p>Les données sur les inscriptions sont communiquées à la DSPS par les écoles secondaires vers février de l'année scolaire. Le numérateur n'inclut pas les élèves qui se sont inscrits aux cours en ligne mais n'ont pas réussi à s'inscrire à l'école, ou qui se sont inscrits à l'école mais qui sont partis avant la période de collecte de données.</p> <p>Le dénominateur est basé sur le recensement de la population et des ménages de la Côte d'Ivoire de 2014 et les projections de taux de croissance démographique. Cependant, le recensement de 2014 a connu des problèmes de qualité des données, principalement en raison de la faible participation au niveau des ménages. Un nouveau recensement devrait être achevé en 2021 et les données du recensement devraient être prises en compte dans les calculs actualisés des taux bruts de scolarisation à partir de l'année scolaire 2022-2023. S'il y a des différences substantielles dans les estimations de la population entre le recensement de 2014 et 2021, il pourrait y avoir une forte augmentation ou une baisse du Taux Brut de Scolarisation, sans aucune modification du nombre total d'élèves inscrits.</p> <p>Bien qu'un objectif ne soit fixé que pour les années 5 et 6 du Compact, les données seront disponibles et communiquées chaque année de mise en œuvre du Compact.</p> <p>Cet indicateur est ventilé par élèves masculins et féminins. Pour chaque désagrégation, le numérateur fait référence au nombre total d'élèves de ce sexe et le dénominateur fait référence au nombre total d'enfants de ce sexe. (Par exemple, "" le nombre total d'élèves de sexe masculin ""). L'indicateur principal sera calculé en examinant tous les élèves (numérateur) et les enfants (dénominateur), quel que soit leur sexe. L'indicateur principal ne doit pas être calculé en faisant la moyenne des valeurs désagrégées. Sauf indication contraire, tous les indicateurs désagrégés avec un numérateur et un dénominateur seront calculés de cette manière.</p>

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Réduction des inégalités régionales en matière de taux de scolarisation dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans le Gbêké et San Pedro		SKL/ES02	Résultat	<b>Taux Brut de Scolarisation dans les établissements scolaires du premier cycle du secondaire dans la région de San Pedro</b>	<p>Taux Brut de Scolarisation dans les établissements scolaires du premier cycle du secondaire dans la région de San Pedro</p> <p>Numérateur : nombre total d'élèves inscrits dans un collège de la région de San Pedro; Dénominateur : nombre total d'enfants de la région de San Pedro qui ont l'âge officiel pour s'inscrire dans un établissement scolaire du premier cycle du secondaire (12-15 ans) "</p>	Pourcentage	Sexe (Femme, Homme)	Annuaire statistique du secteur de l'éducation; DESPS	MENA DESPS	Annuel	Indicateur ITT	<p>Les données sur les inscriptions sont communiquées à la DSPS par les écoles secondaires vers février de l'année scolaire. Le numérateur n'inclut pas les élèves qui se sont inscrits aux cours en ligne mais n'ont pas réussi à s'inscrire à l'école, ou qui se sont inscrits à l'école mais qui sont partis avant la période de collecte de données.</p> <p>Le dénominateur est basé sur le recensement de la population et des ménages de la Côte d'Ivoire de 2014 et les projections de taux de croissance démographique. Cependant, le recensement de 2014 a connu des problèmes de qualité des données, principalement en raison de la faible participation au niveau des ménages. Un nouveau recensement devrait être achevé en 2021 et les données du recensement devraient être prises en compte dans les calculs actualisés des taux bruts de scolarisation à partir de l'année scolaire 2022-2023. S'il y a des différences substantielles dans les estimations de la population entre le recensement de 2014 et 2021, il pourrait y avoir une forte augmentation ou une baisse du Taux Brut de Scolarisation, sans aucune modification du nombre total d'élèves inscrits.</p> <p>Bien qu'un objectif ne soit fixé que pour les années 5 et 6 du Compact, les données seront disponibles et communiquées chaque année de mise en œuvre du Compact.</p> <p>Cet indicateur est ventilé par élèves masculins et féminins. Pour chaque désagrégation, le numérateur fait référence au nombre total d'élèves de ce sexe et le dénominateur fait référence au nombre total d'enfants de ce sexe. (Par exemple, "le nombre total d'élèves de sexe masculin"). L'indicateur principal sera calculé en examinant tous les élèves (numérateur) et les enfants (dénominateur), quel que soit leur sexe. L'indicateur principal ne doit pas être calculé en faisant la moyenne des valeurs désagrégées. Sauf indication contraire, tous les indicateurs désagrégés avec un numérateur et un dénominateur seront calculés de cette manière.</p>

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Réduction des inégalités entre les sexes dans les taux de scolarisation dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans le Gbêké et San Pédro		SKL/ES03	Résultat	<b>Inégalité entre les sexes dans la scolarisation dans le premier cycle du secondaire dans le Gbêké et San Pedro</b>	Différence entre les taux de scolarisation des garçons et des filles dans les écoles secondaires du premier cycle de la région de Gbêké et de San Pedro au cours de la même année scolaire.  Pour chaque région, cet indicateur est calculé à l'aide de la formule suivante : Taux brut de scolarisation des élèves de sexe masculin en année t moins taux brut de scolarisation des élèves de sexe féminin en année t	Point de Pourcentage	Région (Gbêké, San Pedro)	Calcul basé sur les données de l'Annuaire statistique du secteur de l'éducation ; DESPS	MENA DESPS	Annuel	Indicateur ITT	Cet indicateur est calculé au niveau régional uniquement. Une valeur de zéro indique une parité parfaite entre les élèves masculins et féminins. Une valeur positive indique une plus grande scolarisation des garçons. Une valeur négative indique une plus grande scolarisation des filles.  Bien qu'un objectif ne soit fixé que pour les années 5 et 6 du Compact, les données seront disponibles et communiquées chaque année de mise en oeuvre du Compact
Augmentation du revenu individuel		SKL/ES04	Résultat	<b>Non applicable</b>								Cet énoncé de résultat fait référence à l'augmentation des revenus des élèves qui reçoivent un enseignement dispensé par des professeurs de l'enseignement secondaire du premier cycle qui ont été formés dans le cadre du nouveau curricula. Il n'est pas possible de mesurer ce résultat car de nombreux élèves qui poursuivent leurs études ne commenceront pas à percevoir un salaire avant cinq ans ou plus. Toutefois, cette déclaration de résultat peut être modélisée dans le cadre de l'ACB ex-post.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Objectif : Augmentation des taux d'achèvement du premier cycle du secondaire		SKL/ES05	Résultat	<b>Taux Brut d'Admission pour les élèves de la dernière année des écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact</b>	<p>Le nombre d'élèves qui s'inscrivent pour la première fois dans les écoles du premier cycle du secondaire soutenues par le Compact par rapport à tous les enfants âgés de quinze ans vivant dans les zones de recrutement des écoles secondaires soutenues par le Compact.</p> <p>Numérateur : nombre de nouveaux inscrits en dernière année du secondaire (3ième), dans un collège soutenu par le Compact, qui continuent d'être inscrits au moment de la collecte des données au début du printemps de l'année scolaire.</p> <p>Dénominateur : nombre d'enfants de 15 ans (population en âge d'entrée) qui résident dans l'une des zones de recrutement d'un établissement d'enseignement secondaire du premier cycle soutenu par le Compact.</p>	Pourcentage	Région (Gbêké, San Pedro)  Sexe (Femme, Homme)	Annuaire statistique du secteur de l'éducation dans le Gbêké et San Pedro ; DESPS	MENA DESPS	Annuel	Indicateur ITT	<p>En raison des limites des données, la DESPS ne mesure pas directement le taux d'achèvement des études du premier cycle du secondaire. Le Taux Brut d'Admission des élèves de la dernière année du premier cycle du secondaire est utilisé comme indicateur indirect. Les taux de scolarisation sont collectés en février et le calcul suppose que tous les élèves encore inscrits en février achèveront la dernière année du premier cycle du secondaire. La DESPS obtiendra le dénominateur par une estimation des données démographiques dans les zones de recrutement spécifiques des écoles du premier cycle du secondaire soutenues par le Compact.</p> <p>Les élèves qui se sont inscrits pour la première fois (nouveaux inscrits) sont ceux qui ne se sont jamais inscrits dans la classe la plus élevée d'un établissement d'enseignement secondaire du premier cycle soutenu par le Compact ; autrement dit, ce nombre n'inclut pas les élèves qui redoublent.</p> <p>La zone de recrutement est spécifiquement définie comme la zone géographique (rayon de 5 km) dans laquelle les villages et les sites de construction sont identifiés pour la construction des écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact.</p>

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Objectif : Acquisition améliorée de compétences de base recherchées : - Compétences en lecture et maths - Compétences non techniques		SKL/ES06	Résultat	<b>Elèves bénéficiant d'un enseignement amélioré</b>	Nombre d'élèves du premier cycle du secondaire recevant chaque année des cours dispensés par des enseignants ayant obtenu une meilleure formation grâce à l'investissement du Compact.	Nombre	Sexe (Femme, Homme)	AD	MENA DESPS	Annuel	Indicateur ITT	Cet indicateur saisira pour chaque année du Compact, tous les élèves du premier cycle du secondaire recevant un cours en classe donné par les enseignants ayant obtenu une formation améliorée grâce à l'investissement du Compact. Grâce à son réseau de points focaux dans le pays, la DESPS suivra tous les enseignants formés aux nouveaux programmes de formation des enseignants et calculera le nombre d'élèves formés par les enseignants qui ont reçu cette formation. Un élève qui reçoit l'instruction de deux enseignants qui ont été formés dans le nouveau programme sera compté une fois.
Objectif : Acquisition améliorée de compétences de base recherchées : - Compétences en lecture et maths - Compétences non techniques		SKL/ES07	Résultat	<b>Évolution des résultats d'apprentissage des élèves des établissements d'enseignement secondaire du premier cycle soutenus par le programme Compact</b>	Changement dans les aptitudes en lecture, en mathématiques et dans les compétences non techniques des élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire dans l'une des zones de recrutement d'un établissement d'enseignement secondaire soutenu par le Compact, grâce à une meilleure connaissance du matériel pédagogique et à de meilleures méthodes pédagogiques des enseignants.	Nombre	Sexe (Femme, Homme)	Rapport(s) de l'évaluation Indépendante	Mathematica	Autre	Indicateur Non-ITT	Cet indicateur sera probablement évalué par le biais d'une évaluation de l'apprentissage ou des notes obtenues par les élèves aux examens. Des détails supplémentaires sur la portée exacte de l'enquête, y compris la taille de l'échantillon et la fréquence de la collecte de données, seront documentés une fois que le rapport sur la conception de l'évaluation sera finalisé.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
<b>Sous - Activité Politique du Genre et renforcement institutionnel</b>												
Adoption d'une Politique Nationale Genre pour l'éducation et création d'une unité genre		SKL/ES/GD01	Produit	<b>Budget de l'unité Genre reçu</b>	Le budget annuel reçu par l'Unité Genre. Il s'agit du montant réel que l'unité Genre a reçu du Gouvernement de la Côte d'Ivoire au cours de l'année fiscale.	Francs CFA	Aucun	Rapport des dépenses budgétaire de la DEEG et l'Extrait du Budget d'Execution	MENA DEEG	Annuel	Indicateur ITT	<p>Cet indicateur rend compte du budget reçu par la DEEG du Gouvernement de la Côte d'Ivoire au cours de l'exercice de janvier à décembre. Cet indicateur sera communiqué après la fin de l'exercice (env. Septembre de l'exercice suivant) et mesure le budget effectif reçu par la DEEG, et non la valeur de la ligne budgétaire affectée à la DEEG.</p> <p>Les cibles de cet indicateur seront basées sur le budget opérationnel élaboré par la DEEG et le consultant en matière de genre (GOPA). Des précautions doivent être prises lors de la comparaison des données réelles avec les objectifs car l'impossibilité à atteindre un objectif peut être dû à plusieurs raisons différentes, telles que le Gouvernement de la Côte d'Ivoire n'a pas fourni le financement demandé pour la DEEG et / ou que la DEEG n'a pas demandé (et donc pas reçu) un financement suffisant.</p>
Adoption d'une Politique Nationale Genre pour l'éducation et création d'une unité genre		SKL/ES/GD02	Produit	<b>Unité Genre opérationnalisée</b>	La date à laquelle l'Unité Genre, Direction de l'Egalité et de l'Equité du Genre (DEEG), est opérationnalisée telle que définie par la sous-activité du Compact.	Date	Aucun	Signature d'une politique nationale sur le genre ; Arrêté signé ; organigramme MENETFP révisé ; plan de dotation du staff du DEEG ; et notification budgétaire du MENETFP pour 2020	Directeur GIS du MCA-CI	Une fois	Indicateur ITT	L'unité sera opérationnelle après l'adoption de la politique nationale de genre dans l'éducation et après la que la DEEG soit : (i) créé ; (ii) incorporé dans l'organigramme du ministère de l'Éducation ; (iii) doté d'un personnel adéquat conformément au plan de staff approuvé ; et (iv) alloué un financement nécessaire au fonctionnement et à la pérennité de l'Unité Genre pour un exercice.
Adoption d'une Politique Nationale Genre pour l'éducation et création d'une unité genre		SKL/ES/GD03	Produit	<b>Adoption d'une politique nationale genre dans l'éducation</b>	La date à laquelle la politique nationale genre dans l'éducation est adoptée par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire.	Date	Aucun	Document de la Politique Nationale genre signé	MENA DEEG	Une fois	Indicateur ITT	Adopté par le GoCI signifie que le document de politique genre a été présenté au Conseil des Ministres et que la version finale, préfacée et signée (date de signature) par le Ministre de l'Éducation est disponible.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Actions prioritaires en matière de genre mises à l'essai dans les régions de Gbêké et San Pedro		SKL/ES/GD04	Produit	<b>Nombre de personnes formées sur l'égalité du genre dans l'éducation</b>	<p>Nombre de personnes formées aux concepts de l'équité entre les sexes dans l'éducation, y compris la violence basée sur le genre, la grossesse à l'école, le harcèlement sexuel, la participation des élèves à l'école, les instruments de protection de l'enfance, l'approche de "l'école amie des enfants et des filles", et les stratégies de réintégration des filles mères.</p> <p>Toute personne ayant été formée directement par le consultant AETS et ayant assisté à toutes les sessions d'un cours de formation spécifique est considérée comme "formée".</p>	Nombre	Type de formation (responsables communautaires, éducateurs, élèves)  Sexe (Femme, Homme)	Annexe des indicateurs des rapports semestriels sur la mise en œuvre des actions prioritaires en matière d'égalité du genre	AETS-Cideal-World Education Inc	Semestriel	Indicateur ITT	<p>Cet indicateur sera collecté dans le cadre de la mission 3A du consultant chargé de la mise en œuvre des plans d'actions prioritaires en matière de genre dans les régions de Gbêké et de San Pedro. Dans le cadre de cette mission, les éducateurs (enseignants, personnel administratif et de gestion scolaire), les leaders communautaires (chefs de village, chefs traditionnels, leaders des jeunes, leaders des femmes, leaders des communautés religieuses, membres du CGC, etc.) et les élèves seront formés sur les concepts de l'égalité de genre.</p> <p>Cet indicateur ne tient pas compte des campagnes de sensibilisation et de formation des formateurs.</p> <p>Les actions prioritaires seront mises en œuvre dans les zones de recrutement des écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact ainsi que dans trois zones de recrutement d'écoles secondaires du premier cycle non soutenues par le Compact.</p>

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Actions prioritaires en matière de genre mises à l'essai dans les régions de Gbêké et San Pedro		SKL/ES/GD05	Produit	<b>Nombre de bassins où des actions prioritaires en matière d'égalité de genre ont été mises en œuvre</b>	Le nombre de bassins où toutes les actions prioritaires de la phase 1 et de la phase 2 en matière de genre prévues pour ce bassin ont été mises en œuvre. La phase 1 est définie comme les actions prioritaires qui peuvent être menées à bien sans que les écoles secondaires du premier cycle soutenue par le Compact ne soient fonctionnelle et comprend les missions 2A, 5A et 8A. La phase 2 est définie comme les actions prioritaires qui nécessitent une école secondaire de premier cycle fonctionnelle et comprend les missions 3A, 4A, 6A et 7A.	Nombre	Région (Gbêké, San Pedro)	Annexe des indicateurs des rapports semestriels sur la mise en œuvre des actions prioritaires en matière d'égalité du genre	AETS-Cideal-World Education Inc	Semestriel	Indicateur ITT	<p>Cet indicateur sera collecté dans le cadre de la mission du consultant chargé de la mise en œuvre des plans d'actions prioritaires en matière de genre dans les régions de Gbêké et de San Pedro. Les actions prioritaires seront mises en œuvre dans les bassins des collèges soutenus par le Compact et également dans trois bassins de collèges non soutenus par le Compact.</p> <p>Les principales activités qui seront mises en œuvre sont la formation, les campagnes de sensibilisation et la création de clubs de jeunes filles,</p>



Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
<b>Sous-Activité Nouveaux collèves pour l'accès équitable</b>												
1. Amélioration des taux de scolarisation et de transition des filles 2. Amélioration des taux de scolarisation et de transition	E-6	SKL/ES/EA01	Résultat	<b>Élèves participants à des activités éducatives soutenues par le MCC</b>	Le nombre d'élèves inscrits ou participants à des programmes d'enseignement scolaire soutenus par le MCC.	Nombre	Region (Gbêké, San Pedro) Sexe (Femme, Homme) Niveau d'Education (Secondaire)	Annuaire statistique du secteur de l'éducation dans le Gbêké et San Pedro ; DESPS	MENA DESPS	Annuel	Indicateur ITT	Cet indicateur suit le nombre total d'élèves qui se sont déjà inscrits dans un établissement du premier cycle du secondaire soutenu par le Compact. Au cours de chaque année du Compact, le nombre total de nouveaux inscrits dans les écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact sera communiqué par la DESPS. Ce chiffre ne doit pas inclure les élèves qui redoublent ou qui ont quitté et se sont réinscrits dans une école secondaire du premier cyclé soutenue par le Compact.  Le total cumulé déclaré est la somme des nouveaux inscrits pour chaque année du Compact. Les élèves qui ont obtenu leur diplôme, abandonné ou quitté les écoles secondaires soutenues par le Compact ne devraient pas être soustraits du total déclaré. Ces données seront disponibles via la base de données de la DESPS (Ministère de l'éducation) qui collecte, vers le mois de février de chaque année scolaire, le nombre d'élèves inscrits dans les écoles de cette année via son réseau de points focaux dans le pays.
	E-6.4											
	E-6.1											
	E-6.2											

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
1. Amélioration des taux de scolarisation et de transition des filles 2. Amélioration des taux de scolarisation et de transition		SKL/ES/EA02	Résultat	<b>Taux de Promotion des élèves des écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact dans le Gbéké</b>	Proportion d'élèves d'une cohorte inscrits dans une classe donnée, d'une école secondaire du premier cycle soutenue par le Compact dans le Gbéké, pendant une année scolaire donnée, qui étudient en classe suivante au cours de l'année scolaire suivante.  Numérateur : nombre d'élèves qui s'inscrivent pour la première fois dans une classe donnée au cours de l'année scolaire t + 1 Dénominateur : nombre d'élèves de la même cohorte inscrits à la classe précédente au cours de l'année scolaire précédente t "	Pourcentage	Niveau Scolaire (6ième, 5ième, 4ième)  Sexe (Femme, Homme)	Annuaire statistique du secteur de l'éducation dans le Gbéké et San Pedro ; DESPS	MENA DESPS	Annuel	Indicateur ITT	Cet indicateur suit le pourcentage d'élèves qui passent au niveau supérieur (6ième à 5ième, 5ième à 4ième, 4ième à 3ième) dans les écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact. Les élèves qui redoublent une classe ne sont pas inclus dans le numérateur de cet indicateur.  Les données sur la promotion sont communiquées par les écoles secondaires à la DESPS vers février de l'année scolaire. Les taux de promotion des élèves sont rapportés dans l'année précédente et le niveau scolaire inférieur.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
1. Amélioration des taux de scolarisation et de transition des filles 2. Amélioration des taux de scolarisation et de transition		SKL/ES/EA03	Résultat	<b>Taux de Promotion des élèves des écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact à San Pedro</b>	Proportion d'élèves d'une cohorte inscrits dans une classe donnée, d'une école secondaire du premier cycle soutenue par le Compact à San Pedro, pendant une année scolaire donnée, qui étudient en classe suivante au cours de l'année scolaire suivante.  Numérateur : nombre d'élèves qui s'inscrivent pour la première fois dans une classe donnée au cours de l'année scolaire t + 1 Dénominateur : nombre d'élèves de la même cohorte inscrits à la classe précédente au cours de l'année scolaire précédente t "	Pourcentage	Niveau Scolaire (6ième, 5ième, 4ième)  Sexe (Femme, Homme)	Annuaire statistique du secteur de l'éducation dans le Gbêkè et San Pedro ; DESPS	MENA DESPS	Annuel	Indicateur ITT	Cet indicateur suit le pourcentage d'élèves qui passent au niveau supérieur (6ième à 5ième, 5ième à 4ième, 4ième à 3ième) dans les écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact. Les élèves qui redoublent une classe ne sont pas inclus dans le numérateur de cet indicateur.  Les données sur la promotion sont communiquées par les écoles secondaires à la DESPS vers février de l'année scolaire. Les taux de promotion des élèves sont rapportés dans l'année précédente et le niveau scolaire inférieur.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
1. Amélioration des taux de scolarisation et de transition des filles 2. Amélioration des taux de scolarisation et de transition		SKL/ES/EA04	Résultat	<b>Taux Brut de Scolarisation des enfants ayant l'âge scolaire requis dans les zones de recrutement des collèges soutenus par le Compact</b>	<p>Proportion d'enfants inscrits dans les écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact par rapport à la population d'enfants de l'âge officiel (12-15 ans) devant être inscrits dans les écoles secondaires du premier cycle.</p> <p>Numérateur : nombre total d'élèves inscrits dans les écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact Dénominateur : nombre total d'enfants dans les zones de recrutement des écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact qui ont l'âge officiel pour s'inscrire dans le premier cycle du secondaire (12-15 ans)</p>	Pourcentage	Région (Gbéké, San Pedro) Sexe (Femme, Homme)	Annuaire statistique du secteur de l'éducation dans le Gbéké et San Pedro ; DESPS	MENA DESPS	Annuel	Indicateur ITT	<p>Les données sur les inscriptions sont communiquées par les écoles secondaires à la DESPS vers février de l'année scolaire. Le numérateur n'inclut pas les élèves qui se sont inscrits aux cours en ligne mais n'ont pas réussi à s'inscrire à l'école, ou qui se sont inscrits à l'école mais qui sont partis avant la période de collecte de données.</p> <p>Le dénominateur est basé sur le recensement de la population et de l'habitat de 2014 en Côte d'Ivoire et sur les taux de croissance démographique prévus. Cependant, le recensement de 2014 a connu des problèmes de qualité des données, en grande partie en raison de la faible participation au niveau des ménages. Un nouveau recensement a été réalisé en 2021 et les données du recensement devraient être prises en compte dans les calculs actualisés des taux bruts de scolarisation à partir de l'année scolaire 2022-2023. S'il existe des différences substantielles dans les estimations de la population entre le recensement de 2014 et celui de 2021, il pourrait y avoir une forte augmentation ou une forte diminution du taux brut de scolarisation, sans que le nombre total d'élèves inscrits ne change.</p> <p>La zone de recrutement est spécifiquement définie comme la zone géographique (rayon de 5 km) à l'intérieur de laquelle les villages et les sites de construction sont identifiés pour la construction des écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact. Il est possible qu'il y ait des étudiants qui vivent dans les zones de recrutement qui sont inscrits dans des écoles non soutenues par le Compact. Aux fins de cet indicateur, nous postulons que le nombre de ces élèves sera suffisamment petit pour que cet indicateur fournisse une mesure raisonnablement fiable du taux d'inscription dans les zones de recrutement. Cette hypothèse peut être explorée par une analyse plus approfondie.</p>

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Meilleur accès au premier cycle de l'enseignement secondaire		SKL/ES/EA05	Résultat	<b>Perception des communautés sur l'enseignement dispensé dans les écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact</b>	Changement dans la perception qu'ont les parents et les administrateurs des écoles de l'accessibilité des établissements d'enseignement secondaire du premier cycle dans les zones desservies par les écoles soutenues par le Compact.	Nombre	Type de Participant (Parent, Educateur)	Rapport(s) de l'évaluation indépendante	Mathematica	Autre	Indicateur Non-ITT	<p>Cet indicateur cherchera à évaluer l'évolution des perceptions concernant les obstacles culturels, financiers et physiques à l'inscription des élèves dans les établissements d'enseignement secondaire du premier cycle soutenus par le Compact et à leur passage dans ces établissements, à la suite de la mobilisation communautaire et des mesures prises en matière de politique d'égalité de genre.</p> <p>Il sera probablement mesuré qualitativement par le biais d'entretiens et de discussions de groupe avec des enseignants et des parents d'élèves. Des détails supplémentaires sur la portée exacte de la collecte de données, y compris la taille de l'échantillon et la fréquence de la collecte de données, seront documentés ici une fois que le rapport de conception de l'évaluation sera finalisé.</p>
Amélioration de la participation des parents et de la communauté à l'enseignement secondaire du premier cycle		SKL/ES/EA00	Résultat	<b>AD</b>	AD	AD	AD	AD	AD	AD	Indicateur Non-ITT	<p>Un indicateur sera développé pour "l'amélioration de la participation des parents et de la communauté à l'enseignement secondaire du premier cycle" après la finalisation de la stratégie de mobilisation communautaire suite à la sélection finale des écoles. Cela devrait avoir lieu en 2023.</p>
Construction et équipement de 752 salles de classe des collèges de proximité	E-4	SKL/ES/EA06	Résultat	<b>Infrastructures éducatives construites ou réhabilitées</b>	Le nombre d'établissements d'enseignement construits ou réhabilités selon les normes stipulées dans les contrats du MCA signés avec les exécutants.	Nombre	Region (Gbêkê, San Pedro)	Certificats d'achèvement de construction ; Certificat de la livraison du matériel et certificat des connexions pour tous les services publics	Directeur Exécutive du Projet Compétences du MCA-CI (collectés à travers les entreprises de construction et d'équipement)	Trimestriel	Indicateur ITT	<p>Le nombre d'établissements d'enseignement construits avec les fonds du Compact qui ont reçu tous les meubles, équipements, connexions de services publics et autres ressources. Cet indicateur diffère des "Écoles secondaires du premier cycle pratiquement achevées", en ce sens que les bâtiments scolaires seront entièrement équipés et préparés pour la première journée de cours.</p> <p>Le Compact Côte d'Ivoire ne construira que de nouvelles écoles. Aucune réhabilitation des écoles existantes ne devrait avoir lieu. Chaque école, quelle que soit sa taille, sera comptée comme un seul point de données.</p>

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Construction et équipement de 752 salles de classe des collèges de proximités		SKL/ES/EA07	Résultat	<b>Salles de classe construites et prêtes à l'emploi</b>	Le nombre de salles de classe construites dans les écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact selon les normes stipulées dans les contrats du MCA signés avec les exécutants.	Nombre	Region (Gbêkê, San Pedro)	Certificats d'achèvement de construction ; Certificat de la livraison du matériel et certificat des connexions pour tous les services publics	Directeur Exécutive du Projet Compétences du MCA-CI (collectés à travers les entreprises de construction et d'équipement)	Trimestriel	Indicateur ITT	Le Compact financera deux types d'écoles secondaires du premier cycle de tailles différentes : Base-2 et Base-4. Les écoles de la base 2 comprennent 8 salles de classe (2 pour chaque niveau scolaire) et les écoles de la base 4 comprennent 16 salles de classe (4 pour chaque niveau scolaire). Les salles de classe seront considérées comme prêtes à l'emploi lorsque tous les certificats de construction, d'équipement et de fournitures de services auront été signés et réceptionnés conformément à la norme stipulée dans les contrats MCA signés avec les exécutants.
Construction et équipement de 752 salles de classe des collèges de proximités		SKL/ES/EA08	Produit	<b>Établissements scolaires du secondaire du premier cycle pratiquement achevés</b>	Le nombre d'écoles secondaires du premier cycle qui ont été suffisamment achevés conformément aux documents du contrat de construction, de sorte que les salles de classe et autres installations peuvent être utilisées aux fins prévues.	Nombre	Region (Gbêkê, San Pédro)	Certificats d'achèvement de construction	Directeur Exécutive du Projet Compétences du MCA-CI (collectés à travers les entreprises de construction et d'équipement)	Trimestriel	Indicateur ITT	Une école est considérée comme pratiquement achevée lorsque le certificat d'achèvement de la construction est signé et remis. À ce stade, tous les grands travaux de construction seront achevés conformément aux normes stipulées dans le contrat et il ne restera que des réparations et des mises à jour mineures. Les connexions aux services publics et l'équipement des salles de classe ne sont pas nécessaires pour qu'une école soit considérée comme pratiquement terminée.  Chaque école, quelle que soit sa taille, sera comptée comme un seul point de données.
Des comités créés dans chaque communauté pour identifier les actions prioritaires pour l'implication de la communauté et pour mettre en œuvre les éléments sélectionnés		SKL/ES/EA00	Produit	<b>AD</b>	AD	AD	AD	AD	AD	AD	Indicateur ITT	Un indicateur sera développé pour les "éléments sélectionnés mis en œuvre" une fois que la construction de la première cohorte d'établissements d'enseignement secondaire du premier cycle soutenus par le Compact aura été achevée et que leurs COGES auront été établis. Cela devrait se produire en 2024.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Des comités créés dans chaque communauté pour identifier les actions prioritaires pour l'implication de la communauté et pour mettre en oeuvre les éléments sélectionnés		SKL/ES/EA09	Produit	<b>COGES créés et fonctionnels</b>	Nombre de Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES) qui ont été créés, ont suivi une formation avec la firme de mobilisation communautaire et ont tenu leur première réunion officielle.	Nombre	Région (Gbêké, San Pedro)	Procès-verbal final de la première réunion du bureau exécutif du COGES	Tranche 1: Consultant senior en mobilisation communautaire Tranche 2: GOPA / IRC (Firme de mobilisation Communautaire)	Trimestriel	Indicateur ITT	Le partenaire d'assistance technique pour la mobilisation communautaire facilitera, pour chaque école secondaire du premier cycle financée par le Compact, la mise en place d'un COGES. Un COGES est un comité de gestion scolaire qui promeut l'école et contribue à sa durabilité. Les COGES sont similaires aux associations de parents d'élèves existantes aux Etats-Unis.  Un COGES est considéré comme opérationnel lorsque les étapes suivantes sont établies : (i) l'assemblée générale, (ii) le conseil d'administration, (iii) les commissaires aux comptes et (iv) les autres assemblées. Cet indicateur sera comptabilisé pour chaque établissement d'enseignement secondaire du premier cycle soutenu par le Compact une fois que le COGES aura été formalisé et que la première réunion du conseil d'administration aura eu lieu.
N/A (Indicateur de Processus)		SKL/ES/EA10	Processus	<b>Pourcentage décaissé des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement</b>	Le montant total décaissé de tous les contrats de construction signés pour les travaux des établissements d'enseignement ou l'équipement divisé par la valeur totale de tous les contrats signés.	Pourcentage	Entrée	Système financier du MCA-Côte d'Ivoire	Directeur Exécutif Administration, finances et Passation des marchés du MCA-Côte d'Ivoire	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur se réfère aux contrats de construction des écoles du premier cycle du secondaire soutenu par le Compact. Le pourcentage décaissé des contrats d'enseignement sera calculé automatiquement à partir des deux indicateurs d'entrée E-2.1 (numérateur) et E-1 (dénominateur). Tous les contrats associés à la construction des écoles secondaires du premier cycle, y compris les grands travaux de construction, l'équipement des écoles secondaires du premier cycle et les raccordements aux services publics doivent être inclus dans le calcul de cet indicateur. Cet indicateur ne doit pas inclure les coûts associés à la supervision et à la gestion des travaux de construction ou d'autres coûts administratifs.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
N/A (Indicateur de Processus)		SKL/ES/EA11	Processus	<b>Valeur décaissée sur les contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement</b>	Le montant décaissé de tous les contrats signés pour la construction, la réhabilitation ou l'équipement d'établissements d'enseignement (par exemple, technologies de l'information, bureaux et chaises, électricité et éclairage, systèmes d'eau, latrines) à l'aide de fonds du Compact.	US Dollars	Region (Gbêkè, San Pedro)	Système financier du MCA-CI	Directeur Exécutif Administration, finances et Passation des marchés du MCA-Côte d'Ivoire	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesure les décaissements de tous les contrats de construction des collèges. Les contrats spécifiques prévus sont indiqués dans les Informations additionnelles de l'indicateur "Pourcentage décaissé des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement". Les montants des décaissements doivent être enregistrés dans les trimestres au cours desquels les paiements de factures sont effectués.
N/A (Indicateur de Processus)		SKL/ES/EA12	Processus	<b>Valeur des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement signés</b>	La valeur de tous les contrats signés pour la construction, la réhabilitation ou l'équipement d'établissements d'enseignement (par exemple, technologies de l'information, bureaux et chaises, électricité et éclairage, systèmes d'eau, latrines) à l'aide de fonds du Compact.	US Dollars	Region (Gbêkè, San Pedro)	Contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement y compris toutes les modifications de contrat	Directeur Exécutif Administration, finances et Passation des marchés du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesure la valeur contractuelle de tous les contrats de construction des collèges signés. Les contrats spécifiques prévus sont indiqués dans les Informations additionnelles de l'indicateur "Pourcentage décaissé des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement". Dans les cas où un contrat IDIQ est utilisé, la valeur des ordres de service signés, plutôt que la valeur totale du contrat, doit être indiquée. La valeur contractuelle doit être déclarée dans le trimestre au cours duquel le contrat ou l'ordre de service est signé. Si la valeur d'un contrat change, l'augmentation ou la diminution de la valeur contractuelle doit être déclarée au cours du trimestre de la signature du contrat modifié.



Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information supplémentaire
N/A (Indicateur de Processus)		SKL/ES/EA13	Processus	<b>Sites scolaires sélectionnés</b>	Le nombre de sites de construction de collège officiellement sélectionnés par le Compact comme récipiendaire d'une école secondaire du premier cycle soutenue par le Compact	Nombre	Region (Gbêké, San Pedro)	Pour chaque site, (i) le rapport d'évaluation du site, (ii) le plan topographique du site et (iii) le certificat foncier du site.	Directeur Exécutif Skills MCA-Côte d'Ivoire	Trimestriel	Indicateur ITT	Un site est considéré comme "sélectionné" lorsque la parcelle a été officiellement approuvée. Pour qu'un site soit considéré comme sélectionné, trois documents doivent être finalisés et disponibles : (i) le rapport d'évaluation du site, (ii) le plan topographique du site et (iii) le certificat foncier du site. Selon les critères de sélection convenus par le Compact, chaque village potentiel proposera 2-3 sites pour la construction de l'école. Les aspects physiques, fonciers et sociaux de chaque site seront examinés avant la sélection officielle du site de l'école. Si aucun des sites n'est jugé approprié, le village peut ne pas être sélectionné pour recevoir une école.
N/A (Indicateur de Processus)		SKL/ES/EA14	Processus	<b>Villages potentiels sélectionnés</b>	Le nombre de villages qui ont été validés et officiellement sélectionnés par le Compact en tant que bénéficiaire potentiel d'une école secondaire du premier cycle	Nombre	Region (Gbêké, San Pedro)	Rapports d'acceptabilité du site (site du village hôte)	Directeur Exécutif Skills MCA-Côte d'Ivoire	Trimestriel	Indicateur ITT	Un village est considéré " sélectionné " au moment où il a formellement proposé des options pour la sélection des sites scolaires. Chaque village potentiel proposera 2-3 sites pour la construction des écoles. Les aspects physiques, fonciers et sociaux de chaque site seront examinés avant la sélection officielle du site de l'école. Si aucun des sites n'est jugé approprié, le village peut ne pas être sélectionné pour recevoir une école. La sélection des villages se fait selon des critères de sélection approuvés par le GoCI et le MCC. Pour être éligible à recevoir une école, le village proposé doit (i) être placé dans une zone de recrutement avec une population de 90 élèves ou plus ; (ii) disposer de suffisamment de terrain pour la construction de nouvelles écoles ; et (iii) disposer de connexions fiables aux services publics. Des critères de sélection supplémentaires sont utilisés pour déterminer la sélection finale d'un village potentiel.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
<b>Sous Activité Amélioration et extension de la formation des enseignants</b>												
Application de méthodes d'enseignement améliorées		SKL/ES/TT01	Résultat	<b>Amélioration du contenu de la connaissance des enseignants par rapport au score de base</b>	Changement dans les connaissances, les attitudes et les pratiques (CAP) des enseignants après avoir suivi une formation sur le nouveau curricula de formation.	Nombre	Sexe (Femme, Homme)	Rapport(s) de l'évaluation indépendante	Mathematica	Autre	Indicateur Non-ITT	Cet indicateur sera probablement évalué quantitativement dans le cadre d'une enquête de suivi auprès des enseignants complétée par des entretiens et des discussions de groupe avec des enseignants, des administrateurs scolaires et des responsables de la mise en œuvre. Des détails supplémentaires sur la portée exacte de l'enquête de suivi, y compris la taille de l'échantillon et la fréquence de la collecte de données, seront documentés dans le PSE une fois que le rapport sur la conception de l'évaluation sera finalisé.
Application de méthodes d'enseignement améliorées		SKL/ES/TT02	Résultat	<b>Amélioration des méthodes d'enseignement par les enseignants</b>	Application de méthodes d'enseignement améliorées en classe par les enseignants, telles que définies par l'activité de formation compact	Nombre	Sexe (Femme, Homme)	Rapport(s) de l'évaluation indépendante	Mathematica	Autre	Indicateur Non-ITT	Cet indicateur sera probablement évalué par le biais d'entretiens et de discussions de groupe avec des enseignants, des administrateurs scolaires et des responsables de la mise en œuvre. Des détails supplémentaires sur l'étendue exacte de la collecte de données seront documentés ici une fois que le rapport de conception de l'évaluation sera finalisé.
Amélioration de la supervision et du soutien des enseignants		SKL/ES/TT03	Résultat	<b>Amélioration du programme de supervision des enseignants</b>	Effets des révisions du programme de supervision des enseignants soutenues par le Compact sur la mise en œuvre et la qualité de la supervision des enseignants du premier cycle du secondaire.	Nombre	Aucun	Rapport(s) de l'évaluation indépendante	Mathematica	Autre	Indicateur Non-ITT	Cet indicateur sera probablement évalué par le biais d'entretiens et de discussions de groupe avec des enseignants, des superviseurs scolaires, des administrateurs scolaires et des responsables de la mise en œuvre. Des détails supplémentaires sur l'étendue exacte de la collecte de données seront documentés ici une fois que le rapport de conception de l'évaluation sera finalisé.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Augmentation du nombre d'enseignants diplômés de l'ENS	E-5	SKL/ES/TT04	Produit	<b>Instructeurs formés</b>	Le nombre d'instructeurs en classe qui terminent la formation soutenue par le MCC axée sur la qualité de l'enseignement tel que défini par l'activité de formation du Compact.	Nombre	Sexe (Femme, Homme)	Lettre signée du directeur de l'ENS, accompagnée de tableaux statistiques récapitulant les diplômés de l'ENS	ENS	Annuel	Indicateur ITT	Cet indicateur fait référence au nombre d'élèves-enseignants diplômés du cursus de formation soutenu par le Compact. Le programme de formation des enseignants se déroule sur deux ans.
	E-5.1											Notez que cet indicateur correspond à un résultat final dans la logique du programme d'enseignement secondaire, bien qu'il soit classé comme un produit selon le Guide des indicateurs communs du MCC. Aux fins de l'activité d'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire, les « instructeurs formés » peuvent être considérés à la fois comme un indicateur de produit et de résultat. Pendant sa durée de vie, le Compact financera les formations de nouveaux instructeurs.
	E-5.2											Cependant, le Compact mettra également en place l'infrastructure nécessaire, les mises à jour des programmes et les réformes politiques pour augmenter le nombre annuel d'instructeurs que le gouvernement de Côte d'Ivoire pourra former après le Compact.
Création de centres annexes de formation des enseignants à Gbêkê et San Pedro	E-4	SKL/ES/TT05	Produit	<b>Établissements scolaires construits ou réhabilités</b>	Le nombre d'établissements scolaires construits ou réhabilités selon les normes stipulées dans les contrats MCA signés avec les exécutants.	Nombre	Aucun	Certificats de construction d'achèvement ; Réception de livraison pour l'équipement ; et Certification des connexions pour tous les services publics	Directeur Exécutif Projet Compétences MCA-CI (recueillies auprès des entreprises du BTP et de l'équipement)	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesure le nombre de campus satellites de l'ENS construits avec des fonds du Compact qui ont reçu tous les meubles, équipements, raccordements aux services publics et autres ressources. Le Compact Côte d'Ivoire ne construira que de nouveaux centres de formation des enseignants. Aucune réhabilitation des centres de formation des enseignants existants n'est prévue.
Une formation initiale réformée pour les enseignants		SKL/ES/TT06	Produit	<b>Date à laquelle le curriculum réformé est mis en œuvre</b>	La date à laquelle le programme de formation des enseignants soutenu par le Compact est opérationnel et les étudiants-enseignants commencent l'enseignement dans le cadre de ce programme (c'est-à-dire que la première journée complète de cours est offerte sur l'un des campus de l'ENS)	Date	Aucun	Liste de présence des élèves-enseignants de la première journée complète de cours pour laquelle le programme réformé est mis en œuvre, signée par le directeur du programme	ENS	Une fois	Indicateur ITT	Selon le plan de travail du C2D/WEI, le cursus sera considéré comme opérationnel après les étapes suivantes : (i) Adoption du programme par le Conseil pédagogique de la recherche de l'ENS. Pour être considérée comme officiellement adoptée, le Ministère de l'Enseignement Supérieur doit publier une circulaire (ii) Formation des formateurs d'enseignants de l'ENS sur l'application des programmes pédagogiques révisés (iii) Formation des nouveaux élèves-maîtres sur le curriculum réformé à l'ENS

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Formations réformées pour l'encadrement et l'accompagnement des enseignants		SKL/ES/TT07	Produit	<b>Date à laquelle les outils de supervision réformés sont développés et validés</b>	La date à laquelle les outils réformés d'encadrement des enseignants du premier cycle sont développés et validés avec un financement du Compact.	Date	Aucun	Rapport final de l'expérimentation des nouveaux cursus de formation initiale et des outils d'encadrement et d'accompagnement des enseignants bivalents suite à l'atelier de restitution	C2D -WEI (Consultant)	Une fois	Indicateur ITT	Une fois Les outils de supervision réformés seront considérés comme développés et validés après le test final des nouveaux programmes et outils approuvés par le Ministère de l'Éducation Nationale / Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC), l'ENS, l'INJS et l'IGENA suite à l'atelier de restitution. Les consultants de la DPFC, de l'ENS, de l'INJS, de l'IGENA et du C2D-WEI ont révisé les outils de supervision et d'inspection pour la formation initiale des enseignants, les stages d'enseignants et la formation continue des enseignants.
N/A (Indicateur de processus)		SKL/ES/TT08	Processus	<b>Pourcentage décaissé des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement d'établissements scolaires</b>	Le montant total de tous les contrats de construction signés pour les travaux ou l'équipement d'établissements scolaires divisé par la valeur totale de tous les contrats signés.	Pourcentage	Input	Système financier du MCA-CI	Directeur Fiscalité, Passation des Marchés et Administration du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur fait référence aux contrats de construction des campus satellites ENS soutenus par le Compact à Gbèkè et San Pedro. Le pourcentage décaissé des contrats éducatifs sera calculé automatiquement à partir des deux indicateurs d'entrée "Valeur décaissée des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement d'établissements éducatifs" (numérateur) et "Valeur des contrats signés de construction, de réhabilitation et d'équipement d'établissements éducatifs" (dénominateur). Tous les contrats associés à la construction des deux campus satellites de l'ENS, y compris les grands travaux de construction, les équipements et les raccordements aux services publics, doivent être inclus dans le calcul de cet indicateur. Cet indicateur ne devrait pas inclure les coûts associés à la supervision et à la gestion et autres coûts administratifs.
N/A (Indicateur de processus)		SKL/ES/TT09	Processus	<b>Valeur décaissée des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement d'établissements scolaires</b>	Le montant décaissé de tous les contrats de construction signés pour la construction, la réhabilitation ou l'équipement d'établissements scolaires (par exemple, technologie de l'information, bureaux et chaises, électricité et éclairage, systèmes d'eau, latrines) à l'aide des fonds du Compact.	US Dollars	Aucun	Système financier du MCA-CI	Directeur Fiscalité, Passation des Marchés et Administration du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesure les décaissements de l'ensemble des contrats de construction des campus satellites de l'ENS. Les contrats spécifiques prévus sont précisés dans la rubrique Informations complémentaires pour l'indicateur « Pourcentage décaissé des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement d'établissements scolaires ». Les montants des décaissements doivent être enregistrés dans les trimestres au cours desquels les paiements des factures sont effectués.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
N/A (Indicateur de processus)		SKL/ES/TT10	Processus	<b>Valeur des contrats signés de construction, de réhabilitation et d'équipement d'établissements scolaires</b>	La valeur de tous les contrats de construction signés pour la construction, la réhabilitation ou l'équipement d'établissements scolaires (par exemple, technologie de l'information, bureaux et chaises, électricité et éclairage, systèmes d'eau, latrines) à l'aide des fonds du Compact.	US Dollars	Aucun	Contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement, y compris toute modification de contrat	Directeur Finance, Passation des Marchés et Administration du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesure la valeur contractuelle de tous les contrats signés de construction de campus satellites de l'ENS. Les contrats spécifiques prévus sont précisés dans la rubrique Informations complémentaires pour l'indicateur « Pourcentage décaissé des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement d'établissements scolaires ». Dans les cas où un contrat IDIQ est utilisé, la valeur des commandes de tâches signées, plutôt que la valeur totale du contrat, doit être déclarée. La valeur contractuelle doit être déclarée dans le trimestre au cours duquel le contrat ou l'ordre de mission est signé. Si la valeur d'un contrat change, l'augmentation ou la diminution de la valeur contractuelle doit être déclarée dans le trimestre au cours duquel le contrat modifié a été signé.
Risque 10 : La réserve d'enseignants du secondaire est insuffisante pour répondre aux besoins réels et futurs projetés		SKL/ES/TT11	Risque / Hypothèse	<b>Élèves-enseignants diplômés d'un campus de formation des enseignants de l'ENS</b>	C'est le nombre d'élèves-enseignants diplômés d'un campus de formation des enseignants de l'ENS. Cet indicateur suit tous les élèves diplômés de l'ENS, qu'ils aient ou non été formés dans le cadre du programme réformé.	Nombre	Sexe (Femme, Homme)	Lettre signée du directeur de l'ENS, accompagnée de tableaux statistiques récapitulant les diplômés de l'ENS	ENS	Annuel	Indicateur ITT	Cet indicateur est conçu pour surveiller le risque que le stock d'enseignants soit trop faible pour répondre à la demande dans les régions ciblées pour les écoles secondaires inférieures. Il surveillera la réserve de nouveaux enseignants en Côte d'Ivoire, en particulier pour déterminer si la disponibilité de nouveaux enseignants sera suffisante pour doter en personnel les écoles secondaires du premier cycle construites dans le cadre du Compact.
<b>Systèmes de gestion pour la sous-activité de prise de décision</b>												
Utilisation accrue des données pour éclairer les décisions sur la gestion du secteur de l'éducation		SKL/ES/MS00	Résultat	<b>AD</b>	AD	AD	AD	AD	AD	AD	Indicateur ITT	Un indicateur sera développé pour "l'utilisation accrue des données pour éclairer les décisions sur la gestion du secteur de l'éducation" après le recrutement du consultant chargé de la mise en œuvre des mises à jour du SIGE et la finalisation du rapport initial

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Amélioration de la qualité et de la disponibilité des données administratives et d'évaluation du premier cycle du secondaire		SKL/ES/MS00	Résultat	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	Indicateur ITT	Un indicateur sera développé pour mesurer "l'amélioration de la qualité des données administratives et d'évaluation de l'enseignement secondaire inférieur" après le recrutement du consultant chargé de la mise en œuvre des mises à jour du SIGE et la finalisation du rapport initial
Amélioration de la qualité et de la disponibilité des données administratives et d'évaluation du premier cycle du secondaire		SKL/ES/MS00	Résultat	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	Indicateur ITT	Un indicateur sera développé pour mesurer "l'amélioration de la disponibilité des données administratives et d'évaluation du premier cycle du secondaire" après le recrutement du consultant chargé de la mise en œuvre des mises à jour du SIGE et la finalisation du rapport initial
Développement et opérationnalisation d'un SIG intégré et évolutif pour le premier cycle du secondaire		SKL/ES/MS01	Produit	<b>Pourcentage de postes pertinents occupés par un membre du personnel formé au SIGE</b>	Le pourcentage de postes nécessitant un membre du personnel formé au SIGE qui sont pourvus par un membre du personnel formé.  Numérateur : Nombre de postes pertinents occupés par un membre du personnel formé au SIGE Dénominateur : Nombre de postes pertinents.	Pourcentage	Region (Gbêkè, San Pédro, National)	AD	C2D -WEI (Cabinet de conseil EMIS / NISA)	Trimestriel	Indicateur ITT	Une détermination des qualifications requises pour qu'un poste soit considéré comme « pertinent » et les postes spécifiques du personnel qui sont considérés comme pertinents seront effectués par la société de conseil SIGE et NISA. L'entreprise identifiera les postes du personnel, y compris le titre du poste et le placement du poste au sein de la structure organisationnelle de la région MENA, qui doivent être occupés par un membre du personnel formé.  Cet indicateur est désagrégé par Gbêkè, San Pedro et National. La désagrégation nationale fait référence aux membres du personnel qui sont basés dans les bureaux centraux de la région MENA et gèrent le SIGE au niveau national.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Développement et opérationnalisation d'un SIG intégré et évolutif pour le premier cycle du secondaire		SKL/ES/MS02	Produit	<b>Améliorations du système intégré de gestion de l'information sur l'éducation (EMIS) soutenues par le Compact déployés</b>	La date à laquelle les améliorations finales du système SIGE sont déployées et actives dans le système existant.	Date	Aucun	AD	Comité SIGE	Une fois	Indicateur ITT	<p>Les étapes spécifiques qui doivent être franchies pour que le système soit considéré comme déployé seront enregistrées ici après la finalisation du plan de déploiement progressif du SIGE. Selon le rapport de mobilisation C2D/WEI, celui-ci devrait être achevé en 2023.</p> <p>Dans le cadre du Compact, le SIGE sera déployé dans chacune des deux régions cibles - Gbêké et San Pedro. Cet indicateur sera compté une fois que le SIGE sera déployé avec succès dans ces deux régions. Suite au Compact, le Gouvernement de Côte d'Ivoire peut choisir de financer le déploiement du SIGE à l'échelle nationale. Le Compact partagera également un budget national pour le déploiement national du SIGE.</p>
Fourniture de formation au niveau central et régional concernant l'utilisation des données		SKL/ES/MS03	Produit	<b>Pourcentage de postes pertinents occupés par un membre du personnel formé à l'interprétation des données et à la prise de décision</b>	<p>Le pourcentage de postes nécessitant un membre du personnel formé à l'interprétation des données et à la prise de décision qui sont occupés par un membre du personnel formé.</p> <p>Numérateur : Nombre de postes pertinents occupés par un membre du personnel formé à l'analyse des données et à la prise de décision. Dénominateur : Nombre de postes pertinents.</p>	Pourcentage	Region (Gbêké, San Pédro, National)	AD	C2D -WEI (Cabinet de conseil EMIS / NISA)	Trimestriel	Indicateur ITT	<p>Une détermination des qualifications requises pour qu'un poste soit considéré comme « pertinent » et les postes spécifiques du personnel qui sont considérés comme pertinents seront effectués par la société de conseil SIGE et NISA. L'entreprise identifiera les postes du personnel, y compris le titre du poste et le placement du poste au sein de la structure organisationnelle de la région MENA, qui doivent être occupés par un membre du personnel formé.</p> <p>L'interprétation des données et la prise de décision" seront définies plus en détail au fur et à mesure que la sous-activité sera développée.</p> <p>Cet indicateur est désagrégé par Gbêké, San Pedro et National. La désagrégation nationale fait référence aux membres du personnel qui sont basés dans les bureaux centraux de la région MENA et effectuent l'interprétation des données et la prise de décision au niveau national.</p>

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Évaluations des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire de 1er cycle		SKL/ES/MS04	Produit	<b>Évaluations nationales pour les écoles secondaires du premier cycle mises en œuvre</b>	Le nombre d'évaluations nationales des élèves du premier cycle du secondaire mises en œuvre grâce au financement du Compact.	Nombre	Aucun	Bilan national d'évaluation des connaissances acquises par les élèves de 5ieme et 3ieme en français et en mathématiques	MENA DVSP	Annuel	Indicateur ITT	<p>Cet indicateur mesure la mise en œuvre des évaluations des apprentissages des élèves du premier cycle du secondaire en Côte d'Ivoire. Ces évaluations porteront sur les programmes de français et de mathématiques des élèves de 5ieme et 3ieme.</p> <p>Le cadre méthodologique des évaluations nationales comprend les étapes suivantes : (i) constitution d'un échantillon représentatif de répondants, (ii) élaboration d'instruments d'évaluation, (iii) test et révision d'instruments d'évaluation, (iv) collecte de données d'évaluation, (v) saisie des données collectées, (vi) traitement et analyse des données, et (vii) interprétation des résultats et rédaction du rapport d'évaluation. Une évaluation nationale sera considérée comme mise en œuvre lorsque le rapport documentant les résultats de l'évaluation nationale sera validé par le MENA et finalisé.</p>
Évaluations des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire de 1er cycle		SKL/ES/MS05	Produit	<b>Mise en place d'évaluations internationales pour les écoles secondaires de 1er cycle</b>	Le nombre d'évaluations internationales d'élèves du premier cycle du secondaire mises en œuvre grâce au financement du Compact.	Nombre	Aucun	Rapport international TIMSS 2023	MENA DVSP	Annuel	Indicateur ITT	<p>Le Gouvernement de Côte d'Ivoire, avec le soutien du Compact, a choisi de participer à TIMSS 2023. TIMSS (Trends in International Mathematics and Science Study) est une étude comparative qui mesure les performances scolaires des collégiens en mathématiques et en sciences. TIMSS est organisé tous les quatre ans par l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire.</p> <p>Le TIMSS est mis en œuvre en quatre étapes :  (i) Développement du cadre spécifique au pays  (ii) Programme pilote TIMSS, un an avant la mise en œuvre du TIMSS  (iii) Évaluation et analyse du TIMSS  (iv) Préparation et publication du rapport</p> <p>Cet indicateur sera considéré comme atteint après la publication du rapport international TIMSS correspondant.</p>



Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Évaluations des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire de 1er cycle		SKL/ES/MS06	Produit	<b>Élaboration d'un cadre national d'évaluation pour les écoles secondaires du premier cycle</b>	La date à laquelle le cadre national d'évaluation des apprentissages pour l'enseignement secondaire du premier cycle est développé avec le financement du Compact.	Date	Aucun	(1) Cadre national d'évaluation des apprentissages  (2) Lettre signée du directeur du MENA	MENA DVSP	Une fois	Indicateur ITT	<p>Le cadre national d'évaluation précise les valeurs et les principes du processus d'évaluation, clarifie les différents types d'évaluations au sein du système scolaire et dans les centres d'alphabétisation et d'éducation non formelle. Il fournit également des moyens d'utiliser les résultats de ces évaluations pour éclairer la prise de décision dans le domaine de l'éducation et de l'alphabétisation.</p> <p>Le cadre national d'évaluation sera considéré comme élaboré si les étapes suivantes sont réalisées : 1) le document du cadre national a été élaboré, révisé et validé par toutes les parties prenantes et 2) le document a été approuvé par le MENA.</p>

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
<b>Projet de Compétences pour l'employabilité et la productivité</b>												
<b>Activité d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle</b>												
Objectif : Résultats d'emploi améliorés		SKL/TV01	Résultat	<b>Taux d'emploi des diplômés des centres d'ETFP soutenus par le Compact dans leur domaine d'études neuf mois après l'obtention du diplôme</b>	<p>Taux d'emploi moyen des diplômés des centres d'ETFP soutenus par le Compact (neuf mois après l'obtention du diplôme) employés dans leur domaine d'études.</p> <p>Numérateur : nombre d'étudiants d'une cohorte donnée qui obtiennent leur diplôme d'un programme de formation du centre d'ETFP soutenu par le Compact et qui sont employés neuf mois après l'obtention du diplôme. Dénominateur : nombre total d'étudiants de la même cohorte diplômés d'un programme de formation du centre d'ETFP soutenu par le Compact.</p>	Pourcentage	Centre ETFP (Centre TP ; 2-3 Centres ETFP)  Sexe (Femme, Homme)	AD	AD	Annuel	Indicateur ITT	<p>Cet indicateur sera calculé au niveau du centre d'ETFP. Lors du calcul du taux d'emploi total des diplômés dans tous les centres d'ETFP soutenu par le Compact au cours d'une année donnée, il convient de calculer le taux d'emploi moyen de chaque centre d'ETFP pondéré par le nombre d'étudiants diplômés de ce centre.</p> <p>Le processus par lequel les données pour cet indicateur seront collectées sera défini plus en détail sur la base de la composante d'étude de suivi d'insertion de la sous-activité Gestion de la qualité et responsabilité de l'ETFP. En outre, le ou les domaines d'études pertinents pour chaque centre d'ETFP soutenu par le Compact, tels que référencés dans la définition de cet indicateur, seront clairement définis dans une révision ultérieure du Plan de S&amp;E sur la base de la conception finale détaillée de chaque centre d'ETFP.</p>

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Objectif: Résultats d'emploi améliorés	E-8	SKL/TV02	Résultat	<b>Diplômés des activités d'éducation soutenues par le MCC qui sont employés</b>	Le nombre de diplômés du programme de formation financé par le MCC qui ont travaillé dans leur domaine d'études dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme.	Nombre	Centre ETFP (Centre TP ; 2-3 Centres ETFP)  Sexe (Femme, Homme)	AD	AD	Annuel	Indicateur ITT	<p>Cet indicateur mesure la situation d'emploi (salarié ou indépendant) de tous les diplômés des centres d'ETFP soutenus par le Compact. Il inclura toutes les personnes qui ont été employées à un moment donné de l'année, même si elles ne sont plus employées au moment de l'enquête. Une personne est considérée comme employée si elle exerce une activité professionnelle (pour une entreprise ou entreprise tierce ou par le biais d'un travail indépendant) contre rémunération. Cela n'inclut pas les stages. Le processus par lequel les données pour cet indicateur sera collecté sera défini plus en détail en fonction de la composante d'étude de suivi d'insertion de la sous-activité Gestion de la qualité et responsabilisation de l'ETFP. En outre, le ou les domaines d'études pertinents pour chaque centre d'ETFP soutenu par le Compact, comme indiqué dans la définition de cet indicateur sera clairement défini dans une révision ultérieure du Plan de S&amp;E sur la base de la conception finale détaillée de chaque centre d'ETFP.</p> <p>Étant donné que des études de suivi sont menées en Côte d'Ivoire neuf mois après l'obtention du diplôme, nos données ne refléteront que le nombre de diplômés employés dans les neuf mois suivant l'obtention du diplôme. Nous reconnaissons que cela peut entraîner un sous-dénombrement aux fins de cet indicateur, car il peut y avoir des personnes qui obtiennent un emploi pendant ce temps après l'étude de suivi, mais dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme dans un centre d'ETFP soutenu par le Compact.</p>
	E-8.1											
	E-8.2											

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Augmentation du revenu individuel		SKL/TV03	Résultat	<b>Revenu moyen des diplômés des centres d'ETFP soutenus par le Compact dans leur domaine d'études</b>	<p>Revenu moyen des diplômés des centres d'ETFP soutenus par le Compact 9 mois après l'obtention de leur diplôme dans leur domaine d'études.</p> <p>Dénominateur N = tous les étudiants diplômés des centres d'ETFP soutenus par le Compact 9 mois plus tôt (salariés et chômeurs)</p>	Francs CFA	<p>Centre ETFP (Centre TP ; 2-4 Centres ETFP)</p> <p>Sexe (Femme, Homme)</p>	AD	AD	Annuel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesurera les revenus directs reçus de l'activité professionnelle exercée. Les autres sources de revenus complémentaires (revenus de cession, revenus de cession d'actifs, réversion d'autres activités indépendantes complémentaires, etc.) ne sont pas prises en compte. Le processus par lequel les données pour cet indicateur seront collectées sera défini plus en détail sur la base de la composante d'étude de suivi d'insertion de la sous-activité Gestion de la qualité et responsabilité de l'ETFP.
Objectif: Acquisition améliorée des compétences techniques recherchées - Compétences techniques - Compétences en milieu de travail	E-7 E-7.1 E-7.2 E-7.4 E-7.5	SKL/TV04	Résultat	<b>Diplômés des activités d'éducation soutenues par le MCC</b>	Le nombre d'élèves diplômés de la classe la plus élevée (année) pour ce niveau d'éducation dans les programmes scolaires soutenus par le MCC.	Nombre	<p>Centre ETFP (Centre TP ; 2-3 Centres ETFP)</p> <p>Sexe (Femme, Homme)</p> <p>Niveau d'enseignement (Secondaire, Supérieur)</p>	AD	Gestionnaire de subventions (collecté via les rapports des centres d'ETFP)	Annuel	Indicateur ITT	<p>Cet indicateur suit le nombre d'étudiants qui ont obtenu leur diplôme dans un centre d'ETFP soutenu par le Compact. Les programmes d'ETFP soutenus par le Compact comprendront à la fois des cours en classe et une formation en milieu de travail dans une entreprise de leur domaine d'études. Un étudiant est seulement considéré comme diplômé après avoir terminé tous les cours pertinents, réussi l'examen de certification et reçu un certificat de fin d'études. Les représentants du secteur privé des secteurs économiques concernés partageront la responsabilité de tester et de certifier les diplômés.</p> <p>L'hypothèse selon laquelle le nombre de diplômés est un indicateur approprié pour cet énoncé de résultats est fondée sur le fait que le secteur privé remplit son rôle de test et de certification des diplômés. Ainsi, les étudiants ne seraient pas diplômés d'un centre d'ETFP soutenu par le Compact à moins qu'ils ne démontrent des connaissances et des compétences qui répondent aux normes établies pour leur programme de formation particulier.</p>

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Objectif : Acquisition améliorée des compétences techniques recherchées - Compétences techniques - Compétences en milieu de travail		SKL/TV05	Résultat	<b>Qualité et pertinence des compétences techniques des diplômés des centres d'ETFP soutenus par la MCC</b>	Des stratégies d'évaluation spécifiques seront utilisées pour évaluer la qualité et la pertinence des compétences techniques des diplômés des centres d'ETFP soutenus par le Compact.	AD	AD	AD	AD	Autre	Indicateur non-ITT	
Centres d'ETFP durables qui répondent et s'adaptent de manière appropriée aux changements du marché du travail et de l'économie		SKL/TV06	Résultat	<b>Centres d'ETFP durables qui répondent et s'adaptent de manière appropriée aux changements du marché du travail et de l'économie</b>	Des stratégies d'évaluation spécifiques seront employées pour évaluer la durabilité des centres ETPF ainsi que les mécanismes et processus employés par chaque centre ETPF soutenu par le Compact pour adapter ses programmes de formation aux changements du marché du travail et de l'économie ivoirienne.	AD	AD	AD	AD	AD	Indicateur non-ITT	
<b>Sous - Activité Nouveau modèle d'ETFP dirigé par le secteur privé</b>												
Participation accrue des femmes à des programmes de formation Économiquement viables	E-6	SKL/TV/NM01	Résultat	<b>Étudiants participants à des activités éducatives soutenues par le MCC</b>	Le nombre d'étudiants inscrits ou participants à des programmes d'enseignement scolaire soutenus par le MCC.	Nombre	Centre ETPF (Centre TP ; 2-4 Centres ETPF)  Sexe (Femme, Homme)  Niveau d'Enseignement (Secondaire, Supérieur)	AD	Gestionnaire de subventions (collecté via les rapports des centres d'ETFP)	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur suit le nombre d'étudiants qui se sont inscrits à au moins un programme d'ETFP dans un centre d'ETFP soutenu par le Compact. Cet indicateur ne soustrait pas les abandons et ne rapportera un étudiant qu'une seule fois s'il s'inscrit à plusieurs programmes. Les données seront collectées trimestriellement par les centres d'ETFP soutenus par le Compact. Les processus de communication des données seront établis dans le manuel des subventions et seront précisés au besoin par le gestionnaire des subventions en collaboration avec le MCA-CI.  En tant qu'indicateur commun, cet indicateur capturera un résultat au-delà de l'énoncé de résultat répertorié ici et dans la logique du programme. Cependant, il reste pertinent pour cette activité car il offrira une visibilité supplémentaire sur les étudiants en formation grâce aux investissements réalisés par le Compact.
	E-6.1											
	E-6.2											
	E-6.4											
	E-6.5											

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Participation accrue des femmes à des programmes de formation Économiquement viables		SKL/TV/NM02	Résultat	<b>Taux d'abandon des étudiants dans les centres d'ETFP soutenus par le Compact</b>	<p>Le pourcentage d'étudiants qui ont abandonné un programme de formation soutenu par le Compact avant l'obtention du diplôme.</p> <p>Numérateur : nombre d'étudiants qui ont quitté le programme avant l'obtention du diplôme  Dénominateur : nombre total d'étudiants inscrits à un programme de formation du centre d'ETFP soutenu par le Compact au cours de l'année donnée.</p>	Pourcentage	Centre ETFP (Centre TP ; 2-4 Centres ETFP)  Sexe (Femme, Homme)	AD	Gestionnaire de subventions (collecté via les rapports des centres d'ETFP)	Annuel	Indicateur ITT	<p>Les données (numérateur et dénominateur) seront collectées chaque année par les centres d'ETFP soutenus par le Compact. Les processus de communication des données seront définis dans le manuel des subventions et seront précisés si nécessaire par le gestionnaire des subventions en collaboration avec le MCA.</p> <p>Cet indicateur capturera un résultat au-delà de l'énoncé de résultat répertorié ici et dans la logique du programme. Cependant, il reste pertinent pour cette activité car il offrira une visibilité supplémentaire sur les étudiants en formation grâce aux investissements réalisés par le Compact.</p>
Gestion et exploitation plus autonomes des programmes de formation		SKL/TV/NM03	Résultat	<b>Formation dispensée en milieu de travail ou en environnement réel</b>	<p>Pourcentage du nombre total d'heures de formation dispensées sur un lieu de travail ou dans un environnement similaire.</p> <p>Numérateur : nombre d'heures de formation dispensées dans une entreprise du secteur privé, sur un site de travail actif ou dans un autre environnement professionnel réel correspondant au secteur et au programme de formation en question.</p> <p>Dénominateur : nombre total d'heures de formation nécessaires pour réussir ce programme de formation donné.</p>	Pourcentage	Centre ETFP (Centre TP ; 2-4 Centres ETFP)	AD	Gestionnaire de subventions (collecté via les rapports des centres d'ETFP)	Annuel	Indicateur ITT	<p>Cet indicateur sera calculé au niveau du centre d'ETFP sur la base des contenus des programmes de formation approuvés. Lors du calcul au niveau du centre d'ETFP, le pourcentage doit d'abord être calculé pour chacun des différents programmes de formation proposés par le centre d'ETFP avant de faire la moyenne au niveau du centre d'ETFP.</p>

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Meilleure gestion des actifs financiers et des infrastructures		SKL/TV/NM04	Résultat	<b>Autonomie Budgétaire</b>	<p>Pourcentage des dépenses annuelles totales que les centres d'ETFP soutenus par le Compact sont capables de couvrir de manière indépendante sans l'aide des bailleurs de fonds ou du gouvernement. Le pourcentage doit être calculé au niveau des centres d'ETFP, puis une moyenne pondérée doit être calculée afin de déclarer un pourcentage unique pour tous les centres d'ETFP soutenus par le Compact.</p> <p>Numérateur: dépenses totales payées exclusivement par les revenus générés par le centre d'ETFP (par exemple, frais de scolarité, vente de services aux entreprises, etc.). Dénominateur: dépenses totales, y compris celles payées par le Compact, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire ou d'autres sources extérieures au centre d'ETFP.</p>	Pourcentage	Centre ETFP (Centre TP ; 2-4 Centres ETFP)	AD	Gestionnaire de subventions (collecté via les rapports des centres d'ETFP)	Annuel	Indicateur ITT	<p>Cet indicateur sera collecté à l'aide des données des rapports financiers de chaque centre d'ETFP. La nature et la structure exactes des données financières et des rapports à produire par les centres d'ETFP soutenus par le Compact seront établies dans le manuel des subventions et seront précisées au besoin par le gestionnaire des subventions en collaboration avec le MCA-CI.</p> <p>Selon l'annexe I du Compact, "Il est prévu que chaque centre PDC deviendra plus autonome et générera des revenus accrus pour couvrir ses dépenses, dont un centre géré par le secteur privé peut tirer: (i) des frais de scolarité limités, (ii) la vente de services aux entreprises (c'est-à-dire la formation continue ou les services de conseil), (iii) une partie dédiée du prélèvement sur la formation de la Côte d'Ivoire (la taxe sur les salaires qui finance les programmes de formation), ou (iv) les dons."</p>
Meilleure gestion des actifs financiers et des infrastructures		SKL/TV/NM00	Résultat	<b>AD</b>	AD	AD	AD	AD	AD	AD	Indicateur ITT	<p>Un indicateur sera développé pour mesurer la "meilleure gestion des actifs d'infrastructure" après le recrutement du gestionnaire de subventions et la fin du processus de sélection des centres ETFP.</p>
Amélioration de la qualité des programmes de formation		SKL/TV/NM05	Résultat	<b>Obtention de l'accréditation de l'ETFP pour les centres d'ETFP soutenus par le Compact</b>	<p>Le nombre de centres d'ETFP soutenus par le Compact qui obtiennent l'accréditation initiale grâce au système d'accréditation développé par la sous-activité Gestion de la qualité et responsabilisation de l'ETFP. La nature spécifique de l'accréditation à obtenir sera précisée dans la sous-activité Gestion de la qualité et responsabilisation de l'ETFP.</p>	Nombre	Aucun	Certificat d'Accréditation	Directeur Exécutif du Projet Compétences du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	<p>Cet indicateur saisira si l'accréditation initiale est obtenue ou pas et ne suivra pas les efforts des centres d'ETFP soutenus par le Compact pour maintenir l'accréditation. Le processus d'accréditation inclura à la fois la gestion de la qualité et la responsabilisation ainsi que la qualité des programmes de formation.</p>

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
<p>1. 2-3 nouveaux centres d'ETFP dirigés par le secteur privé (construction, équipement, formation de formateurs, gouvernance)</p> <p>2. Nouveau centre d'ETFP dirigé par le secteur privé pour les Travaux Publics (TP)</p>	E-4	SKL/TV/NM06	Produit	<b>Infrastructures éducatives construites ou réhabilitées</b>	Le nombre d'établissements d'enseignement construits ou réhabilités selon les normes stipulées dans les contrats du MCA signés avec les fournisseurs.	Nombre	Aucun	Certificats d'achèvement de construction ; Certificat de la livraison du matériel et certificat des connexions pour tous les services publics	Directeur Exécutif du Projet Compétences du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesure le nombre de centres d'ETFP soutenus par le Compact qui ont été construits et sont prêts à accueillir des étudiants conformément aux conditions énoncées dans le Compact. Pour être considéré comme entièrement construit et prêt à recevoir des étudiants, un centre d'ETFP doit non seulement avoir achevé des travaux majeurs, mais également être équipé, avoir tous les services publics connectés et se conformer aux politiques pertinentes nationales et du MCC en matière de sécurité et de sûreté. Le Compact ne créera que de nouveaux centres d'ETFP et ne réhabilitera ni ne convertira les centres d'ETFP existants.
<p>1. 2-3 nouveaux centres d'ETFP dirigés par le secteur privé (construction, équipement, formation de formateurs, gouvernance)</p> <p>2. Nouveau centre d'ETFP dirigé par le secteur privé pour les Travaux Publics (TP)</p>		SKL/TV/NM07	Produit	<b>Mise en place d'un système de boucle de rétroaction</b>	La date à laquelle un système de boucle de rétroaction ou un processus similaire a été conçu et approuvé pour tous les centres d'ETFP pris en charge par Compact, reconnaissant que ce processus peut différer d'un centre d'ETFP à un centre d'ETFP. Ce système ou processus documentera clairement les mécanismes par lesquels chacun des centres d'ETFP soutenus par le Compact compilera une variété d'informations (par exemple, rétroaction des entreprises du secteur privé, données sur le marché du travail, informations issues d'études de suivi, etc.), puis des recommandations sur les modifications et les mises à jour des programmes de formation proposés par le centre d'ETFP.	Date	Aucun	AD	AD	Une fois	Indicateur ITT	Cet indicateur est directement lié à la gouvernance des centres d'ETFP soutenus par le Compact, qui est une composante des deux résultats du cadre logique pour cet indicateur.



Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
N/A		SKL/TV/NM08	Processus	<b>Pourcentage décaissé des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement</b>	Le montant total décaissé de tous les contrats de construction signés pour les travaux des établissements d'enseignement ou l'équipement divisé par la valeur totale de tous les contrats signés.	Pourcentage	Input	Système financier du MCA-CI	Directeur Exécutif Administration, finances et Passation des marchés du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	Numérateur = Valeur décaissée des contrats de construction, de réhabilitation et / ou d'équipement . Dénominateur = Valeur des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement signés. Cet indicateur fait référence aux contrats de construction des centres d'ETFP soutenus par le Compact. Tous les contrats associés à la construction de centres d'ETFP, y compris les grands travaux de construction, l'équipement des centres d'ETFP et les connexions de services publics doivent être inclus dans le calcul de cet indicateur. Cet indicateur ne doit pas inclure les coûts associés à la supervision et à la gestion et les autres coûts administratifs liés à la mise en œuvre du mécanisme de subvention.
N/A		SKL/TV/NM09	Processus	<b>Valeur décaissée sur les contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement</b>	Le montant décaissé de tous les contrats signés pour la construction, la réhabilitation ou l'équipement d'établissements d'enseignement (par exemple, technologies de l'information, bureaux et chaises, électricité et éclairage, systèmes d'eau, latrines) avec les fonds du Compact.	US Dollars	Aucun	Système financier du MCA-CI	Directeur Exécutif Administration, finances et Passation des marchés du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur fait référence aux contrats de construction des centres d'ETFP soutenus par le Compact. Tous les contrats associés à la construction de centres d'ETFP, y compris les grands travaux de construction, l'équipement des centres d'ETFP et les connexions de services publics doivent être inclus dans le calcul de cet indicateur. Les montants des décaissements doivent être enregistrés dans les trimestres au cours desquels les paiements de factures sont effectués. Cet indicateur ne devrait pas inclure les coûts associés à la supervision et à la gestion et les autres coûts administratifs liés à la mise en œuvre du mécanisme de subventions.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
N/A		SKL/TV/NM10	Processus	<b>Valeur des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement signés</b>	La valeur de tous les contrats signés pour la construction, la réhabilitation ou l'équipement d'établissements d'enseignement (par exemple, bureaux et chaises, électricité et éclairage, systèmes d'eau, latrines) avec les fonds du Compact.	US Dollars	Aucun	Contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement y compris toutes les modifications de contrat	Directeur Exécutif Administration, finances et Passation des marchés du MCA-CI	Trimestriel	ITT indicator	<p>Cet indicateur fait référence aux contrats de construction des centres d'ETFP soutenus par le Compact. Tous les contrats associés à la construction de centres d'ETFP, y compris les grands travaux de construction, l'équipement des centres d'ETFP et les raccordements aux services publics doivent être inclus dans le calcul de cet indicateur. Cet indicateur ne doit pas comprendre les coûts associés à la supervision et à la gestion et les autres coûts administratifs liés à la mise en œuvre du mécanisme de subventions.</p> <p>Dans les cas où un contrat IDIQ est utilisé, la valeur des ordres de service signés, plutôt que la valeur totale du contrat, doit être indiquée. La valeur contractuelle doit être déclarée dans le trimestre au cours duquel le contrat ou l'ordre de service est signé. Si la valeur d'un contrat change, la valeur totale du contrat doit être déclarée au cours du trimestre où la modification s'est produite. Le partage des coûts par d'autres (par exemple, la composante de financement non-MCC de tout cofinancement avec d'autres donateurs, le gouvernement ou des acteurs tiers) ne devrait pas être inclus.</p>
<b>Sous - Activité Systèmes de gestion de qualité et de responsabilisation de l'ETFP</b>												
Utilisation accrue des données pour éclairer les décisions de gestion (p. Ex. Affectation des ressources, structure du programme, performance, supervision du centre, exploitation et maintenance, etc.)		SKL/TV/QM00	Résultat	<b>AD</b>	AD	AD	AD	AD	AD	AD	Indicateur ITT	Un indicateur sera développé pour mesurer la "Utilisation accrue des données sur la qualité et la pertinence de la formation ETFP" après le recrutement du gestionnaire de la subvention et le processus de demande de subvention
Meilleure disponibilité des données sur la qualité et la pertinence de la formation d'ETFP		SKL/TV/QM00	Résultat	<b>AD</b>	AD	AD	AD	AD	AD	AD	Indicateur ITT	Un indicateur sera défini pour mesurer « l'amélioration de la disponibilité des données sur la qualité et la pertinence de la formation ETFP » après le recrutement du gestionnaire de subvention et la fin du processus de sélection des centres ETFP

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Mise en place d'un système d'accréditation et de gestion de la qualité		SKL/TV/QM01	Produit	<b>Développement du système d'accréditation de l'ETFP</b>	La date à laquelle le système d'accréditation est développé et approuvé	Date	Aucun	AD	AD	Une fois	Indicateur ITT	Les exigences spécifiques pour le développement et l'approbation du système d'accréditation seront définies plus en détail dans le cadre de la conception détaillée de cette sous-activité.
Création et opérationnalisation d'un système d'études sur le suivi des sortants		SKL/TV/QM02	Produit	<b>Études de suivi réalisées dans des centres d'ETFP soutenus par le Compact</b>	Le nombre d'études de suivi menées dans les centres d'ETFP soutenus par le Compact conformément au système mis en place avec le soutien du Compact.	Nombre	Aucun	AD	AD	Annuel	Indicateur ITT	Lors de chaque cycle de l'enquête de suivi, les données seront collectées au niveau du centre d'ETFP conformément aux exigences techniques énoncées dans cette sous-activité et sera compté comme un seul point de données. Comme spécifié à l'annexe I-8 du Compact, "Le financement du MCC soutiendra les études de suivi initiales, le Gouvernement jouant un rôle croissant dans le financement de ces études pendant le Compact, de sorte qu'à la fin du Compact, le Gouvernement ait pleinement assumé le financement du système d'étude de suivi.
Création et opérationnalisation d'un système d'études sur le suivi des sortants		SKL/TV/QM03	Produit	<b>Développement d'un système d'études de suivi</b>	La date à laquelle le système d'études de suivi est développé et approuvé.	Date	Aucun	AD	AD	Une fois	Indicateur ITT	Les exigences spécifiques pour le développement et l'approbation du système d'études de suivi seront définies plus en détail dans le cadre de la conception détaillée de cette sous-activité.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
<b>Projet Abidjan Transport</b>												
Objectif : Économies des coûts d'exploitation du véhicule		ATP01	Résultat	<b>Changements des coûts d'exploitation du véhicule</b>	Changements des coûts d'exploitation du véhicule par kilomètre	US Dollars	Route (1. Boulevard VGE 2. Boulevard du Port /Vridi 3. Boulevard du Petit Bassam 4. Boulevard de la Paix 5. Yopougon Expressway)	AD	AD	Autre	Indicateur non-ITT	L'évaluation mesurera directement la variation des coûts d'exploitation des véhicules au lieu d'utiliser une donnée qui découle d'une statistique sommaire produite par le modèle HDM-4 pour chacun des segments de route.
Objectif : Temps de trajet réduits		ATP02	Résultat	<b>Durée du temps de trajet</b>	Le temps de trajet sera calculé en nombre de minutes pour parcourir les routes construites, réhabilitées ou améliorées avec le financement du Compact.	Minutes	Route (1. Boulevard VGE 2. Boulevard du Port /Vridi 3. Boulevard du Petit Bassam 4. Boulevard de la Paix 5. Yopougon Expressway)	AD	AD	Une fois	Indicateur ITT	<p>Les informations additionnelles relatives à cet indicateur seront mises à jour lors de la prochaine révision du plan de suivi-évaluation afin de préciser l'entité responsable de la collecte des données et la méthodologie de collecte des données à utiliser. Au minimum, la méthodologie de collecte de données à inclure pour cet indicateur doit spécifier les points d'origine / de destination pertinents, le mois et l'heure (c.-à-d. le matin ou le soir un jour de semaine) pour chaque tronçon de route. De plus, l'entité responsable de la collecte des données doit fournir la documentation des calculs effectués ainsi que les données brutes au MCA-CI.</p> <p>La construction devait initialement commencer au début de l'année 2021 et durer environ 18 à 24 mois. Suite à la pandémie de la COVID-19 et à une modification officielle du projet, l'équipe de projet travaillera avec le Directeur du S&amp;E et de l'Analyse Economique du MCA-CI pour mettre à jour le calendrier de communication des données de suivi pour cet indicateur ainsi que les cibles annuelles et finales du Compact.</p>

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Augmentation de la fluidité de la circulation automobile	R-10	ATP03	Résultat	<b>Trafic quotidien annuel moyen (AADT)</b>	Le nombre moyen et le type de véhicules par jour, en moyenne sur différentes périodes (jour et nuit) et sur différentes saisons pour arriver à une moyenne journalière annuelle.	Nombre	Route (1. Boulevard VGE 2. Boulevard du Port /Vridi 3. Boulevard du Petit Bassam 4. Boulevard de la Paix 5. Yopougon Expressway)  Classe de route (Primaire)	AD	AD	Une fois	Indicateur ITT	<p>Les informations additionnelles relatives à cet indicateur seront mises à jour lors de la prochaine révision du plan de suivi-évaluation afin de préciser l'entité responsable de la collecte des données et la méthodologie de collecte des données à utiliser. Au minimum, la méthodologie de collecte de données à inclure pour cet indicateur doit spécifier le point géoreférencé où le trafic est compté, le mois, le nombre de jours de la semaine et les heures (par exemple 8h - 18h) pendant laquelle le trafic sera compté pour chaque segment de route. En outre, l'entité responsable de la collecte des données pour cet indicateur doit fournir la documentation des facteurs d'ajustement et autres calculs effectués ainsi que les données brutes au MCA-CI.</p> <p>La construction devrait commencer au début de 2021 et durer environ 18 à 24 mois. Suite à la pandémie de la COVID-19 et à une modification officielle du projet, l'équipe projet travaillera avec le Directeur du S&amp;E et de l'Analyse Economique de MCA-CI pour mettre à jour le calendrier de communication des données de suivi pour cet indicateur ainsi que les cibles annuelles et finales du Compact.</p>
	R-10.1											

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désagrégation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
<p>Augmentation de la fluidité de la circulation automobile</p> <p>Amélioration de l'accès physique au port et à la zone industrielle de Vridi</p>		ATP04	Résultat	<b>Ratio du flux de capacité</b>	Le nombre de véhicules par voie par heure par rapport à la capacité de conception totale des véhicules par voie par heure.	Ratio	Route (1. Boulevard VGE 2. Boulevard du Port /Vridi 3. Boulevard du Petit Bassam 4. Boulevard de la Paix 5. Yopougon Expressway)	AD	AD	Une fois	Indicateur ITT	<p>Numérateur = nombre de véhicules par voie par heure. Dénominateur = nombre de véhicules par voie par heure tel qu'établi par la conception détaillée du segment de route et la capacité de conception associée. Le numérateur doit être calculé en utilisant les données de rapport pour le trafic quotidien annuel moyen (AADT) (R-10) Les données AADT pour chaque segment de route sont ajustées pour refléter les volumes de trafic horaires par rapport aux volumes de trafic quotidiens, puis sont divisées par le nombre de voies.</p> <p>La capacité est définie comme le taux maximum auquel les véhicules peuvent passer par un point donné en une heure dans les conditions prévalant sur ce segment de route donné. La capacité tient compte des conditions de la route, telles que le nombre et la largeur des voies, les dénivelés et les attributions d'utilisation des voies, ainsi que les conditions de signalisation.</p> <p>En plus de capturer l'énoncé des résultats de " Fluidité accrue de la circulation des véhicules " pour les quatre segments de route spécifiés à l'annexe I-15 du Compact, cet indicateur saisira également l'énoncé de résultats de " Amélioration de l'accès physique au port et Zone industrielle de Vridi " par la désagrégation du boulevard du Port / Vridi et la désagrégation du Boulevard du Petit Bassam.</p>

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information supplémentaire
Amélioration de la condition physique des segments de route	R-9	ATP05	Résultat	<b>Indice International de Rugosité</b>	La mesure de la rugosité de la surface de la route, en mètres de hauteur par kilomètre de distance parcourue.	Mètre par Kilomètre	Route (1. Boulevard VGE 2. Boulevard du Port /Vridi 3. Boulevard du Petit Bassam 4. Boulevard de la Paix 5. Yopougon Expressway)  Classe de route (Primaire)	Rapport d'évaluation de l'IRI (livrable 7b-a) dans le cadre du rapport final de construction	Firme d'ingénierie de supervision de la construction	Une fois	Indicateur ITT	<p>Cet indicateur mesurera l'indice international de rugosité (IRI) des quatre segments de route spécifiés à l'annexe I-15 du Compact. L'IRI mesure l'écart moyen des distances entre les pics et les creux successifs sur un segment de route par rapport à la surface initiale niveau de la route. L'IRI doit être mesuré dans la trajectoire extérieure des roues de chaque voie par un appareil de classe 3 ou mieux (par exemple classe 1, classe 2). Le rapport de vérification des mesures doit être soumis à MCA-CI et enregistré avec tous les Mesures IRI. Les données doivent être communiquées à au moins une lecture par 100 mètres. Afin de produire un IRI moyen pour chacun des segments de route, l'IRI moyen doit être calculé pour chaque voie dans chaque sens de circulation, à l'exclusion des routes de service, et ensuite l'IRI moyen pour le segment de route doit être calculé sur la base de l'IRI moyen pour chaque voie.</p> <p>L'ingénieur de supervision (Firme) de la construction soumettra des rapports sur les données de base et les données finales dans le cadre de la tâche 5.4.7 de son contrat. Dans le cadre de ce travail, l'ingénieur de Supervision présentera deux (2) rapports (un avant le début des travaux et un autre après l'achèvement des travaux) pour chacun des segments de route ciblés. Dans les deux (2) semaines suivant la fin des relevés d'IRI, l'ingénieur de Supervision présentera un rapport pour chacun des tronçons décrivant le dispositif, la classe du dispositif, la norme de qualité (selon la norme American Standard for Testing and Materials ou ASTM E-950), la méthodologie utilisée et les résultats obtenus en termes d'IRI mesuré pour chaque tronçon de route. Le rapport doit indiquer l'IRI obtenu par sections chaque 100 mètres.</p>
	R-9.1											

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Réduction de l'incidence des accidents de la route et des piétons	R-11	ATP06	Résultat	<b>Décès par accidents de la route</b>	Le nombre de décès par accident sur les routes par an sur les routes construites, réhabilitées ou améliorées grâce au financement du MCC.	Nombre	Sexe (Femme, Homme) Usagers de la route (Occupant de véhicule, Piéton, Autre)	Statistiques officielles des accidents de la route, signées par le directeur général de l'OSER	OSER (avec l'assistance technique de l'UIMTA)	Annuel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesurera le nombre de décès par accidents de la route sur les quatre segments de route spécifiés à l'annexe I-15 du Compact. Les données devraient inclure : (i) les accidents impliquant un seul véhicule ; (ii) les accidents impliquant plusieurs véhicules ; (iii) les accidents impliquant un seul véhicule et un autre usager de la route (par exemple piétons, cyclistes, autres) ; et (iv) les accidents impliquant plusieurs véhicules et un ou plusieurs autres usagers de la route. Les données sur le nombre de décès par accidents de la route par an sur les tronçons routiers du Compact seront collectées par l'office de la sécurité routière (OSER) sur la base des rapports d'accidents établis par le bureau de la police nationale dans chaque zone. L'OSER collectera les données pour chaque segment de route, puis les agrégera pour mesurer l'indicateur, conformément aux normes et ventilations spécifiées pour cet indicateur.
	R-11.1											
	R-11.2											
Réduction de l'incidence des accidents de la route et des piétons		ATP07	Résultat	<b>Réduction du nombre d'accidents de la route</b>	Nombre d'accidents de la circulation sur les routes construites, réhabilitées ou améliorées grâce au financement du Compact.	Nombre	Route (1. Boulevard VGE 2. Boulevard du Port /Vridi 3. Boulevard du Petit Bassam 4. Boulevard de la Paix 5. Yopougon Expressway)	Statistiques officielles des accidents de la route, signées par le directeur général de l'OSER	OSER (avec l'assistance technique de l'UIMTA)	Annuel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesurera le nombre d'accidents de la route sur les quatre segments de route spécifiés à l'annexe I-15 du Compact. Les données devraient inclure : (i) les accidents impliquant un seul véhicule ; (ii) les accidents impliquant plusieurs véhicules ; (iii) les accidents impliquant un seul véhicule et un autre usager de la route (par exemple piétons, cyclistes, autres) ; et (iv) les accidents impliquant plusieurs véhicules et un ou plusieurs autres usagers de la route. Les données sur le nombre d'accidents de la route par an sur les tronçons routiers du Compact seront collectées par l'Office de la Sécurité Routière (OSER) sur la base des rapports d'accidents établis par le bureau de la police nationale dans chaque zone. L'OSER collectera les données pour chaque segment de route, puis les agrégera pour mesurer l'indicateur, conformément aux normes et ventilations spécifiées pour cet indicateur.



Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Réduction de l'incidence des accidents de la route et des piétons		ATP08	Résultat	<b>Évaluation de la sécurité routière iRAP</b>	Pourcentage de kilomètres de routes qui seront construites, réhabilitées ou améliorées avec le financement du Compact et qui obtiennent au moins une notation 3 étoiles (c.-à-d. 3 étoiles ou plus) sur la base d'une évaluation de la conception finale produite par la firme A&E. La notation n'est pas attribuée au niveau du segment de route mais au niveau des usagers de la route (par exemple, les occupants des véhicules, les motocyclistes, les piétons et les cyclistes) pour chaque segment de route.	Pourcentage	Route (1. Boulevard VGE 2. Boulevard du Port /Vridi 3. Boulevard du Petit Bassam 4. Boulevard de la Paix 5. Voie Express Yopougon)  Usagers de la route (Passagers de véhicule, Motocyclistes, Piétons, cyclistes)	Rapport d'évaluation routière iRAP	Directeur Exécutif du Projet ATP du MCA-CI	Une fois	Indicateur ITT	Les classements par étoiles de l'iRAP sont basés sur des données d'inspection routière (évaluation physique iRAP ou évaluation utilisant des données vidéo des routes) et fournissent une mesure simple et objective du niveau de sécurité " intégré " à la route pour les occupants des véhicules, les motocyclistes, cyclistes et piétons. Les routes à cinq étoiles sont les plus sûres tandis que les routes à une étoile sont les moins sûres. Dans le cadre de la tâche 3.2.1.3.1 Sécurité routière : évaluation iRAP du contrat A&E, la firme A&E embauchera iRAP pour fournir une évaluation mise à jour de la ou des solutions de conception recommandées par A&E avec les coûts et les étoiles. La firme A&E doit fournir les rapports d'évaluation iRAP, les recommandations et intégrer les résultats dans les schémas d'itinéraire. Si la conception d'un segment de route devait être modifiée après l'évaluation de l'iRAP, la conception révisée serait soumise à nouveau à l'iRAP pour déterminer si le changement de conception entraîne une modification de la côte d'iRAP pour le segment de route donné ;tout changement de la côte d'iRAP doit être déclarée au cours du trimestre au cours duquel la révision de la conception a été finalisée.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
<b>Activités d'Infrastructures de Transport</b>												
Meilleure intégration des modalités de transport		ATP/TI01	Résultat	<b>Intégration des modalités de transport</b>	Des stratégies d'évaluation spécifiques seront utilisées pour évaluer l'amélioration de l'intégration des modalités de transport	AD	AD	AD	AD	AD	Indicateur non-ITT	
1. Réhabilitation de Boulevard VGE 2. Réhabilitation de Boulevard du Port /Vridi / Petit Bassam 3. Réhabilitation de Boulevard de la Paix 4. Resurfaçage de la Voie Express de Yopougon	R-8	ATP/TI02	Produit	<b>Kilomètres de routes complétés</b>	Longueur des routes en kilomètres (mesurée indépendamment du nombre de voies) sur lesquelles un investissement du MCC est achevée (certificats remis et approuvés).	Kilomètres	Route (1. Boulevard VGE 2. Boulevard du Port /Vridi 3. Boulevard du Petit Bassam 4. Boulevard de la Paix 5. Voie Express Yopougon)  Classe de route (Primaire)  Type d'investissement (Réhabilitation)	Certificat d'achèvement	Directeur Exécutif du Projet ATP du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesure la longueur des routes pour lesquelles toutes les constructions et les travaux ont été achevés, et les certificats d'achèvement ont été soumis et approuvés par le MCA. Cet indicateur sera calculé pour les quatre segments de route spécifiés à l'annexe I-15 du Compact.
	R-8.1											
	R-8.5											

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
N/A	R-7	ATP/TI03	Processus	<b>Emplois temporaires générés par la construction de routes</b>	Le nombre de personnes temporairement employées ou engagées par des entreprises de construction sous contrat avec le MCA pour travailler sur les investissements routiers de MCC.	Nombre	Sexe (Femme, Homme)	AD	Firme de Construction / Réhabilitation	Trimestriel	Indicateur ITT	<p>Cet indicateur prend en compte le nombre de personnes engagées pour des travaux de construction pour les quatre segments de route spécifiés à l'annexe I-15 du Compact, et non la durée de leur emploi temporaire. Même si une personne a été engagée pour une journée, elle doit être comptée. Les travailleurs locaux et étrangers devraient être inclus. L'emploi informel généré par les activités de construction n'est pas inclus.</p> <p>Le reporting de cet indicateur est requis car il s'agit d'un indicateur commun. Cependant, il existe un certain nombre de risques potentiels liés à la qualité des données et au double comptage. Ceux-ci incluent, mais ne sont pas limités à : (i) le même individu travaille sur différents segments de route et/ou reçoit deux contrats de travail distincts au cours du Compact, soit avec la même entreprise de construction, soit avec deux entreprises de construction différentes, et cette duplication n'est pas correctement prise en compte lors de la déclaration des données ; (ii) les individus qui travaillent sur les segments de route pendant une courte période seulement ne sont pas correctement documentés par les entreprises de construction ; et (iii) il existe des divergences mineures dans le nom déclaré pour un même individu (par exemple, de petites différences dans l'orthographe, la présence ou l'absence d'un deuxième prénom), ce qui a pour conséquence que cet individu est compté deux fois.</p>
	R-7.1											
	R-7.2											

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
N/A	R-6	ATP/TI04	Processus	<b>Kilomètres de routes sous contrat de travaux</b>	Longueur des routes en kilomètres (mesurée indépendamment du nombre de voies) dans le cadre des contrats de travaux pour les investissements routiers du MCC.	Kilomètres	Classe de route (Primaire) Type d'investissement (Réhabilitation)	Contrats de Construction / Réhabilitation	Directeur Exécutif Administration, finances et Passation des marchés du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesure la longueur des routes pour lesquelles un contrat de construction ou de travaux a été conclu entre le MCA-CI et une entreprise de construction. Cet indicateur sera calculé pour les quatre segments de route spécifiés à l'annexe I-15. La longueur des routes en kilomètres indiquée ici doit correspondre aux informations listées dans le(s) contrat(s) signé(s) par le MCA-CI.
	R-6.1											
	R-6.5											
N/A		ATP/TI05	Processus	<b>Pourcentage décaissé des contrats de construction de routes</b>	Le montant total de tous les contrats de construction signés pour de nouvelles routes ou la reconstruction, la réhabilitation, le resurfage ou la modernisation de routes existantes décaissé divisé par la valeur totale de tous les contrats signés.	Pourcentage	Input	Système financier du MCA-CI	Directeur Exécutif Administration, finances et Passation des marchés du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	<p>Numérateur = Valeur décaissée des contrats de construction, de réhabilitation, de resurfage et / ou de mise à niveau des routes. Dénominateur = Valeur des contrats de construction, de réhabilitation, de resurfage ou de mise à niveau des routes signés.</p> <p>Cet indicateur se réfère aux contrats de construction pour la réhabilitation, le resurfage ou la mise à niveau des quatre segments de route spécifiés à l'annexe I-15 à l'aide de fonds compact. Le pourcentage décaissé des contrats de construction de routes sera calculé automatiquement à partir des deux indicateurs d'entrée "Valeur décaissée des contrats de construction de routes" (numérateur) et "Valeur des contrats de construction de routes signés" (dénominateur). Tous les contrats associés à la réhabilitation, au resurfage et à la modernisation de ces quatre segments de route, y compris les grands travaux de construction, devraient être inclus dans le calcul de cet indicateur. Les coûts associés à la conception, à la faisabilité, à la supervision ou à la gestion ne devraient pas être inclus.</p>

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information supplémentaire
N/A		ATP/TI06	Processus	<b>Valeur décaissée des contrats de construction de routes</b>	Le montant décaissé de tous les contrats de construction signés pour de nouvelles routes ou la reconstruction, la réhabilitation, le resurfacement ou la modernisation de routes existantes à l'aide de fonds du Compact.	US Dollars	Aucun	Système financier du MCA-CI	Directeur Exécutif Administration, finances et Passation des marchés du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesure le décaissement de tous les contrats de construction pour la réhabilitation, le resurfacement ou la mise à niveau des quatre segments de route spécifiés à l'annexe I-15 à l'aide de fonds du Compact. Tous les contrats associés à la réhabilitation et au resurfacement de ces quatre segments de route, y compris les grands travaux de construction, devraient être inclus dans le calcul de cet indicateur. Les montants des décaissements doivent être enregistrés dans les trimestres au cours desquels les paiements de factures sont effectués. Les coûts associés à la conception, à la faisabilité, à la supervision ou à la gestion ne devraient pas être inclus.
N/A		ATP/TI07	Processus	<b>Valeur des contrats de construction de routes signés</b>	La valeur de tous les contrats de construction signés pour de nouvelles routes ou la reconstruction, la réhabilitation, le resurfacement ou la modernisation de routes existantes à l'aide de fonds du Compact.	US Dollars	Aucun	Contrats de Construction / Réhabilitation, y compris tout avenant au contrat	Directeur Exécutif Administration, finances et Passation des marchés du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesure la valeur contractuelle de tous les contrats signés pour la réhabilitation et le resurfacement des quatre segments de route spécifiés à l'annexe I-15 du Compact à l'aide de fonds du Compact. Tous les contrats associés à la réhabilitation et au resurfacement, y compris les grands travaux de construction, pour ces quatre segments de route doivent être inclus dans le calcul de cet indicateur.  Dans les cas où un contrat IDIQ est utilisé, la valeur des ordres de service signés, plutôt que la valeur totale du contrat, doit être indiquée. La valeur contractuelle doit être déclarée dans le trimestre au cours duquel le contrat ou l'ordre de service est signé. Si la valeur d'un contrat change, la valeur totale du contrat doit être déclarée au cours du trimestre où la modification s'est produite. Le partage des coûts par d'autres (par exemple, la composante de financement non MCC de tout cofinancement avec d'autres donateurs ou le Gouvernement) ne devrait pas être inclus. Les coûts associés à la conception, à la faisabilité, à la supervision ou à la gestion ne devraient pas être inclus.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
N/A	R-3	ATP/TI08	Processus	<b>Kilomètres de routes en cours de conception</b>	La longueur des routes en kilomètres (mesurée indépendamment du nombre de voies) sous contrats de conception.	Kilomètres	Classe de route (Primaire) Type d'investissement (Réhabilitation)	Contrat A&E, y compris tout avenant au contrat	Directeur ATP MCC	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesure la longueur des routes pour lesquelles un contrat de conception a été conclu entre MCA-CI et une firme d'ingénierie. Cet indicateur sera calculé pour les quatre segments de route spécifiés à l'annexe I-15. La longueur des routes en kilomètres indiquée ici doit correspondre aux informations listées dans le(s) contrat(s) signé(s) par le MCA-CI.
	R-3.1											
	R-3.5											
N/A		ATP/TI09	Processus	<b>Pourcentage décaissé des contrats de faisabilité et de conception des routes</b>	Le montant total de tous les contrats de faisabilité, de conception et environnementaux signés, y compris les plans d'action de réinstallation, pour les investissements routiers décaissé divisé par la valeur totale de tous les contrats signés.	Pourcentage	Input	Factures soumises par la firme A&E au MCC ; Approbation finale des factures par MCC COR ; Contrat A&E, y compris tout avenant au contrat	Directeur ATP MCC	Trimestriel	Indicateur ITT	Le pourcentage décaissé des contrats de faisabilité et de conception des routes sera calculé automatiquement à partir des deux indicateurs d'inputs. Numérateur = Valeur décaissée des contrats de faisabilité et de conception des routes. Dénominateur = Valeur des contrats de faisabilité et de conception de routes signés. Cet indicateur ne doit pas inclure les coûts associés à la pré-faisabilité, à la supervision, à la gestion ou à d'autres coûts administratifs.
N/A		ATP/TI10	Processus	<b>Valeur décaissée des contrats de faisabilité et de conception des routes</b>	Le montant décaissé de tous les contrats de faisabilité, de conception et environnementaux signés, y compris les plans d'action de réinstallation, pour les investissements routiers utilisant le 609 (g) et les fonds du Compact.	US Dollars	Aucun	Factures soumises par la firme A&E au MCC ; Approbation finale des factures par MCC COR	Directeur ATP MCC	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesure les décaissements de tous les contrats de faisabilité et de conception pour les quatre segments de route spécifiés à l'annexe I-15 du Compact. Les montants des décaissements doivent être enregistrés dans les trimestres au cours desquels les paiements de factures sont effectués. Cet indicateur ne doit pas inclure les coûts associés à la pré-faisabilité, à la supervision, à la gestion ou à d'autres coûts administratifs.
N/A		ATP/TI11	Process	<b>Valeur des contrats de faisabilité et de conception de routes signés</b>	La valeur de tous les contrats de faisabilité, de conception et environnementaux signés, y compris les plans d'action de réinstallation, pour les investissements routiers utilisant 609 (g) et des fonds du Compact.	US Dollars	Aucun	Contrat A&E, y compris tout avenant au contrat	Directeur ATP MCC	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesure la valeur contractuelle de tous les contrats de faisabilité et de conception de routes signés pour les quatre segments de route spécifiés à l'annexe I-15 du Compact. Si la valeur d'un contrat change, la valeur totale du contrat doit être déclarée au cours du trimestre où la modification s'est produite. Les coûts associés à la pré-faisabilité, à la supervision, à la gestion ou à d'autres coûts administratifs ne devraient pas être inclus.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
<b>Activité de gestion et de planification des transports</b>												
1. Priorité économique de la maintenance et de la réhabilitation (M&R) 2. Utilisation accrue de techniques de M&R rentables et durables sur le plan environnemental et social		ATP/MP01	Résultat	<b>Kilomètres de routes achevées dans le district d'Abidjan conformément à la liste d'investissement pour la préservation des chaussées et la priorisation de la sécurité</b>	La longueur des routes en kilomètres sur lesquelles la réhabilitation, le resurfage ou la mise à niveau des routes existantes est achevée (certificats remis et approuvés) conformément à la liste d'investissement pour la préservation des chaussées et la priorisation de la sécurité pour le district d'Abidjan.	Kilomètres	Classe de route (primaire, secondaire, tertiaire)	Certificat d'achèvement	Directeur Exécutif du Projet ATP du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesure la longueur des routes en kilomètres-voies pour lesquelles toutes les constructions et les travaux ont été achevés et les certificats d'achèvement ont été soumis et approuvés par le MCA-CI.
1. Priorité économique de la maintenance et de la réhabilitation (M&R) 2. Utilisation accrue de techniques de M&R rentables et durables sur le plan environnemental et social		ATP/MP02	Résultat	<b>Kilomètres de routes dans le district d'Abidjan sous contrats de travaux conformément à la liste d'investissement pour la préservation des chaussées et la priorisation de la sécurité</b>	La longueur des routes en kilomètres sous contrats de travaux de réhabilitation, de resurfage ou de mise à niveau des routes existantes conformément à la liste d'investissement pour la préservation des chaussées et la priorisation de la sécurité pour le district d'Abidjan.	Kilomètres	Classe de route (primaire, secondaire, tertiaire)	Contrats de construction signés, y compris tout avenant au contrat	Directeur Exécutif du Projet ATP du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesure la longueur des routes en kilomètres-voies pour lesquelles un contrat de construction ou de travaux a été conclu entre MCA-CI et une entreprise de construction. La longueur des routes en kilomètres-voies indiquée ici doit correspondre aux informations énumérées dans le (s) contrat (s) signé (s) par MCA-CI.
1. Priorité économique de la maintenance et de la réhabilitation (M&R) 2. Utilisation accrue de techniques de M&R rentables et durables sur le plan environnemental et social		ATP/MP03	Résultat	<b>Kilomètres de routes dans le district d'Abidjan en cours de conception conformément à la liste d'investissement pour la préservation des chaussées et la priorisation de la sécurité</b>	La longueur des routes en kilomètres faisant l'objet de contrats de conception pour la réhabilitation, le resurfage ou la mise à niveau des routes existantes conformément à la liste d'investissement pour la préservation des chaussées et la priorisation de la sécurité pour le district d'Abidjan.	Kilomètres	Classe de route (primaire, secondaire, tertiaire)	Contrats de conception signés, y compris tout avenant au contrat	Directeur Exécutif du Projet ATP du MCA-CI	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur mesure la longueur des routes en kilomètres-voies pour lesquelles un contrat de conception a été conclu entre MCA-CI et une firme d'ingénierie. La longueur des routes en kilomètres-voies indiquée ici doit correspondre aux informations énumérées dans le (s) contrat (s) signé (s) par MCA-CI.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
<b>Sous-Activité de Priorisation des routes et de la sécurité à Abidjan</b>												
Priorité économique de la maintenance et de la réhabilitation (M&R)		ATP/MP/SP01	Résultat	<b>La liste d'investissement pour la préservation des chaussées et la priorisation de la sécurité pour le district d'Abidjan est approuvée</b>	Date d'approbation de la liste d'investissements pour la préservation des chaussées et la priorisation de la sécurité du district d'Abidjan.	Date	Aucun	Liste d'investissement pour la préservation des chaussées et la priorisation de la sécurité (Livrable 19 dans le cadre du contrat UIMTA)	Directeur Exécutif du Projet ATP du MCA-CI	Une fois	Indicateur ITT	La liste d'investissements pour la préservation des chaussées et la priorisation de la sécurité pour le district d'Abidjan doit être basée sur la base de données d'inventaire des actifs routiers et produite conformément au système et au manuel de gestion des infrastructures urbaines. L'entreprise mandatée par le MCA-CI dans le cadre du contrat d'assistance technique à la gestion des infrastructures urbaines (UIMTA) apportera un soutien à AGEROUTE et OSER, entre autres, afin de produire la liste d'investissement pour la préservation des chaussées et la priorisation de la sécurité pour le district d'Abidjan.
Création d'une base de données d'inventaire des actifs routiers pour Abidjan		ATP/MP/SP02	Produit	<b>Création d'une base de données d'inventaire des actifs routiers pour le district d'Abidjan</b>	Date à laquelle la base de données d'inventaire des actifs routiers est terminée et disponible pour utilisation. Cela nécessite que la base de données soit entièrement renseignée avec les données pertinentes, afin d'être utilisable par le personnel technique.	Date	Aucun	Système de gestion des infrastructures urbaines et manuel (Livrable 8 dans le cadre du contrat UIMTA)	Directeur Exécutif du Projet ATP du MCA-CI	Une fois	Indicateur ITT	L'UIMTA développera un système de gestion des actifs routiers avec des procédures de collecte et d'analyse des données pour la base de données de gestion des infrastructures. La base de données doit au minimum pouvoir prendre en charge le sous-système de maintenance, restauration, réhabilitation et reconstruction au niveau du réseau, la capacité d'analyse des données historiques, l'analyse au niveau du projet, les outils graphiques et de reporting.



Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Adoption de nouvelles technologies de préservation et de réhabilitation des chaussées et de techniques de gestion		ATP/MP/SP03	Produit	<b>Élaboration du manuel de préservation et de réhabilitation des chaussées pour le district d'Abidjan</b>	La date à laquelle le manuel de préservation et de réhabilitation des chaussées du district d'Abidjan est finalisé et adopté.	Date	Aucun	Manuel Approuvé	Directeur Exécutif du Projet ATP du MCA-CI	Une fois	Indicateur ITT	L'entreprise engagée par MCA-CI dans le cadre du contrat UIMTA apportera un soutien à AGEROUTE et OSER, entre autres, pour développer le manuel de préservation et de réhabilitation des chaussées du district d'Abidjan. Le manuel sera ensuite présenté, approuvé et discuté avec toutes les parties prenantes au sein du CTCTR (Comité Technique de Coordination du Trafic Routier ou Comité de Gestion du Trafic). Le manuel sera considéré comme adopté une fois qu'il aura été approuvé par toutes les parties prenantes concernées par le CTCTR lors d'un atelier, avec une documentation appropriée de cette approbation fournie au MCA-CI.
Création d'une base de données sur la sécurité routière à Abidjan		ATP/MP/SP04	Produit	<b>Création d'une base de données sur la sécurité routière pour le district d'Abidjan</b>	Date à laquelle la base de données sur les accidents de la route est terminée et disponible pour utilisation. Cela nécessite que la base de données soit entièrement renseignée avec les données pertinentes, afin d'être utilisable par le personnel technique.	Date	Aucun	Système de gestion des infrastructures urbaines et manuel (Livrable 8 dans le cadre du contrat UIMTA)	Directeur Exécutif du Projet ATP du MCA-CI	Une fois	Indicateur ITT	L'UIMTA développera un système de base de données sur les accidents de la route rentable et durable, de préférence en utilisant MS Excel avec la fonctionnalité de soutien du système d'information géographique (SIG), couvrant tous les sujets de la collecte de données à la diffusion des données. La base de données doit être conçue de manière à être intégrée dans le système de codage des actifs routiers.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
<b>Sous - Activité Programme d'Études Supérieures en Infrastructures</b>												
Développement de l'emploi et de la formation continue pour des entités clés telles que FER, AGEROUTE, LBTP, etc.	E-7	ATP/MP/GE01	Résultat	<b>Diplômés des activités d'éducation soutenues par le MCC</b>	Le nombre d'étudiants diplômés de la classe la plus élevée (année) pour ce niveau d'éducation dans les programmes scolaires soutenus par le MCC.	Nombre		AD	INPHB & ENSEA	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur suit le nombre total d'étudiants diplômés du programme d'études supérieures soutenu par le Compact mis en œuvre par l'ENSEA et l'INPHB sur la gestion des routes financé par la sous-activité. Un étudiant n'est considéré comme ayant obtenu son diplôme qu'après avoir suivi tous les cours pertinents, réussi tous les examens de certification et reçu un certificat de fin d'études. Bien que cet indicateur mesure un résultat du cadre logique qui est un produit pour cette sous-activité, le niveau d'indicateur est répertorié comme un résultat pour se conformer aux directives du MCC sur les indicateurs communs.
	E-7.1											
	E-7.2											
	E-7.5											
Développement de l'emploi et de la formation continue pour des entités clés telles que FER, AGEROUTE, LBTP, etc.	E-6	ATP/MP/GE02	Résultat	<b>Étudiants participants à des activités éducatives soutenues par le MCC</b>	Le nombre d'étudiants inscrits ou participants à des programmes d'enseignement scolaire soutenus par le MCC.	Nombre		Liste finale des auditeurs inscrits dans la cohorte, signée par le directeur du programme ; Liste de présence des élèves au cours du premier mois, signé par chaque élève	INPHB, ENSEA	Trimestriel	Indicateur ITT	Cet indicateur suit le nombre total d'étudiants qui se sont déjà inscrits au programme d'études supérieures en infrastructure soutenu par le Compact mis en œuvre par l'ENSEA et l'INPHB sur la gestion des routes financé par la sous-activité via l'Université partenaire. Alors que cet indicateur mesure un résultat du cadre logique il est un produit pour cette sous-activité, le niveau de l'indicateur est répertorié comme résultat pour se conformer aux directives du MCC sur les indicateurs communs.  Cet indicateur ne soustrait pas les abandons et ne rendrait compte d'une personne qu'une seule fois si elle s'inscrit au programme au cours de plusieurs années différentes. Le rapport sur cet indicateur sera établi un mois après le début de la cohorte concernée, une fois que les inscriptions se seront stabilisées. Pour être pris en compte aux fins de cet indicateur, un individu doit être officiellement inscrit au programme et démontrer une participation substantielle aux cours offerts dans le cadre du programme au moment où les données
	E-6.1											
	E-6.2											

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
	E-6.5											son communiqué (c'est-à-dire un mois après le début de la cohorte). Si une personne décide, au cours du premier mois du programme, de ne pas poursuivre le programme pour quelque raison que ce soit, elle ne sera pas prise en compte aux fins de cet indicateur. Pour rendre compte de cet indicateur, l'inscription totale à une activité éducative doit être déclarée, puis, chaque trimestre, seule l'inscription supplémentaire doit être ajoutée à l'inscription réelle existante. Les données seront collectées par l'ENSEA et l'INPHB. Les données seront fournies à MCA-CI pour mesurer l'indicateur.
Développement de l'emploi et de la formation continue pour des entités clés telles que FER, AGEROUTE, LBTP, etc.		ATP/MP/GE03	Processus	<b>Programme d'études supérieures en infrastructure soutenu par le Compact opérationnel</b>	La date à laquelle le programme d'études supérieures en infrastructure soutenu par le Compact, développé en collaboration avec l'université partenaire internationale, est opérationnel et commence à former les étudiants (c'est-à-dire que les premiers cours d'une journée complète sont offerts).	Date	Aucun	Accord-cadre signé entre l'ENSEA et l'INPHB ; Rapport final approuvé du curriculum de formation du programme d'études supérieures appuyé par le Compact ; Liste de présence signée et datée du premier jour de cours	INPHB & ENSEA	Une fois	Indicateur ITT	
Développement de l'emploi et de la formation continue pour des entités clés telles que FER, AGEROUTE, LBTP, etc.		ATP/MP/GE04	Process	<b>Conclusion d'un accord de partenariat pour le programme d'Etudes Supérieures en Infrastructure soutenu par le Compact</b>	La date à laquelle un accord de partenariat est signé avec l'université partenaire internationale pour la création du programme d'études supérieures en infrastructure du Compact.	Date	Aucun	Contrat final avec l'université partenaire, y compris la note de service de démarrage signé	Directeur Exécutif du Projet ATP du MCA-CI	Une fois	Indicateur ITT	

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
<b>Sous - Activité du Fonds d'entretien routier</b>												
Amélioration de la supervision du FER par les usagers de la route		ATP/MP/RM01	Résultat	<b>Participation des associations d'usagers de la route au conseil d'administration du FER</b>	<p>Nombre de réunions du conseil d'administration du FER avec une représentation d'au moins 50% des associations d'usagers de la route.</p> <p>Numérateur = Le nombre de réunions du conseil d'administration du FER au cours de l'année du Compact au cours desquelles au moins 50% des membres du conseil d'administration du FER présents à la réunion, sur la base de la feuille de présence signée, étaient membres des associations d'usagers de la route.</p> <p>Dénominateur = Nombre total de réunions du conseil d'administration du FER qui ont eu lieu pendant l'année du Compact.</p>	Pourcentage	Aucun	Liste de présence signée pour chaque réunion du conseil d'administration ; Procès-verbal final de la réunion approuvé par le conseil d'administration de la FER	FER	Annuel	Indicateur ITT	Pour chaque année du Compact, le FER fournira la documentation pertinente (par exemple, le procès-verbal de la réunion et la feuille de présence signée) pour chaque réunion du conseil d'administration du FER tenue au cours de l'année. Le FER fournira la documentation susmentionnée au MCA-CI une fois par an, à la fin de chaque année Compact, et non plus tous les trimestres après chaque réunion du conseil d'administration. La documentation devrait être fournie par le FER dès que possible après la fin de l'année contractuelle respective au début du mois d'août. Toutefois, la production de rapports sur cet indicateur ne peut avoir lieu qu'après la première réunion du conseil d'administration du FER au cours de l'année contractuelle suivante, de sorte que le procès-verbal de la réunion précédente du conseil d'administration du FER reçoive l'approbation requise de la part du conseil d'administration du FER et soit considéré comme définitif.
Augmentation des financements pour l'entretien des routes		ATP/MP/RM02	Produit	<b>Montant du financement pour l'entretien des routes obtenu grâce au fonds de contrepartie incitatif</b>	Le montant du financement investi dans l'entretien courant et périodique grâce au fonds de contrepartie pour l'entretien routier.	US Dollars	Source de financement (MCC ; Gouvernement de Côte d'Ivoire)	Compte bancaire distinct établi par le MCA-CI pour abriter la contribution du Gouvernement de la Côte d'Ivoire au fonds d'entretien routier	Directeur Exécutif du Projet ATP du MCA-CI	Annuel	Indicateur ITT	

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Augmentation des financements pour l'entretien des routes		ATP/MP/RM03	Produit	<b>Augmentation de l'allocation budgétaire au FER</b>	<p>Cet indicateur mesure la variation annuelle de l'allocation budgétaire au FER par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire en pourcentage.</p> <p>Numérateur = L'allocation budgétaire au FER par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire au cours de l'année en cours moins l'allocation budgétaire au FER par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire l'année précédente.  Dénominateur = L'allocation budgétaire du Gouvernement de la Côte d'Ivoire au cours de l'année précédente.</p>	Pourcentage	Aucun	« Rapport de gestion » final publié par le FER pour les années civiles correspondantes	FER	Annuel	Indicateur ITT	<p>Pour les besoins de cet indicateur, l'allocation budgétaire annuelle au FER est définie comme le budget reçu du gouvernement de la Côte d'Ivoire par le FER pour l'année correspondante (c'est-à-dire que les fonds sont entièrement transférés au FER et disponibles pour son utilisation). Etant donné que l'allocation budgétaire est basée sur l'année budgétaire ivoirienne qui reflète l'année civile et s'étend de janvier à décembre, les données et les documents sources pour cet indicateur seront fournis par le FER dès que possible après la fin de l'année budgétaire en question. Cependant, les états financiers annuels de FER doivent être approuvés par le conseil d'administration du FER pour être considérés comme définitifs, ce qui se produit généralement environ six (6) mois après la fin de l'année budgétaire.</p>
Augmentation des financements pour l'entretien des routes		ATP/MP/RM04	Produit	<b>Réduction en pourcentage du montant de la dette contractée par le FER</b>	<p>Le pourcentage de réduction du montant de la dette que le FER doit aux banques et aux fournisseurs (comptes créditeurs en souffrance au cours des 120 derniers jours). Cet indicateur doit être calculé comme la variation en pourcentage en termes cumulatifs de la dette totale due par le FER par rapport à la valeur de référence initiale de la dette totale de FER à la date d'entrée en vigueur du Compact.</p> <p>Numérateur = Montant initial de la dette due par le FER au moment de l'entrée en vigueur du Compact moins le montant actuel de la dette due par FER.  Dénominateur = Montant initial de la dette due par le FER au moment de l'entrée en vigueur du Compact.</p>	Pourcentage	Aucun	Document final publié du " Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels " (dette bancaire) ; Situation de la dette au 31 décembre de l'année correspondante signée par le Directeur général du FER (Comptes créditeurs en souffrance depuis plus de 120 jours)	FER	Annuel	Indicateur ITT	

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
<b>Sous - Activité Centre Logistique pour le Stationnement des Camions</b>												
Réduction du nombre de camions stationnés dans la zone portuaire		ATP/MP/TP00	Résultat	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	Indicateur ITT	Un indicateur sera élaboré pour mesurer le résultat « Réduction du nombre de camions stationnés dans la zone portuaire » une fois la phase 1 de la sous-activité terminée et les travaux de la phase 2 commencés. Comme indiqué à l'annexe I-21 du Compact, "Dans le cadre de la phase 1, le financement du MCC permettra de réaliser l'étude détaillée de la demande de stationnement pour camions, de l'emplacement, de la faisabilité technique et administrative, de la viabilité commerciale et des options de PPP. Dans le cadre de la phase 2, dont la faisabilité est identifiée dans la phase 1, le conseiller en transactions soutenu par le MCC aidera le Gouvernement à obtenir, négocier et clôturer un PPP, et le financement du MCC soutiendra davantage l'assistance technique et le soutien pendant la mise en œuvre du Compact. Le gouvernement accepte de fournir le terrain requis, avec un titre de propriété, pour le site PPP TPLC." Cela devrait se produire à la fin de 2020.
TPLC pleinement opérationnel (prestataires de services sur site et fonctionnels) et disponible pour les chauffeurs de camion		ATP/MP/TP00	Résultat	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	Indicateur ITT	Un indicateur sera développé pour mesurer le résultat « TPLC pleinement opérationnel » après le développement du partenariat public-privé (PPP) une fois la phase 1 de la sous-activité terminée. Comme indiqué à l'annexe I-21 du Compact, "Dans le cadre de la phase 1, le financement du MCC permettra de réaliser l'étude détaillée de la demande de stationnement pour camions, de l'emplacement, de la faisabilité technique et administrative, de la viabilité commerciale et des options de PPP. Dans le cadre de la phase 2, dont la faisabilité est identifiée dans la phase 1, le conseiller en transactions soutenu par le MCC aidera le Gouvernement à obtenir, négocier et clôturer un PPP, et le financement du MCC soutiendra davantage l'assistance technique et le soutien pendant la mise en œuvre du Compact. Le gouvernement accepte de fournir le terrain requis, avec un titre de propriété, pour le site PPP TPLC." Cela devrait se produire à la fin de 2020.

Résultat du cadre logique	CI Code	Code Indicateur	Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Définition	Unité de mesure	Désaggregation	Source de données primaire	Responsable de la collecte	Fréquence de Rapportage	Type d'Indicateur	Information additionnelle
Construction du Centre Logistique pour le Stationnement des Camions (TPLC) achevée		ATP/MP/TP01	Produit	<b>TPLC achevé</b>	La date à laquelle la construction de l'installation du TPLC est terminée conformément aux normes établies dans l'accord PPP.	Date	Aucun	AD	Directeur Exécutif du Projet ATP du MCA-CI	Une fois	Indicateur ITT	Le TPLC sera considéré comme terminé lorsque tous les certificats de construction, d'équipement et d'utilité auront été signés et fournis au MCA-CI conformément aux exigences et aux normes stipulées dans l'accord PPP. Cet indicateur nécessite uniquement que les travaux physiques soient terminés, que l'équipement requis soit installé et que les services publics soient connectés. Il n'exige pas que les fournisseurs de services n'exigent pas que le TPLC soit pleinement opérationnel (par exemple, les fournisseurs de services sont sur place et fonctionnels, etc.) et disponibles pour recevoir les chauffeurs de camion.
Convention financière pour un partenariat public-privé (PPP) pour le TPLC		ATP/MP/TP02	Produit	<b>Convention financière pour un PPP pour le TPLC</b>	La date de signature de la convention financière du PPP pour l'installation du TPLC.	Date	Aucun	Contrat / Accord PPP pour l'installation du TPLC	Directeur Exécutif du Projet ATP du MCA-CI	Une fois	Indicateur ITT	Cet indicateur saisit la date à laquelle la convention financière du PPP pour l'installation du TPLC est signée avec le partenaire du secteur privé pour la création et la gestion du TPLC.

## Annexe II : Tableau des données de références et des cibles des indicateurs

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
<b>Projet de Compétences pour l'employabilité et la productivité</b>														
Produit	Réformes juridiques, financières et politiques adoptées	Nombre	Cumulatif	0 (2019)								Non informée par l'ACB	N/A	N/A
<b>Activité d'Enseignement Secondaire</b>														
Résultat	Taux Brut de Scolarisation dans les établissements scolaires du premier cycle du secondaire dans la région du Gbêkê	Pourcentage	Niveau	86.5 (2018)					AD	AD	AD	Calculé à partir de l'ACB	Annuaire statistique du secteur de l'éducation ; DESPS, Page 75	Les objectifs devraient être calculés une fois que les données sur les projections démographiques et les résultats du DQR sur la scolarisation dans les régions de Gbêkê et San-Pédro seront disponibles.  La cible sera un ratio. Il est prévu que le numérateur soit une combinaison des projections de la DESPS sur le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement secondaire de premier cycle dans la région pour l'année donnée et des données du modèle ACB du nombre d'élèves qui n'auraient pas été scolarisés si les écoles soutenues par le Compact n'étaient pas construites pour l'année en question. Le dénominateur devrait être tiré des projections démographiques de l'INS.
				81.2 (2018)										
				91.4 (2018)										



Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Résultat	Taux Brut de Scolarisation dans les établissements scolaires du premier cycle du secondaire dans la région de San Pedro	Pourcentage	Niveau	67.7 (2018)					AD	AD	AD	Calculé à partir de l'ACB	Annuaire statistique du secteur de l'éducation; DESPS, Page 75	Les objectifs devraient être calculés une fois que les données sur les projections démographiques et les résultats du DQR sur la scolarisation dans les régions de Gbêkè et San-Pédro seront disponibles.  La cible sera un ratio. Il est prévu que le numérateur soit une combinaison des projections de la DESPS sur le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement secondaire de premier cycle dans la région pour l'année donnée et des données du modèle ACB du nombre d'élèves qui n'auraient pas été scolarisés si les écoles soutenues par le Compact n'étaient pas construites pour l'année en question. Le dénominateur devrait être tiré des projections démographiques de l'INS.
				62.5 (2018)										
				72.4 (2018)										
Résultat	Inégalité entre les sexes dans la scolarisation dans le premier cycle du secondaire dans le Gbêkè et San Pedro	Point de Pourcentage	Niveau									Non informée par l'ABC	Calcul basé sur des données extraites de l'annuaire statistique du DESPS 2018 - 2019, page 75.	La cible de cet indicateur a été déterminée sur la base des informations du plan sectoriel éducation/formation 2016-2025. Ce plan indique un objectif d'égalité des sexes dans l'enseignement secondaire inférieur d'ici 2025 (p. 95).  L'année officielle pour la cible post-programme sera déterminée après que la conception de l'évaluation indépendante de l'activité Enseignement secondaire du Projet Compétences soit finalisée
				10.2 (2018)					0	0	0 (AD)			
				9.9 (2018)					0	0	0 (AD)			

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible	
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25					
Résultat	Non applicable														
Résultat	Taux Brut d'Admission pour les élèves de la dernière année des écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact	Pourcentage	Niveau							AD	AD	AD	Calculé à partir de l'ACB	N/A	Les valeurs cibles seront déterminées après la finalisation du nombre d'écoles ciblées par base et par région et après consultation de l'équipe de projet et de l'économiste de la MCC. L'objectif sera alors déterminé par le rapport entre, au numérateur, le nombre de nouveaux inscrits en 3ème dans la région pour une année, estimé à partir du nombre d'élèves entrant en 6ème (N), année après année (données fournies par le modèle ACB) et le taux d'abandon annuel par année scolaire, et au dénominateur, le nombre d'enfants âgés de 15 ans dans les zones de recrutement, qui sera obtenu à partir des projections de l'INS.
										AD	AD	AD			
										AD	AD	AD			
Résultat	Elèves bénéficiant d'un enseignement amélioré	Nombre	Niveau	0 (2019)							8 400	25,200 (2030 ; Compact Année 11)	Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	N/A	Fichier Excel : CIV_Teacher Training EIF Update_19 11 18; Feuille : Cohortes ; Cellule : H23 (Compact Année 6), Cellule : N23 (Compact Année 11)
				0 (2019)											
				0 (2019)											

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Résultat	Évolution des résultats d'apprentissage des élèves des établissements d'enseignement secondaire du premier cycle soutenus par le programme Compact	Nombre	Niveau								0.2 (2030)	Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	N/A	Fichier Excel : CIV_Teacher Training EIF Update_19 11 18; Feuille : Hypothèses & Paramètres; Cell: B13 (Cible Post-Compact) et Feuille Cohorte N17 (Année de référence Post-Compact).
<b>Sous - Activité Politique du Genre et renforcement institutionnel</b>														
Produit	Budget de l'unité Genre reçu	Francs CFA	Niveau	0 (2019)		20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000		Non informée par l'ABC	N/A	Fichier Excel: Government Invest and Related Cost-sharing schedule _Maj_21.04.2022 - For non objection; Feuille: Gov Invest; Cellule: F12
Produit	Unité Genre opérationnalisée	Date	Date		07-févr-20							Non informée par l'ABC	N/A	Work plan -Skills-Gis (Lignes 19, 28, 35, 45)
Produit	Adoption d'une politique nationale genre dans l'éducation	Date	Date		07-févr-20							Non informée par l'ABC	N/A	Work plan -Skills-Gis (Ligne 45)

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Produit	Nombre de personnes formées sur l'égalité du genre dans l'éducation	Nombre	Cumulatif	0 (2019)								Non informée par l'ABC	N/A	Pour cet indicateur, le Compact prévoit de former toutes les personnes pour toutes les désagréations définies. Étant donné le grand nombre d'informations inconnues, y compris le nombre de zones de recrutement ciblées, le nombre de villages dans chaque zone de recrutement et le nombre de personnes concernées dans chaque zone de recrutement et chaque village, l'équipe projet a déterminé qu'il n'était pas possible de définir des objectifs avant la collecte des données pour cet indicateur.
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Produit	Nombre de bassins où des actions prioritaires en matière d'égalité de genre ont été mises en œuvre	Nombre	Cumulatif	0 (2019)				11	AD	AD		Non informée par l'ABC	N/A	"La cible pour l'année 4 a été déterminée sur la base du livrable 1, note méthodologique, période initiale (p.10) du consultant AETS-Cideal-World Education Inc. chargé de la mise en œuvre des plans prioritaires genre dans l'éducation.  Les cibles pour les années 5 et 6 seront déterminées par les notes méthodologiques pour les périodes optionnelles des plans prioritaires.
				0 (2019)				11	AD	AD				
				0 (2019)				6	AD	AD				
				0 (2019)				5	AD	AD				
				0 (2019)					AD	AD				
				0 (2019)					AD	AD				
				0 (2019)					AD	AD				

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
<b>Sous-Activité Nouveaux collèves pour l'accès équitable</b>														
Résultat	Élèves participants à des activités éducatives soutenues par le MCC	Nombre	Cumulatif	0 (2019)					AD	AD	AD	Tiré directement de l'analyse coûts-bénéfices	N/A	Selon l'accord du Compact signé, le programme prévoit de financer entre 74 et 84 écoles secondaires de premier cycle (annexe I-3 du Compact). Cette estimation du nombre d'écoles correspond, selon le modèle ACB, à 7 520 étudiants qui seront inscrits dans les écoles secondaires de premier cycle soutenues par le Compact (Fichier Excel : Colleege de Proximite CBA Model{EIF update_19 11 18 ; Feuille: Education_Summary ; Cellules : H57, I57, J57 et K57). Depuis la révision du plan de suivi et d'évaluation de l'année 4 du Compact, une augmentation des coûts estimés de la construction des écoles et des retards liés, entre autres, à la pandémie de COVID-19, ont remis en question la capacité d'atteindre cet objectif. Une fois que les discussions en cours sur la portée et la distribution régionale de la sous-activité auront été résolues, cet indicateur et les objectifs seront réexaminés lors de la prochaine révision du plan de suivi et d'évaluation, qui devrait être achevée au cours de l'année 5 du Compact
				0 (2019)					AD	AD	AD			
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)					AD	AD	AD			
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)					AD	AD	AD			
				0 (2019)										
				0 (2019)										

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible			
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25							
Résultat	Taux de Promotion des élèves des écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact dans le Gbèkè	Pourcentage	Niveau						AD	AD	AD	Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	N/A	<p>Selon l'accord du Compact signé, le programme prévoit de financer entre 74 et 84 écoles secondaires inférieures (annexe I-3 du Compact). Cette estimation du nombre d'écoles correspond, selon le modèle ACB, à un taux d'abandon moyen de 10 % sur la période d'étude (de la 6ème à la 3ème année) dans les écoles secondaires de premier cycle soutenues par le Compact (fichier Excel : Collège de Proximité CBA Model EIF update_19 11 18 ; Feuille : Education_Summary ; Cellule : C69).</p> <p>En raison de problèmes de qualité des données liés à la source de données actuelle utilisée pour estimer les taux d'abandon et de l'intention de réexaminer les hypothèses de taux d'abandon lors de la prochaine révision de l'ACB, cet indicateur et les objectifs seront réexaminés lors de la prochaine révision du plan de suivi et d'évaluation, qui devrait être achevée au cours de l'année 5 du Compact</p>			
										AD	AD				AD		
															AD	AD	AD

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible			
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25							
Résultat	Taux de Promotion des élèves des écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact à San Pedro	Pourcentage	Niveau						AD	AD	AD	Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	N/A	<p>Selon l'accord du Compact signé, le programme prévoit de financer entre 74 et 84 écoles secondaires inférieures (annexe I-3 du Compact). Cette estimation du nombre d'écoles correspond, selon le modèle ACB, à un taux d'abandon moyen de 10 % sur la période d'étude (de la 6ème à la 3ème année) dans les écoles secondaires de premier cycle soutenues par le Compact (fichier Excel : Collège de Proximité CBA Model EIF update_19 11 18 ; Feuille : Education_Summary ; Cellule : C69).</p> <p>En raison de problèmes de qualité des données liés à la source de données actuelle utilisée pour estimer les taux d'abandon et de l'intention de réexaminer les hypothèses de taux d'abandon lors de la prochaine révision de l'ACB, cet indicateur et les objectifs seront réexaminés lors de la prochaine révision du plan de suivi et d'évaluation, qui devrait être achevée au cours de l'année 5 du Compact</p>			
										AD	AD				AD		
															AD	AD	AD



Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible			
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25							
Résultat	Taux Brut de Scolarisation des enfants ayant l'âge scolaire requis dans les zones de recrutement des collèges soutenus par le Compact	Pourcentage	Niveau						AD	AD	AD	Calculé à partir de l'ACB	N/A	<p>Selon l'accord du Compact signé, le programme prévoit de financer entre 74 et 84 écoles secondaires du premier cycle (annexe I-3 du Compact). Cette estimation du nombre d'écoles correspond, selon le modèle ACB, à 7 520 étudiants qui seront inscrits dans les écoles secondaires de premier cycle soutenues par le Compact (Fichier Excel : College de Proximite CBA Model{EIF update_19 11 18 ; Feuille : Education_Summary ; Cellules : H57, I57, J57 et K57).</p> <p>Depuis la révision du plan de suivi et d'évaluation de l'année 4 du Pacte, une augmentation des coûts estimés de la construction des écoles et des retards liés, entre autres, à la pandémie de COVID-19, ont remis en question la capacité d'atteindre cet objectif. Une fois que les discussions en cours sur la portée et la distribution régionale de la sous-activité auront été résolues, cet indicateur et les objectifs seront réexaminés lors de la prochaine révision du plan de suivi et d'évaluation, qui devrait être achevée au cours de l'année 5 du Compact.</p>			
										AD	AD				AD		
															AD	AD	AD

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Résultat	Perception des communautés sur l'enseignement dispensé dans les écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact	Nombre	Niveau	AD							AD	Non informée par l'ABC	Ces informations devraient être mises à jour après la collecte des données de base pour l'évaluation indépendante de l'activité "Enseignement secondaire".	Ces informations devraient être mises à jour après la finalisation du rapport de conception de l'évaluation de l'activité "Enseignement secondaire".
				AD						AD				
				AD						AD				
Résultat	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD
Résultat	Infrastructures éducatives construites ou réhabilitées	Nombre	Cumulatif	0 (2019)					74	74		Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	N/A	Selon l'accord signé du Compact, le programme prévoit de financer entre 74 et 84 écoles secondaires de premier cycle (annexe I-3). Cette estimation du nombre d'écoles est dérivée de l'ACB, qui a projeté différentes répartitions de la taille des écoles pour atteindre le nombre ciblé de 752 salles de classe (fichier Excel : Modèle ACB du Collège de Proximité_Preliminary_17 06 03_FINAL ; Feuille : Cost_Summary ; Cellules : X7, Y7, AB7 et AC7). Depuis la révision du plan de suivi et d'évaluation de l'année 4 du Compact, une augmentation des coûts estimés de la construction des écoles et des retards liés, entre
				0 (2019)					AD	AD				

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
				0 (2019)					AD	AD				autres, à la pandémie de COVID-19, ont remis en question la capacité d'atteindre cet objectif. Une fois que les discussions en cours sur la portée et la distribution régionale de la sous-activité auront été résolues, cet indicateur et les objectifs seront réexaminés lors de la prochaine révision du plan de suivi et d'évaluation, qui devrait être achevée au cours de l'année 5 du Compact".
Résultat	Salles de classe construites et prêtes à l'emploi	Nombre	Cumulatif	0 (2019)					752	752		Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	N/A	<p>Selon l'ACB de la sous activité "accès équitable", le Compact prévoit de financer 752 salles de classe du premier cycle de l'enseignement secondaire (College de Proximité CBA Model_Preliminary_17 06 03_FINAL ; Feuille : Cost_Summary ; Cellule : I1).</p> <p>Dans le cadre de la révision du plan de suivi et d'évaluation de l'année 4 du Compact, une augmentation des coûts estimés de la construction d'écoles et des retards liés, entre autres, à la pandémie de COVID-19, ont remis en question la capacité d'atteindre cet objectif. Une fois que les discussions en cours sur la portée et la distribution régionale de la sous-activité auront été résolues, cet indicateur et les objectifs seront réexaminés lors de la prochaine révision du plan de suivi et d'évaluation, qui devrait être achevée au cours de l'année 5 du Compact.</p>
				0 (2019)					AD	AD				
				0 (2019)					AD	AD				

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Produit	Établissements scolaires du secondaire du premier cycle pratiquement achevés	Nombre	Cumulatif	0 (2019)					74	74		Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	N/A	Selon l'accord du Compact signé, le programme prévoit de financer entre 74 et 84 écoles secondaires de premier cycle (annexe I-3). Cette estimation du nombre d'écoles est dérivée de l'ACB, qui a projeté différentes répartitions de la taille des écoles pour atteindre le nombre ciblé de 752 salles de classe (fichier Excel : Modèle ACB du Collège de Proximité Preliminary_17 06 03_FINAL ; Feuille : Cost_Summary ; Cellules : X7, Y7, AB7 et AC7). Dans la cadre de la révision du plan de suivi et d'évaluation de l'année 4 du Compact, une augmentation des coûts estimés de la construction des écoles et des retards liés, entre autres, à la pandémie de COVID-19, ont remis en question la capacité d'atteindre cet objectif. Une fois que les discussions en cours sur la portée et la distribution régionale de la sous-activité auront été résolues, cet indicateur et les objectifs seront réexaminés lors de la prochaine révision du plan de suivi et d'évaluation, qui devrait être achevée au cours de l'année 5 du Compact.
				0 (2019)					AD	AD				
				0 (2019)					AD	AD				
Produit	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD		Non informée par l'ABC	TBD	AD

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Produit	COGES créés et fonctionnels	Nombre	Cumulatif	0 (2019)					74	74		Non informée par l'ABC	N/A	Selon l'accord du Compact signé, le programme prévoit de financer entre 74 et 84 écoles secondaires de premier cycle (annexe I-13). Depuis la révision du plan de suivi et d'évaluation de la 4ème année, une augmentation des coûts estimés de la construction des écoles et des retards liés, entre autres, à la pandémie de COVID-19, ont remis en question la capacité à atteindre cet objectif. Une fois que les discussions en cours sur la portée et la distribution régionale de la sous-activité auront été résolues, cet indicateur et les objectifs seront réexaminés lors de la prochaine révision du plan de suivi et d'évaluation, qui devrait être achevée au cours de l'année 5 du Compact.
				0 (2019)					AD	AD				
				0 (2019)					AD	AD				
Processus	Pourcentage décaissé des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement	Pourcentage	Niveau	0 (2019)					79	100		Non informée par l'ABC	N/A	<p>L'objectif de l'année 5 est tiré des projections détaillées des décaissements et des engagements du QDRP de septembre 2022. Le numérateur est égal à 41 468 498 \$ et provient du fichier Excel CDR_CASH (la somme des colonnes I, M et Q-W pour les lignes 250, 262, 268 et 274). Le dénominateur est égal à 52 342 109 \$ et provient du fichier Excel CDR_COMMIT (la somme des colonnes I, M et Q-W pour les lignes 359, 361, 367, 375).</p> <p>L'objectif de l'année 6 a été défini sur la base de l'hypothèse que tous les travaux seront achevés avant la date de fin du contrat.</p>

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Processus	Valeur décaissée sur les contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement	US Dollars	Cumulatif	0 (2019)								Non informée par l'ABC	N/A	N/A
				0 (2019)										
				0 (2019)										
Processus	Valeur des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement signés	US Dollars	Cumulatif	0 (2019)								Non informée par l'ABC	N/A	N/A
				0 (2019)										
				0 (2019)										

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Processus	Sites scolaires sélectionnés	Nombre	Cumulatif	0 (2019)	20				74	74		Non informée par l'ABC	N/A	<p>"Selon l'accord du Compact signé, le programme prévoit de financer entre 74 et 84 écoles secondaires de premier cycle (annexe I-3). Depuis la révision du plan de suivi et d'évaluation de l'année 4 du Compact, une augmentation des coûts estimés de la construction des écoles et des retards liés, entre autres, à la pandémie de COVID-19, ont remis en question la capacité d'atteindre cet objectif. Une fois que les discussions en cours sur la portée et la distribution régionale de la sous-activité auront été résolues, cet indicateur et les objectifs seront réexaminés lors de la prochaine révision du plan de suivi et d'évaluation, qui devrait être achevée au cours de l'année 5 du Compact.</p> <p>La cible pour l'année 1 du Compact est tirée du Plan de travail Compétences de haut niveau_Compétences de haut niveau_Compétences de haut niveau_31102019_v10 lignes 14 à 18, qui indique que la sélection du site pour les 20 premières écoles devrait être achevée d'ici décembre 2019."</p>
				0 (2019)					AD	AD				
				0 (2019)					AD	AD				

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Processus	Villages potentiels sélectionnés	Nombre	Cumulatif	0 (2019)	20							Non informée par l'ACB	N/A	L'objectif pour l'année 1 du Compact est tiré du Workplan Skills High level_Skills du 31102019_v10 Ligne 8 à 12, qui indique que la sélection des villages pour les 20 premières écoles devrait être achevée d'ici novembre 2019.
				0 (2019)										
				0 (2019)										
<b>Sous Activité Amélioration et extension de la formation des enseignants</b>														
Résultat	Amélioration du contenu de la connaissance des enseignants par rapport au score de base	Nombre	Niveau								AD	Non informé par l'ACB	N/A	Ces informations devraient être mises à jour après la finalisation du rapport de conception de l'évaluation indépendante de l'activité "Enseignement secondaire".
Résultat	Amélioration des méthodes d'enseignement par les enseignants	Nombre	Niveau								AD	Non informé par l'ACB	N/A	Ces informations devraient être mises à jour après la finalisation du rapport de conception de l'évaluation indépendante de l'activité "Enseignement secondaire".



Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Résultat	Amélioration du programme de supervision des enseignants	Nombre	Niveau									Non informé par l'ACB	N/A	Ces informations devraient être mises à jour après la finalisation du rapport de conception de l'évaluation indépendante de l'activité "Enseignement secondaire".
Produit	Instructeurs formés	Nombre	Cumulatif	0 (2019)					500	600		Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	N/A	Cet objectif est basé sur l'analyse de l'ACB et en particulier sur l'hypothèse que le campus d'Abidjan formera des enseignants à pleine capacité et que les deux campus satellites éloignés formeront des enseignants à 25 % de leur capacité au cours de l'année 5 du Compact et à 50 % au cours de l'année 6 du Compact. À terme, 200 élèves-enseignants devraient s'inscrire chaque année dans les campus satellites de formation des enseignants. Fichier Excel : CIV_Teacher Training EIF Update_19 11 18 ; Feuille : Cohortes ; Cellules : G18, G19, H18 et H19".
				0 (2019)										
				0 (2019)										
Produit	Établissements scolaires construits ou réhabilités	Nombre	Cumulatif	0 (2019)				2	2	2		Non informé par l'ACB	N/A	Conformément à l'accord du Compact signé, le programme prévoit de financer deux campus satellites de l'ENS (annexe I-4 du compact). La construction des campus devrait être achevée en janvier 2023 selon le plan de travail 2019 à 2024 sur la Formation des enseignants.
Produit	Date à laquelle le curriculum réformé est mis en œuvre	Date	Date					5-Sep-22				Non informé par l'ACB	N/A	Rapport de démarrage de la période optionnelle 1 (2022) du consultant C2D-WEI en charge du développement des nouveaux outils de supervision des enseignants (p.10)

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Produit	Date à laquelle les outils de supervision réformés sont développés et validés	Date	Date						1-Feb-24			Non informé par l'ACB	N/A	PDF: C2D-WEI Rapport initial période optionnelle N°1 pour la réforme du programme de supervision, pg. 10
Processus	Pourcentage décaissé des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement d'établissements scolaires	Pourcentage	Niveau	0 (2019)					66	100		Non informé par l'ACB	N/A	"L'objectif de l'année 5 est tiré des projections détaillées des décaissements et des engagements du QDRP de septembre 2022. Le numérateur est égal à 6 489 024 \$ et provient du fichier Excel CDR_CASH (la somme des colonnes I, M et Q-W pour la ligne 114). Le dénominateur est égal à 9 829 499 \$ et provient du fichier Excel CDR_COMMIT (la somme des colonnes I, M et Q-W pour la ligne 144).  L'objectif de l'année 6 a été défini sur la base de l'hypothèse que tous les travaux seront achevés avant la date de fin de contrat.
Processus	Valeur décaissée des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement d'établissements scolaires	US Dollars	Cumulatif	0 (2019)								Non informé par l'ACB	N/A	N/A
Processus	Valeur des contrats signés de construction, de réhabilitation et d'équipement d'établissements scolaires	US Dollars	Cumulatif	0 (2019)								Non informé par l'ACB	N/A	N/A

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Risque / Hypothèse	Élèves-enseignants diplômés d'un campus de formation des enseignants de l'ENS	Nombre	Niveau	881 (2019)								Non informé par l'ACB	PDF: Statistiques des candidats admis aux épreuves pratiques et pédagogiques - session 2019 (ENS, Centre de formation initiale)	N/A
Systèmes de gestion pour la sous-activité de prise de décision														
Résultat	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	Non informé par l'ACB	AD	AD
Résultat	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	Non informé par l'ACB	AD	AD
Résultat	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	Non informé par l'ACB	AD	AD

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Produit	Pourcentage de postes pertinents occupés par un membre du personnel formé au SIGE	Pourcentage	Niveau	AD					AD	AD		Non informé par l'ACB	AD	<p>Calendrier de suivi : La formation devrait commencer au plus tôt au début de l'année 2023. Source : Rapport de mobilisation, notes méthodologiques et plans globaux de travail du SIGE et de l'ENIA Rapport de Mobilisation, Notes Méthodologiques et Plans Globaux de Travail du SIGE et de l'ENIA, janvier 2022, p. 65.</p> <p>Source de la cible : A déterminer après l'achèvement du rapport de déploiement progressif du Consultant C2D/WEI approuvé par le comité SIGE pour le système SIGE (est. fin 2022).</p>
				AD					AD	AD				
				AD					AD	AD				
				AD					AD	AD				
Produit	Améliorations du système intégré de gestion de l'information sur l'éducation (EMIS) soutenues par le Compact déployées	Date	Date						29-Feb-24			Non informé par l'ACB	N/A	<p>Selon le document d'appel d'offres de novembre 2022 pour la passation de marchés de conception, fourniture et installation de systèmes d'information sans préqualification - Mise en œuvre d'un système intégré d'information sur la gestion de l'éducation (EMIS) pour le compte du MENA - le déploiement effectif aura lieu pendant la phase de mise en œuvre du système d'information (dates indicatives du 1er mars 2023 au 29 février 2024) La source de données sera le rapport N°8 : Rapport sur le test du module " Reporting et aide à la décision " approuvé par l'Unité technique du MENA. Ce rapport sera disponible le 420ème jour après le début de la mission (voir pages 238 à 239). Cela équivaut au dernier rapport de la phase 1, soit le 29 février 2024.</p>

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Produit	Pourcentage de postes pertinents occupés par un membre du personnel formé à l'interprétation des données et à la prise de décision	Pourcentage	Niveau	AD					AD	AD		Non informé par l'ACB	AD	Calendrier de suivi : la formation devrait débiter au plus tôt début 2023. Source : Rapport de Mobilisation, Notes Méthodologiques et Plans Globaux de Travail du SIGE et de l'ENIA (Mobilization Report, Methodology Notes and Global Work Plans of EMIS and ENIA) , Janvier 2022, page 65 Source cible : A déterminer après l'achèvement du rapport de déploiement progressif C2D/WEI approuvé par le comité SIGE pour le système SIGE (est. fin 2022)."
				AD					AD	AD				
				AD					AD	AD				
				AD					AD	AD				
Produit	Évaluations nationales pour les écoles secondaires du premier cycle mises en œuvre	Nombre	Cumulatif	0 (2019)				2	2	2		Non informé par l'ACB	N/A	Selon l'accord signé du Compact, le programme a l'intention de financer "une ou plusieurs évaluations nationales" (Annexe I-6 du Compact). Cela a été interprété comme l'achèvement de deux évaluations nationales. Au cours de la conception du plan de S&E initial en 2019, le plan de travail estimait que les deux évaluations seraient achevées d'ici la fin de l'année 4 du Compact (le plan de travail prévoyait que la première des évaluations aurait lieu en avril 2022); cependant, ce fait a été ignoré et les deux évaluations ont d'abord été incluses dans l'objectif de l'année 4 du Compact. À partir de la révision du plan de S&E de l'année 4 du Compact, il est maintenant prévu que les évaluations auront lieu au cours des années 5 et 6 du Compact, bien que les objectifs ne soient pas mis à jour conformément à la politique de S&E. Source cible : plan de travail SIGE, ligne 33. »

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Produit	Mise en place d'évaluations internationales pour les écoles secondaires de 1er cycle	Nombre	Cumulatif	0 (2019)			1	1	1	1		Non informé par l'ACB	N/A	<p>Selon l'accord signé du Compact, le programme a l'intention de participer à une évaluation internationale (Annexe I-6 du Compact). Lors de la conception du plan de S&amp;E initial en 2019, le plan de travail estimait que l'évaluation serait achevée d'ici la fin de l'année 3 du Compact. À partir de la révision du plan de S&amp;E de l'année 4 du Compact, il est maintenant prévu que les résultats de l'évaluation seront publiés dans l'année 5 du Compact, bien que les objectifs ne soient pas mis à jour conformément à la politique de S&amp;E. Source cible : plan de travail SIGE, ligne 30. »</p>
Produit	Élaboration d'un cadre national d'évaluation pour les écoles secondaires du premier cycle	Date	Date									Non informé par l'ACB	N/A	N/A

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
<b>Projet de Compétences pour l'employabilité et la productivité</b>														
<b>Activité d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle</b>														
Résultat	Taux d'emploi des diplômés des centres d'ETFP soutenus par le Compact dans leur domaine d'études neuf mois après l'obtention du diplôme	Pourcentage	Niveau								AD	AD	AD	
											AD	AD	AD	
											AD	AD	AD	
											AD	AD	AD	

Non informé par l'ACB

N/A

- La collecte de cet indicateur ne commencera pas tant que les nouveaux programmes d'EFTP du secteur privé n'aient pas été achevés et n'aient pas produit une première cohorte de diplômés.  
- Besoin d'un plan de travail final détaillé qui établit quand la construction sera terminée et les centres entièrement équipés et opérationnels, quand la première cohorte d'étudiants sera inscrite et la durée des programmes de formation offerts afin de cibler la présentation à la fin de la première cohorte d'étudiants + neuf mois.

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible		
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25						
Résultat	<b>Diplômés des activités d'éducation soutenues par le MCC qui sont employés</b>	Nombre	Cumulatif	0 (2019)						AD	AD	AD	Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéficesnt	N/A	<p>- La collecte de cet indicateur ne commencera pas tant que les nouveaux programmes d'EFTP du secteur privé n'auront pas été achevés et n'auront pas produit une première cohorte de diplômés. Des objectifs seront établis sur la base des conceptions détaillées finales pour chacun des centres d'EFTP soutenus par le Compact</p> <p>- Besoin d'un plan de travail final détaillé qui établit quand la construction sera terminée et les centres entièrement équipés et opérationnels, quand la première cohorte d'étudiants sera inscrite et la durée des programmes de formation offerts afin de cibler la présentation à la fin de la première cohorte d'étudiants + neuf mois.</p>	
				0 (2019)												
				0 (2019)												
				0 (2019)						AD	AD	AD				
				0 (2019)												
				0 (2019)												
				0 (2019)							AD	AD				AD
				0 (2019)												
				0 (2019)												
				0 (2019)												
				0 (2019)												
				0 (2019)												
				0 (2019)												
				0 (2019)												



Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible				
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25								
Résultat	Revenu moyen des diplômés des centres d'ETFP soutenus par le Compact dans leur domaine d'études	Francs CFA	Niveau						AD	AD	AD	Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéficesnt	N/A	- La mesure de cet indicateur ne commencera pas tant que les nouveaux programmes d'EFTP du secteur privé n'aient pas été achevés et n'aient pas produit une première cohorte de diplômés. - Besoin d'un plan de travail final détaillé qui établit quand la construction sera terminée et que les centres seront entièrement équipés et opérationnels, quand la première cohorte d'étudiants sera inscrite et la durée des programmes de formation offerts afin de cibler la présentation à la fin de la première cohorte d'étudiants + neuf mois.				
									AD	AD	AD							
															AD	AD	AD	
																AD	AD	AD

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible	
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25					
Résultat	Diplômés des activités d'éducation soutenues par le MCC	Nombre	Cumulatif	0 (2019)					AD	AD	AD	Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	N/A	Les objectifs seront établis sur la base des conceptions détaillées finales des centres d'ETFP soutenus par le Compact.	
				0 (2019)											
				0 (2019)											
				0 (2019)											
				0 (2019)											
				0 (2019)					AD	AD	AD				
				0 (2019)											
				0 (2019)											
				0 (2019)											
				0 (2019)											
				0 (2019)											
				0 (2019)											
				0 (2019)											
				0 (2019)											
				0 (2019)											

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Résultat	Qualité et pertinence des compétences techniques des diplômés des centres d'ETFP soutenus par la MCC	AD	AD								AD	N/A	N/A	
Résultat	Centres d'ETFP durables qui répondent et s'adaptent de manière appropriée aux changements du marché du travail et de l'économie	AD	AD								AD	N/A	N/A	
<b>Sous - Activité Nouveau modèle d'ETFP dirigé par le secteur privé</b>														
Résultat	Étudiants participants à des activités éducatives soutenues par le MCC	Nombre	Cumulatif	0 (2019)								Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	N/A	N/A
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Résultat	Taux d'abandon des étudiants dans les centres d'ETFP soutenus par le Compact	Pourcentage	Niveau									Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	N/A	La mesure de cet indicateur ne commencera pas tant que les nouveaux programmes d'ETFP du secteur privé n'aient pas été achevés et n'aient pas fait partie de la première cohorte d'étudiants.
Résultat	Formation dispensée en milieu de travail ou en environnement réel	Pourcentage	Niveau						50	50	AD	Non informé par l'ACB	N/A	L'annexe I-8 du Compact précise ce qui suit : « Il est prévu que (i) la formation dans les centres ETFP sera dispensée par des praticiens du secteur industriel, (ii) au moins cinquante pour cent de la formation sera dispensée sur le lieu de travail ou dans un environnement similaire afin de transférer des connaissances et des compétences pratiques du monde réel aux stagiaires, et (iii) les représentants du secteur privé des secteurs économiques concernés partageront la responsabilité de tester et de certifier les diplômés.
									50	50	AD			
									50	50	AD			
									50	50	AD			
									50	50	AD			

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible	
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25					
Résultat	<b>Autonomie Budgétaire</b>	Pourcentage	Niveau							AD	AD	AD	Non informé par l'ACB	N/A	L'objectif de cet indicateur sera mis à jour une fois que le processus de sélection des centres EFTP sera terminé et que les plans financiers et d'affaires de chaque centre d'EFTP seront finalisés.
										AD	AD	AD			
										AD	AD	AD			
										AD	AD	AD			
Résultat	<b>AD</b>	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	TBD	TBD	TBD
Résultat	<b>Obtention de l'accréditation de l'EFTP pour les centres d'EFTP soutenus par le Compact</b>	Nombre	Cumulatif	0 (2019)						3	3	AD	Non informé par l'ACB	N/A	À l'heure actuelle, le Compact prévoit de financer 3 à 4 centres d'EFTP. La cible de cet indicateur sera mise à jour une fois que le système d'accréditation sera développé. Tous les centres d'EFTP soutenus par le Compact devraient recevoir une accréditation d'ici la fin du Compact.
Produit	<b>Infrastructures éducatives construites ou réhabilitées</b>	Nombre	Cumulatif	0 (2019)						3	3		Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	N/A	À l'heure actuelle, le Compact prévoit de financer 3 à 4 centres d'EFTP. L'objectif de cet indicateur sera mis à jour, si nécessaire, une fois que le nombre de centres d'EFTP à financer par l'Activité EFTP aura été finalisé par le biais du processus de sélection des centres EFTP.

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Produit	Mise en place d'un système de boucle de rétroaction	Date	Date			AD	AD	AD	AD	AD		Non informé par l'ACB	N/A	L'objectif sera fixé une fois que le plan de travail et les conceptions détaillées de l'activité d'EFTP auront été finalisés.
Processus	Pourcentage décaissé des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement	Pourcentage	Niveau	0 (2019)		AD	AD	AD	100	100		Non informé par l'ACB	N/A	Nous supposons que le taux de décaissement pour la fin du Compact sera de 100 %. Le taux de décaissement ciblé pour chaque année du Compact sera inclus une fois que les plans détaillés des centres d'EFTP seront achevés. Un plan de travail complet pour l'activité d'EFTP sera nécessaire pour déterminer quand la construction des centres d'EFTP devrait commencer.
Processus	Valeur décaissée sur les contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement	US Dollars	Cumulatif	0 (2019)		AD	AD	AD	AD	AD		Non informé par l'ACB	N/A	Les objectifs seront tirés des contrats de construction signés. Un plan de travail complet pour l'activité d'EFTP sera nécessaire pour déterminer quand la construction des centres d'EFTP devrait commencer.
Processus	Valeur des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement signés	US Dollars	Cumulatif	0 (2019)		AD	AD	AD	AD	AD		Non informé par l'ACB	N/A	Les cibles seront établies en fonction des montants en dollars des contrats de construction signés.

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
<b>Sous - Activité Systèmes de gestion de qualité et de responsabilisation de l'ETFP</b>														
Résultat	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD
Résultat	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD
Produit	<b>Développement du système d'accréditation de l'ETFP</b>	Date	Date					AD	AD	AD		Non informé par l'ACB	N/A	L'objectif de cet indicateur sera mis à jour une fois que la conception du système d'accréditation des centres d'ETFP sera développée.
Produit	<b>Études de suivi réalisées dans des centres d'ETFP soutenus par le Compact</b>	Nombre	Cumulatif	0 (2019)					3	3		Non informé par l'ACB	N/A	À l'heure actuelle, le Compact prévoit de financer 3 à 4 centres d'ETFP. L'objectif de cet indicateur sera mis à jour, si nécessaire, une fois que le nombre de centres d'ETFP à financer par l'Activité aura été finalisé par le biais du processus de sélection des centres EFTP.
Produit	<b>Développement d'un système d'études de suivi</b>	Date	Date					AD	AD	AD		Non informé par l'ACB	N/A	La cible de cet indicateur sera mise à jour une fois que la conception du système d'enquête de suivi sera développée.

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
<b>Abidjan Transport Project</b>														
Résultat	Changements des coûts d'exploitation du véhicule	US Dollars	AD	AD (2019)							AD	Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	N/A	
				AD (2019)						AD				
				AD (2019)						AD				
				AD (2019)						AD				
				AD (2019)						AD				
				AD (2019)						AD				
Résultat	Durée du temps de trajet	Minutes	Niveau									Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	À collecter par la firme A&E (données attendues en décembre 2019)	À établir sur la base des simulations de trafic qui seront produites par la firme A&E au début de l'année 2020 ainsi que du plan de travail actualisé du projet.
				AD					AD	AD	AD			
				AD					AD	AD	AD			
				AD					AD	AD	AD			
				AD					AD	AD	AD			
				AD					AD	AD	AD			



Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Résultat	Trafic quotidien annuel moyen (AADT)	Nombre	Niveau									Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	À collecter par la firme A&E (données attendues en décembre 2019)	Les objectifs énumérés ici sont basés sur un rapport de due diligence produit en 2016 pour soutenir l'élaboration du Compact pour la Côte d'Ivoire et ont été utilisés pour calculer les TRE énumérés à l'annexe III du impact. Les cibles seront mises à jour, le cas échéant, en fonction des simulations de trafic qui seront produites par la firme A&E au début de l'année 2020 ainsi que du plan de travail mis à jour pour le projet, qui permettra de mettre à jour l'analyse coûts-avantages du projet, y compris les estimations révisées du TRE.
				AD					106 302	106 302	AD			
				AD					36 092	36 092	AD			
				AD					54 081	54 081	AD			
				AD					62 154	62 154	AD			
									87 016	87 016	AD			
Résultat	Ratio du flux de capacité	Ratio	Niveau									Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	À collecter par la firme A&E (données attendues en décembre 2019)	Les objectifs énumérés ici sont basés sur un rapport de diligence raisonnable produit en 2016 pour soutenir le développement du Compact pour la Côte d'Ivoire. Les cibles seront mises à jour, le cas échéant, en fonction des simulations de circulation qui seront produites par la firme A&E au début de 2020 ainsi que du plan de travail mis à jour pour le projet.
				AD					0,72	0,72	AD			
				AD					0,44	0,44	AD			
				AD					0,66	0,66	AD			
				AD					0,77	0,77	AD			
									0,6	0,6	AD			

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Résultat	Indice International de Rugosité	Mètre par Kilomètre	Niveau									Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	À collecter par la firme A&E (données attendues en décembre 2019)	Les objectifs énumérés ici sont basés sur un rapport de diligence raisonnable produit en 2016 pour soutenir l'élaboration du Compact pour la Côte d'Ivoire et ont été utilisés pour calculer les TRE énumérés à l'annexe III du Pacte. Les cibles seront mises à jour, le cas échéant, en fonction de la modélisation et des simulations qui seront produites par la firme A&E au début de 2020, ainsi que du plan de travail mis à jour pour le projet, qui permettra de mettre à jour l'analyse coûts-avantages du projet, y compris les estimations révisées du TRE.
				AD					2,5	2,5	AD			
				AD					2,5	2,5	AD			
				AD					2,5	2,5	AD			
				AD					2,5	2,5	AD			
				AD					1,8	1,8	AD			
Résultat	Décès par accidents de la route	Nombre	Niveau	AD								Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	À collecter par la firme A&E (données attendues en décembre 2019)	Aucune cible n'est requise. MCA devrait rendre compte de cet indicateur tout au long de la durée de vie du compact.
				AD										
				AD										
				AD										
				AD										
				AD										
				AD										
				AD										

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Résultat	Réduction du nombre d'accidents de la route	Nombre	Niveau	AD								Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	À collecter par la firme A&E (données attendues en décembre 2019)	Aucune cible n'est requise. MCA devrait rendre compte de cet indicateur tout au long de la durée de vie du compact.
				AD										
				AD										
				AD										
				AD										
				AD										
Résultat	Évaluation de la sécurité routière iRAP	Pourcentage	Niveau									Non informé par l'ACB	Rapport iRAP d'avril 2017, basé sur des vidéos pertinentes des segments routiers produites par un consultant en due diligence à la fin de 2016.	Les objectifs énumérés ici sont basés sur l'iRAP d'avril 2017, basé sur des vidéos des segments routiers concernés produites par un consultant en due diligence à la fin de 2016.
				61 (2016)		81								
				0 (2016)		76								
				0 (2016)		91								
				0 (2016)		0								
				61 (2016)		93								
				38 (2016)		87								
				2 (2016)		41								
				20 (2016)		39								
				0 (2016)		79								
0 (2016)		53												

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
				0 (2016)		0								
				0 (2016)		0								
				96 (2016)		98								
				85 (2016)		97								
				8 (2016)		20								
				1 (2016)		28								
				78 (2016)		100								
				38 (2016)		87								
				0 (2016)		100								
				0 (2016)		0								

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
<b>Activités d'Infrastructures de Transport</b>														
Résultat	Intégration des modalités de transport	AD	AD								AD	Non informé par l'ACB	N/A	
Produit	Kilomètres de routes complétés	Kilomètres	Cumulatif	0 (2019)				30	30	30		Tiré directement de l'hypothèse documentée de l'analyse coûts-bénéfices	N/A	Les objectifs répertoriés ici sont basés sur le livrable 4, page 124 produit par le cabinet A&E en novembre 2019. Ces objectifs peuvent être mis à jour en fonction des travaux de conception supplémentaires qui seront menés par le cabinet A&E. Un total allant jusqu'à 32 kilomètres est cité dans le Compact (Annexe I-14). Le calendrier pour atteindre les objectifs peut être mis à jour, le cas échéant, sur la base des contrats de construction signés et du plan de travail final approuvé pour l'activité. MCA devrait commencer à rendre compte de cet indicateur une fois que les contrats de construction auront été signés et que les travaux physiques auront commencé.
				0 (2019)				30	30	30				
				0 (2019)				30	30	30				
				0 (2019)				8,7	8,7	8,7				
				0 (2019)				5,6	5,6	5,6				
				0 (2019)				1,9	1,9	1,9				
				0 (2019)				6,3	6,3	6,3				
				0 (2019)				7,5	7,5	7,5				
Processus	Emplois temporaires générés par la construction de routes	Nombre	Cumulatif	0 (2019)								Non informé par l'ACB	N/A	Aucune cible n'est requise. MCA commencera à rendre compte de cet indicateur une fois que les contrats de construction des quatre tronçons routiers cités à l'annexe I-15 auront été signés et que les travaux auront commencé.
				0 (2019)										
				0 (2019)										

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Processus	Kilomètres de routes sous contrat de travaux	Kilomètres	Cumulatif	0 (2019)		30	30	30	30	30		Non informé par l'ACB	N/A	L'objectif indiqué ici est basé sur le livrable 4, page 124, produit par la firme A&E en novembre 2019. La cible peut être mise à jour en fonction des travaux de conception supplémentaires qui seront effectués par la firme A&E. Un total allant jusqu'à 32 kilomètres est cité dans le Pacte (annexe I-14).
				0 (2019)		30	30	30	30	30				
				0 (2019)		30	30	30	30	30				
Processus	Pourcentage décaissé des contrats de construction de routes	Pourcentage	Niveau	0 (2019)		AD	AD	AD	100	100		Non informé par l'ACB	N/A	Nous supposons que le taux de décaissement pour la fin du Compact sera de 100 %. Le taux de décaissement ciblé pour chaque année du Compact sera inclus une fois que les plans de conception et de travail pour la réhabilitation des quatre tronçons routiers auront été finalisés.
Processus	Valeur décaissée des contrats de construction de routes	US Dollars	Cumulatif	0 (2019)		AD	AD	AD	AD	AD		Non informé par l'ACB	N/A	Les objectifs seront tirés des contrats de construction routière signés.
Processus	Valeur des contrats de construction de routes signés	US Dollars	Cumulatif	0 (2019)		AD	AD	AD	AD	AD		Non informé par l'ACB	N/A	Les objectifs seront tirés des contrats de construction routière signés.

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Processus	Kilomètres de routes en cours de conception	Kilomètres	Cumulatif	0 (2019)	30	30	30	30	30	30		Non informé par l'ACB	N/A	La cible est basée sur le livrable 4, page 124, produit par le cabinet A&E en novembre 2019.
				0 (2019)	30	30	30	30	30					
				0 (2019)	30	30	30	30	30					
Processus	Pourcentage décaissé des contrats de faisabilité et de conception des routes	Pourcentage	Niveau	0 (2019)	43	100	100	100	100	100		Non informé par l'ACB	N/A	Nous supposons que le taux de décaissement pour la fin du Compact sera de 100%. Les objectifs pour chaque année du Compact sont basés sur le contrat A&E signé (19C0056 Egis Int'l DCO TVS CIV Engineering Services (44a SF252 Cont.) pages 1 & 2).
Processus	Valeur décaissée des contrats de faisabilité et de conception des routes	US Dollars	Cumulatif	0 (2019)	6 662 482	15 506 313	15 506 313	15 506 313	15 506 313	15 506 313		Non informé par l'ACB	N/A	Les objectifs sont établis pour les années 1 et 2 du contrat sur la base du contrat A&E signé : 19C0056 Egis Int'l DCO TVS CIV Engineering Services (44a SF252 Cont.) pages 1 & 2
Process	Valeur des contrats de faisabilité et de conception de routes signés	US Dollars	Cumulatif	0 (2019)	15 506 313	15 506 313	15 506 313	15 506 313	15 506 313	15 506 313		Non informé par l'ACB	N/A	Les objectifs ont été établis sur la base des montants en dollars du contrat d'A&E signé. Les données et la documentation source du contrat de faisabilité et de conception (contrat A&E) géré par la MCC à l'aide de fonds 609(g) ont été fournies au directeur exécutif de l'ATP du MCA-CI afin que le MCA-CI puisse intégrer ces données dans le rapport sur cet indicateur (19C0056 Egis Int'l DCO TVS CIV Engineering Services (44a SF252 Cont.) pages 1 & 2).

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
<b>Activité de gestion et de planification des transports</b>														
Résultat	Kilomètres de routes achevées dans le district d'Abidjan conformément à la liste d'investissement pour la préservation des chaussées et la priorisation de la sécurité	Kilomètres	Cumulatif	0 (2019)					AD	AD	AD	Non informé par l'ACB	N/A	Les objectifs seront fixés en 2022, une fois que la base de données d'inventaire du patrimoine routier aura été créée, que la liste des investissements prioritaires en matière de sécurité et de préservation des chaussées aura été établie et que les plans de travail pertinents pour l'activité auront été élaborés.
				0 (2019)					AD	AD	AD			
				0 (2019)					AD	AD	AD			
				0 (2019)					AD	AD	AD			
Résultat	Kilomètres de routes dans le district d'Abidjan sous contrats de travaux conformément à la liste d'investissement pour la préservation des chaussées et la priorisation de la sécurité	Kilomètres	Cumulatif	0 (2019)				AD	AD	AD	AD	Non informé par l'ACB	N/A	Les objectifs seront fixés au cours du premier semestre 2022, une fois que la base de données d'inventaire du patrimoine routier aura été créée et que la liste des investissements prioritaires en matière de préservation et de sécurité des chaussées aura été établie.
				0 (2019)				AD	AD	AD	AD			
				0 (2019)				AD	AD	AD	AD			
				0 (2019)				AD	AD	AD	AD			
Résultat	Kilomètres de routes dans le district d'Abidjan en cours de conception conformément à la liste d'investissement pour la préservation des chaussées et la priorisation de la sécurité	Kilomètres	Cumulatif	0 (2019)				AD	AD	AD	AD	Non informé par l'ACB	N/A	Les objectifs seront fixés au cours du premier semestre 2022, une fois que la base de données d'inventaire du patrimoine routier aura été créée et que la liste des investissements prioritaires en matière de préservation et de sécurité des chaussées aura été établie.
				0 (2019)				AD	AD	AD	AD			
				0 (2019)				AD	AD	AD	AD			
				0 (2019)				AD	AD	AD	AD			



Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
<b>Sous-Activité de Priorisation des routes et de la sécurité à Abidjan</b>														
Résultat	La liste d'investissement pour la préservation des chaussées et la priorisation de la sécurité pour le district d'Abidjan est approuvée	Date	Date					30-juin-22				Non informé par l'ACB	N/A	Workplan ATP High level_ATP du 310719_v10, Row 26
Produit	Création d'une base de données d'inventaire des actifs routiers pour le district d'Abidjan	Date	Date					31-janv-22				Non informé par l'ACB	N/A	Workplan ATP High level_ATP du 310719_v10, Row 28
Produit	Élaboration du manuel de préservation et de réhabilitation des chaussées pour le district d'Abidjan	Date	Date			AD						Non informé par l'ACB	N/A	Les objectifs seront fixés une fois que le contrat UIMTA aura été attribué.
Produit	Création d'une base de données sur la sécurité routière pour le district d'Abidjan	Date	Date					31-janv-22				Non informé par l'ACB	N/A	Workplan ATP High level_ATP du 310719_v10, Row 28

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
<b>Sous - Activité Programme d'Études Supérieures en Infrastructures</b>														
Résultat	Diplômés des activités d'éducation soutenues par le MCC	Nombre	Cumulatif	0 (2019)			AD	AD	AD	AD	AD	Non informé par l'ACB	N/A	Les objectifs seront fixés le cas échéant, une fois que l'accord de partenariat aura été conclu pour le programme d'études supérieures en infrastructures et que le rapport de conception de la formation aura été finalisé (mi-2021 environ).
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										
Résultat	Étudiants participants à des activités éducatives soutenues par le MCC	Nombre	Cumulatif	0 (2019)		AD	AD	AD	AD	AD	AD	Non informé par l'ACB	N/A	Le contrat (annexe I-18) indique qu'environ 20 à 30 étudiants participeront chaque année au programme d'études supérieures en infrastructures. Les objectifs annuels et l'objectif de fin de contrat seront mis à jour, si nécessaire, en fonction de la conception finale du programme d'études supérieures en infrastructure et du programme de formation en A&E, qui spécifiera la taille de la cohorte pour le programme.
				0 (2019)										
				0 (2019)										
				0 (2019)										

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Processus	Programme d'études supérieures en infrastructure soutenu par le Compact opérationnel	Date	Date			30-nov-20						Non informé par l'ACB	N/A	Workplan ATP High level_ATP du 310719_v10, Row 33
Process	Conclusion d'un accord de partenariat pour le programme d'Etudes Supérieures en Infrastructure soutenu par le Compact	Date	Date									Non informé par l'ACB	N/A	
<b>Sous - Activité du Fonds d'entretien routier</b>														
Résultat	Participation des associations d'usagers de la route au conseil d'administration du FER	Pourcentage	Niveau	AD	100	100	100	100	100	100		Non informé par l'ACB	TBD	Le décret n° 2001-593 du 19 septembre 2001 a créé la FER et exigé que les réunions du conseil d'administration se tiennent au moins une fois par trimestre (article 19). Le décret n° 2017-794 du 6 décembre 2017 a porté la participation des associations d'usagers de la route au conseil d'administration de la FER à 50 % du total des membres du conseil d'administration.

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
Produit	Montant du financement pour l'entretien des routes obtenu grâce au fonds de contrepartie incitatif	US Dollars	Cumulatif	0 (2019)			AD	AD	AD	AD		Non informé par l'ACB	N/A	Les objectifs pour cet indicateur seront établis, le cas échéant, lorsque des informations plus détaillées seront disponibles concernant les coûts totaux de construction pour l'activité Infrastructure de transport et le montant des contingences restantes de ces contrats d'infrastructure qui seront disponibles pour la sous-activité Fonds d'entretien routier.
				0 (2019)			AD	AD	AD	AD				
				0 (2019)			AD	AD	AD	AD				
Produit	Augmentation de l'allocation budgétaire au FER	Pourcentage	Niveau		10	10	10	10	10	10		Non informé par l'ACB	AD	Selon l'accord de principe (annexe 2 -3), l'allocation fiscale du FER doit augmenter de 10 % au cours de chaque année de l'accord.
Produit	Réduction en pourcentage du montant de la dette contractée par le FER	Pourcentage	Niveau			AD	AD	AD	100	100		Non informé par l'ACB	N/A	Selon la PIA du Compact (Schedule 2 -3), le gouvernement doit avoir développé et adopté un plan acceptable par la MCC pour éliminer la dette actuelle de la FER d'ici à la fin de la durée du Compact

Niveau de l'Indicateur	Libellé de l'Indicateur	Unité de mesure	Classification de l'Indicateur	Valeur de Référence (Année)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Valeur cible à la fin du Compact (Année)	Lien de la cible avec l'ACB	Documentation de la valeur de référence	Documentation de la valeur cible
					Aou-19 à Juin-20	Juil-20 à Juin-21	Juil-21 à Juin-22	Juil-22 à Juin-23	Juil-23 à Juin-24	Juil-24 à Aou-25				
<b>Sous - Activité Centre Logistique pour le Stationnement des Camions</b>														
Résultat	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	TBD	AD
Résultat	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD	AD
Produit	TPLC achevé	Date	Date						31-juil-24			Non informé par l'ACB	N/A	Work plan ATP High level_ATP du 310719_v10, Row 35
Produit	Convention financière pour un PPP pour le TPLC	Date	Date		AD	AD	AD					Non informé par l'ACB	N/A	L'objectif de cet indicateur sera établi, le cas échéant, sur la base du plan de travail finalisé pour la sous-activité TPLC ainsi que sur les travaux à mener dans le cadre de la phase 1 de la sous-activité TPLC. Comme indiqué à l'annexe I-21 du Compact, " dans le cadre de la phase 1, le financement de la MCC permettra de réaliser une étude détaillée de la demande de parkings pour camions, du choix de l'emplacement, de la faisabilité technique et administrative, de la viabilité commerciale et des options de PPP ".

### Annexe III : Modifications du plan de S&E (version 2.0, Mars 2023)

<i>Taux brut de scolarisation bruts dans les établissements scolaires du premier cycle dans le Gbêkê (femmes)</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :							
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>						
	<b>Cible initiale</b>					AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de cible »					
<b>Description de la justification :</b>	Les cibles à déterminer pour les désagréations ont été supprimées car, sur la base des définitions fournies pour cette activité, des cibles sexo-spécifiques n'ont pas été définies pour cet indicateur.						

<i>Taux brut de scolarisation bruts dans les établissements scolaires du premier cycle dans le Gbêkê (hommes)</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :							
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>						
	<b>Cible initiale</b>					AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de cible »					
<b>Description de la justification :</b>	Les cibles à déterminer pour les désagréations ont été supprimées car, sur la base des définitions fournies pour cette activité, des cibles sexo-spécifiques n'ont pas été définies pour cet indicateur.						

<b>Taux brut de scolarisation bruts dans les établissements scolaires du premier cycle à San Pédro (femmes)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :							
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>						
	<b>Cible initiale</b>					AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de cible »					
	<b>Description de la justification :</b>	Les cibles à déterminer pour les désagrégations ont été supprimées car, sur la base des définitions fournies pour cette activité, des cibles sexo-spécifiques n'ont pas été définies pour cet indicateur.					

<b>Taux brut de scolarisation bruts dans les établissements scolaires du premier cycle à San Pédro (hommes)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :							
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>						
	<b>Cible initiale</b>					AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de cible »					
	<b>Description de la justification :</b>	Les cibles à déterminer pour les désagrégations ont été supprimées car, sur la base des définitions fournies pour cette activité, des cibles sexo-spécifiques n'ont pas été définies pour cet indicateur.					

<i>Inégalité entre les sexes dans la scolarisation dans le premier cycle du secondaire dans le Gbêkê et San Pédro (Gbêkê)</i>						
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité					
Activité :	Enseignement secondaire					
Sous activité :						
Version 2.0						
<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible post programme					
<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
<b>Justification :</b>	Corrections de données erronées					
<b>Description de la justification :</b>	La cible post-programme et l'année cible sont de nouveaux champs obligatoires de l'annexe des indicateurs, depuis le printemps 2023. Par conséquent, ces champs ont été ajoutés pour se conformer à cette exigence.					
Version 2.0						
<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
	An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
<b>Cible révisé</b>					0	0
<b>Cible initiale</b>					AD	AD
<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par une cible					
<b>Description de la justification :</b>	Les cibles des années 5 et 6 sont passées à 0. Au moment où le plan de S&E a été rédigé pour la première fois en 2019, la sous-activité Genre n'avait pas été suffisamment développée pour qu'il soit possible d'ajouter une cible. Grâce au développement des actions prioritaires genre, il est désormais possible d'identifier un document source pour définir une cible pour les années 5-6.					



<b><i>Inégalité entre les sexes dans la scolarisation dans le premier cycle du secondaire dans le Gbêkê et San Pedro (San Pedro)</i></b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :							
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible post programme					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
	<b>Justification :</b>	Corrections de données erronées					
	<b>Description de la justification :</b>	La cible post-programme et l'année cible sont de nouveaux champs obligatoires de l'annexe des indicateurs, depuis le printemps 2023. Par conséquent, ces champs ont été ajoutés pour se conformer à cette exigence.					
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
		<b>Cible révisé</b>				0	0
		<b>Cible initiale</b>				AD	AD
		<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par une cible				
		<b>Description de la justification :</b>	Les cibles des années 5 et 6 sont passées à 0. Au moment où le plan de S&E a été rédigé pour la première fois en 2019, la sous-activité Genre n'avait pas été suffisamment développée pour qu'il soit possible d'ajouter une cible. Grâce au développement des actions prioritaires genre, il est désormais possible d'identifier un document source pour définir une cible pour les années 5-6.				

<b>Taux Brut d'Admission pour les élèves de la dernière année des écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :							
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de S&amp;E a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les directives du plan de S&amp;E, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne doivent pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles à déterminer des années 3 et 4 ont été supprimées. En raison de retards programmatiques, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.</p>						

<b>Taux Brut d'Admission pour les élèves de la dernière année des écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact (Gbêkê)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :							
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de S&amp;E a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les directives du plan de S&amp;E, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne doivent pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles à déterminer des années 3 et 4 ont été supprimées. En raison de retards programmatiques, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.</p>						

<b>Taux Brut d'Admission pour les élèves de la dernière année des écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact (San Pédro)</b>						
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité					
Activité :	Enseignement secondaire					
Sous activité :						
Version 2.0						
<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
	An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
<b>Cible révisé</b>					AD	AD
<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de S&amp;E a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les directives du plan de S&amp;E, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne doivent pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles à déterminer des années 3 et 4 ont été supprimées. En raison de retards programmatiques, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.</p>					

<i>Elèves bénéficiant d'un enseignement amélioré</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Amélioration et extension de la formation des enseignants						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible post programme					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
					25.200		
	<b>Justification :</b>	Corrections de données erronées					
	<b>Description de la justification :</b>	La cible post-programme et l'année cible sont de nouveaux champs obligatoires de l'annexe des indicateurs, depuis le printemps 2023. Par conséquent, ces champs ont été ajoutés pour se conformer à cette exigence.					
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>						8.400
	<b>Cible initiale</b>					AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par une valeur cible					
	<b>Description de la justification :</b>	Ces objectifs ont été ajoutés à la suite d'une mise à jour formelle des modèles ABC de la formation des enseignants en novembre 2019. Ce modèle n'était pas disponible lors de la rédaction du plan de S&E initial, qui a principalement eu lieu en septembre et octobre 2019.					

<i>Évolution des résultats d'apprentissage des élèves des établissements d'enseignement secondaire du premier cycle soutenus par le programme Compact</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :							
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Création d'un nouvel indicateur					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
	<b>Justification :</b>	Les indicateurs existants ne mesurent pas suffisamment la logique du projet					
	<b>Description de la justification :</b>	Cet indicateur a été ajouté suite aux nouvelles directives de S&E selon lesquelles tous les résultats logiques du projet doivent être inclus dans les annexes des indicateurs et mesurés par au moins un indicateur. Cet indicateur sera un indicateur non ITT et mesuré dans le cadre d'une évaluation indépendante.					

<b>Budget de l'unité Genre reçu</b>						
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité					
Activité :	Enseignement secondaire					
Sous activité :	Politique du Genre et renforcement institutionnel					
Version 2.0						
<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	Fin Compact
<b>Cible révisé</b>		20.000.000	20.000.000	20.000.000	20.000.000	20.000.000
<b>Cible initiale</b>		AD	AD	AD	AD	AD
<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par une valeur cible					
<b>Description de la justification :</b>	Lors de l'élaboration de la 1ère version du Plan de S&E, il n'y avait pas de document source précisant le montant de l'engagement annuel du GoCI. Depuis lors, le MCA et le GoCI ont établi le "Budget Government Invest and Related Cost sharing schedule" qui précise ce montant. Ce document a été approuvé par MCC le 05/12/2022					

<b>Nombre de personnes formées sur l'égalité du genre dans l'éducation</b>						
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité					
Activité :	Enseignement secondaire					
Sous activité :	Politique du Genre et renforcement institutionnel					
Version 2.0						
<b>Description de la modification :</b>	Création d'un nouvel indicateur					
<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
<b>Justification :</b>	Les indicateurs existants ne mesurent pas suffisamment la logique du projet					
<b>Description de la justification :</b>	Cet indicateur vise à mesurer le résultat des « Actions prioritaires genre pilotées dans les régions de Gbêkê et San Pedro » dans le cadre logique du projet. Lorsque la première version du plan de S&E a été élaborée, il n'y avait pas suffisamment d'informations sur la mise en œuvre des plans d'action prioritaires genre dans les régions de Gbêkê et de San Pedro pour définir un indicateur. Depuis, un consultant a été sélectionné et a proposé une méthodologie et un plan d'action qui permettent d'obtenir des informations pour mesurer l'atteinte de ce résultat.					

<i>Nombre de bassins où des actions prioritaires en matière d'égalité de genre ont été mises en œuvre</i>			
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité		
Activité :	Enseignement secondaire		
Sous activité :	Politique du Genre et renforcement institutionnel		
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Création d'un nouvel indicateur	
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>	<b>Révisé</b>
	<b>Justification :</b>	Les indicateurs existants ne mesurent pas suffisamment la logique du projet	
	<b>Description de la justification :</b>	Cet indicateur vise à mesurer le résultat des « Actions prioritaires genre pilotées dans les régions de Gbêkê et San Pedro » dans le cadre logique du projet. Lorsque la première version du plan de S&E a été élaborée, il n'y avait pas suffisamment d'informations sur la mise en œuvre des plans d'action prioritaires genre dans les régions de Gbêkê et de San Pedro pour définir un indicateur. Depuis, un consultant a été sélectionné et a proposé une méthodologie et un plan d'action qui permettent d'obtenir des informations pour mesurer l'atteinte de ce résultat.	

<i>Élèves participants à des activités éducatives soutenues par le MCC</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
	<b>Description de la justification :</b>	Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.					

<b>Élèves participants à des activités éducatives soutenues par le MCC (Gbêkê)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.</p>						

<b>Élèves participants à des activités éducatives soutenues par le MCC (San Pédro)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.</p>						

<b>Taux de promotion des élèves du premier cycle des écoles secondaires soutenues par le Compact dans le Gbêkê</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.						

<b>Taux de promotion des élèves du premier cycle des écoles secondaires soutenues par le Compact dans le Gbêkê (6<sup>ème</sup>)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.						



<b>Taux de promotion des élèves du premier cycle des écoles secondaires soutenues par le Compact dans le Gbêkê (5<sup>ème</sup>)</b>						
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité					
Activité :	Enseignement secondaire					
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable					
Version 2.0						
<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
	An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
<b>Cible révisé</b>					AD	AD
<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.</p>					

<b>Taux de promotion des élèves du premier cycle des écoles secondaires soutenues par le Compact dans le Gbêkê (4<sup>ème</sup>)</b>						
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité					
Activité :	Enseignement secondaire					
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable					
Version 2.0						
<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
	An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
<b>Cible révisé</b>					AD	AD
<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.</p>					

<b>Taux de promotion des élèves du premier cycle des écoles secondaires soutenues par le Compact à San Pédro</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.</p>						

<b>Taux de promotion des élèves du premier cycle des écoles secondaires soutenues par le Compact à San Pédro (6<sup>ème</sup>)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.</p>						

<b>Taux de promotion des élèves du premier cycle des écoles secondaires soutenues par le Compact à San Pédro (5<sup>ème</sup>)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.</p>						

<b>Taux de promotion des élèves du premier cycle des écoles secondaires soutenues par le Compact à San Pédro (4<sup>ème</sup>)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.</p>						

**Taux brut de scolarisation des enfants en âge d'être scolarisés dans les zones de recrutement des établissements d'enseignement secondaire du premier cycle soutenus par le Compact**

Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité
Activité :	Enseignement secondaire
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable

Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
	<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.</p>					

**Taux brut de scolarisation des enfants en âge d'être scolarisés dans les zones de recrutement des établissements d'enseignement secondaire du premier cycle soutenus par le Compact (Gbêkê)**

Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité
Activité :	Enseignement secondaire
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable

Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
	<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.</p>					

**Taux brut de scolarisation des enfants en âge d'être scolarisés dans les zones de recrutement des établissements d'enseignement secondaire du premier cycle soutenus par le Compact (San Pédro)**

Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité
Activité :	Enseignement secondaire
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable

Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
	<b>Description de la justification :</b>	Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 6 du Compact.					

**Perception de l'enseignement secondaire du premier cycle dispensé dans les communautés où les écoles secondaires du premier cycle soutenues par le Compact ont été construites**

Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité
Activité :	Enseignement secondaire
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable

Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Création d'un nouvel indicateur				
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>		<b>Révisé</b>		
	<b>Justification :</b>	Les indicateurs existants ne mesurent pas suffisamment la logique du projet				
	<b>Description de la justification :</b>	Cet indicateur a été ajouté à la suite de nouvelles directives de Suivi - Evaluation selon lesquelles tous les résultats du cadre logique du projet doivent être inclus dans les annexes des indicateurs et mesurés par au moins un indicateur. Cet indicateur sera un indicateur « non ITT » et sera mesuré dans le cadre d'une évaluation indépendante.				

<i>Établissements d'enseignement construits ou réhabilités</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					74	74
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	74	74
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.</p>						

<i>Établissements d'enseignement construits ou réhabilités (Gbêkê)</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.</p>						

<b>Établissements d'enseignement construits ou réhabilités (San Pedro)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.</p>						

<b>Salles de classe construites et prêtes à l'emploi</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					752	752
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	752	752
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.</p>						

<i>Salles de classe construites et prêtes à l'emploi (Gbêkê)</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.</p>						

<i>Salles de classe construites et prêtes à l'emploi (San Pédro)</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.</p>						



<b>Établissements d'enseignement secondaire du premier cycle quasiment achevés</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					74	74
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	74	74
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.</p>						

<b>Établissements d'enseignement secondaire du premier cycle quasiment achevés (Gbêkê)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.</p>						

<b>Établissements d'enseignement secondaire du premier cycle quasiment achevés (San Pédro)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.</p>						

<b>COGES créé et fonctionnel</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					74	74
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	74	74
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.</p>						

<i>COGES créé et fonctionnel (Gbêkê)</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.</p>						

<i>COGES créé et fonctionnel (San Pédro)</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.</p>						

<i>Valeur décaissée des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement (Gbêkê)</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>						
	<b>Cible initiale</b>		AD	AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	Les cibles ne seront pas établies pour cet indicateur parce que la comparaison de la valeur réelle décaissée par rapport aux cibles ne crée pas une image claire des progrès de la sous-activité. Lors de la mise en œuvre, la valeur réelle décaissée dépasse ou tombe souvent en dessous de l'objectif pour plusieurs raisons différentes. Les progrès sont mieux évalués en examinant le pourcentage des contrats de construction décaissés.						

<i>Valeur décaissée des contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement (San Pédro)</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>						
	<b>Cible initiale</b>		AD	AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	Les cibles ne seront pas établies pour cet indicateur parce que la comparaison de la valeur réelle décaissée par rapport aux cibles ne crée pas une image claire des progrès de la sous-activité. Lors de la mise en œuvre, la valeur réelle décaissée dépasse ou tombe souvent en dessous de l'objectif pour plusieurs raisons différentes. Les progrès sont mieux évalués en examinant le pourcentage des contrats de construction décaissés.						

<i>Valeur des contrats signés de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement (Gbêkê)</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>						
	<b>Cible initiale</b>		AD	AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	Les cibles ne seront pas établies pour cet indicateur parce que la comparaison de la valeur réelle décaissée par rapport aux cibles ne crée pas une image claire des progrès de la sous-activité. Lors de la mise en œuvre, la valeur réelle décaissée dépasse ou tombe souvent en dessous de l'objectif pour plusieurs raisons différentes. Les progrès sont mieux évalués en examinant le pourcentage des contrats de construction décaissé.						

<i>Valeur des contrats signés de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement (San Pédro)</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>						
	<b>Cible initiale</b>		AD	AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	Les cibles ne seront pas établies pour cet indicateur parce que la comparaison de la valeur réelle décaissée par rapport aux cibles ne crée pas une image claire des progrès de la sous-activité. Lors de la mise en œuvre, la valeur réelle décaissée dépasse ou tombe souvent en dessous de l'objectif pour plusieurs raisons différentes. Les progrès sont mieux évalués en examinant le pourcentage des contrats de construction décaissé.						

<b>Sites scolaires sélectionnés</b>						
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité					
Activité :	Enseignement secondaire					
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable					
Version 2.0						
<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
	An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
<b>Cible révisé</b>	20				74	74
<b>Cible initiale</b>	20	AD	AD	AD	74	74
<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles à déterminer des années 2 à 4 ont été supprimées. Cet indicateur a été présenté pour la première fois au cours de l'année 1 du Compact.</p>					

<b>Sites scolaires sélectionnés (Gbêkê)</b>						
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité					
Activité :	Enseignement secondaire					
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable					
Version 2.0						
<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
	An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
<b>Cible révisé</b>					AD	AD
<b>Cible initiale</b>		AD	AD	AD	AD	AD
<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles à déterminer des années 2 à 4 ont été supprimées. Cet indicateur a été présenté pour la première fois au cours de l'année 1 du Compact.</p>					

<b>Sites scolaires sélectionnés (San Pédro)</b>						
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité					
Activité :	Enseignement secondaire					
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable					
Version 2.0						
<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
	An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
<b>Cible révisé</b>					AD	AD
<b>Cible initiale</b>		AD	AD	AD	AD	AD
<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles à déterminer des années 2 à 4 ont été supprimées. Cet indicateur a été présenté pour la première fois au cours de l'année 1 du Compact.</p>					

<b>Villages potentiels sélectionnés</b>						
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité					
Activité :	Enseignement secondaire					
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable					
Version 2.0						
<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
	An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
<b>Cible révisé</b>	20					20
<b>Cible initiale</b>	20	AD	AD	AD	AD	AD
<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Aucune cible spécifique n'est prévue pour cet indicateur, au-delà de la cible précédemment définie pour l'année 1 du Compact. Chaque village qui pourrait recevoir une école secondaire du premier cycle soutenue par le Compact proposera 2 à 3 sites pour la construction d'écoles. Si aucun des sites n'est jugé approprié, le village peut être retiré de l'éligibilité à recevoir une école et un autre village dans la même zone de recrutement serait proposé. Nous prévoyons que le nombre de villages sélectionnés sera approximativement égal au nombre de sites sélectionnés ; Cependant, le dépassement de ce chiffre n'indique pas une plus grande réussite, mais plutôt que certains villages potentiels ont ensuite été retirés de l'éligibilité.</p>					

<b>Villages potentiels sélectionnés (Gbêkê)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>						
	<b>Cible initiale</b>		AD	AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	Aucune cible spécifique n'est prévue pour cet indicateur, au-delà de la cible précédemment définie pour l'année 1 du Compact. Chaque village qui pourrait recevoir une école secondaire du premier cycle soutenue par le Compact proposera 2 à 3 sites pour la construction d'écoles. Si aucun des sites n'est jugé approprié, le village peut être retiré de l'éligibilité à recevoir une école et un autre village dans la même zone de recrutement serait proposé. Nous prévoyons que le nombre de villages sélectionnés sera approximativement égal au nombre de sites sélectionnés ; Cependant, le dépassement de ce chiffre n'indique pas une plus grande réussite, mais plutôt que certains villages potentiels ont ensuite été retirés de l'éligibilité.						

<b>Villages potentiels sélectionnés (San Pédro)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Nouveaux collèges pour l'accès équitable						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>						
	<b>Cible initiale</b>		AD	AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	Aucune cible spécifique n'est prévue pour cet indicateur, au-delà de la cible précédemment définie pour l'année 1 du Compact. Chaque village qui pourrait recevoir une école secondaire du premier cycle soutenue par le Compact proposera 2 à 3 sites pour la construction d'écoles. Si aucun des sites n'est jugé approprié, le village peut être retiré de l'éligibilité à recevoir une école et un autre village dans la même zone de recrutement serait proposé. Nous prévoyons que le nombre de villages sélectionnés sera approximativement égal au nombre de sites sélectionnés ; Cependant, le dépassement de ce chiffre n'indique pas une plus grande réussite, mais plutôt que certains villages potentiels ont ensuite été retirés de l'éligibilité.						



<i>Amélioration des connaissances du contenu par les enseignants</i>		
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité	
Activité :	Enseignement secondaire	
Sous activité :	Amélioration et extension de la formation des enseignants	
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Création d'un nouvel indicateur
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>   <b>Révisé</b>
	<b>Justification :</b>	Les indicateurs existants ne mesurent pas suffisamment la logique du projet
	<b>Description de la justification :</b>	Cet indicateur a été ajouté à la suite de nouvelles directives de Suivi - Evaluation selon lesquelles tous les résultats du cadre logique du projet doivent être inclus dans les annexes des indicateurs et mesurés par au moins un indicateur. Cet indicateur sera un indicateur « non ITT » et sera mesuré dans le cadre d'une évaluation indépendante.

<i>Amélioration des méthodes d'enseignement par les enseignants</i>		
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité	
Activité :	Enseignement secondaire	
Sous activité :	Amélioration et extension de la formation des enseignants	
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Création d'un nouvel indicateur
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>   <b>Révisé</b>
	<b>Justification :</b>	Les indicateurs existants ne mesurent pas suffisamment la logique du projet
	<b>Description de la justification :</b>	Cet indicateur a été ajouté à la suite de nouvelles directives de Suivi - Evaluation selon lesquelles tous les résultats du cadre logique du projet doivent être inclus dans les annexes des indicateurs et mesurés par au moins un indicateur. Cet indicateur sera un indicateur « non ITT » et sera mesuré dans le cadre d'une évaluation indépendante.

<i>Amélioration du programme de supervision des enseignants</i>		
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité	
Activité :	Enseignement secondaire	
Sous activité :	Amélioration et extension de la formation des enseignants	
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Création d'un nouvel indicateur
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>   <b>Révisé</b>
	<b>Justification :</b>	Les indicateurs existants ne mesurent pas suffisamment la logique du projet
	<b>Description de la justification :</b>	Cet indicateur a été ajouté à la suite de nouvelles directives de Suivi - Evaluation selon lesquelles tous les résultats du cadre logique du projet doivent être inclus dans les annexes des indicateurs et mesurés par au moins un indicateur. Cet indicateur sera un indicateur « non ITT » et sera mesuré dans le cadre d'une évaluation indépendante.

<b>Instructeurs formés</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Amélioration et extension de la formation des enseignants						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					500	600
	<b>Cible initiale</b>				AD	600	600
	<b>Justification :</b>	Modification pour s'aligner sur la mise à jour du modèle ACB					
<b>Description de la justification :</b>	Le modèle d'ACB de la formation des enseignants a été mis à jour en novembre 2019. Dans le cadre de cette mise à jour, les hypothèses concernant le rythme auquel les campus satellites de l'ENS atteindraient leur pleine capacité ont été modifiées. Auparavant, le modèle supposait qu'au cours de l'année 5 du compact, les campus satellites seraient à 50% de leur capacité. À partir de la révision de novembre 2019, le modèle suppose que les campus satellites ne seront qu'à 25% de leur capacité au cours de l'année 5 du Compact.						

<b>Date à laquelle le programme d'enseignement réformé est mis en œuvre</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Amélioration et extension de la formation des enseignants						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>				05-Sep-2022		05-Sep-2022
	<b>Cible initiale</b>						
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par une cible					
<b>Description de la justification :</b>	Le programme réformé devrait être mis en œuvre au début de la première année scolaire suivant la finalisation du programme. Cela était initialement prévu pour 2022, bien qu'aucune date précise n'ait été fixée. À partir de la révision du plan de Suivi - Evaluation de l'année 4 du Compact, cela devrait avoir lieu au cours de l'année scolaire 2023/2024.						

<i>Date à laquelle les outils de supervision réformés sont élaborés et validés</i>			
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité		
Activité :	Enseignement secondaire		
Sous activité :	Amélioration et extension de la formation des enseignants		
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Création d'un nouvel indicateur	
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>	<b>Révisé</b>
	<b>Justification :</b>	Les indicateurs existants ne mesurent pas suffisamment la logique du projet	
	<b>Description de la justification :</b>	Cet indicateur a été ajouté à la suite d'une définition plus poussée du programme de supervision des enseignants afin de mesurer un énoncé de résultats auquel aucun indicateur n'était attribué auparavant.	

<i>Pourcentage décaissé pour les contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Amélioration et extension de la formation des enseignants						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					66	100
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	100	100
	<b>Justification :</b>	Mise à jour du plan de travail (indicateurs de processus seulement)					
<b>Description de la justification :</b>	La cible de l'année 5 a été mise à jour pour refléter les valeurs les plus récentes du plan de travail, telles qu'elles sont représentées dans le QDRP de septembre 2022.						

<b>Valeur décaissée pour les contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Amélioration et extension de la formation des enseignants						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>						
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	Les cibles ne seront pas établies pour cet indicateur parce que la comparaison de la valeur réelle décaissée par rapport aux cibles ne crée pas une image claire des progrès de la sous-activité. Lors de la mise en œuvre, la valeur réelle décaissée dépasse ou tombe souvent en dessous de l'objectif pour plusieurs raisons différentes. Les progrès sont mieux évalués en examinant le pourcentage des contrats de construction décaissé.						

<b>Valeur signée pour les contrats de construction, de réhabilitation et d'équipement des établissements d'enseignement</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Amélioration et extension de la formation des enseignants						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>						
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	Les cibles ne seront pas établies pour cet indicateur parce que la comparaison de la valeur réelle décaissée par rapport aux cibles ne crée pas une image claire des progrès de la sous-activité. Lors de la mise en œuvre, la valeur réelle décaissée dépasse ou tombe souvent en dessous de l'objectif pour plusieurs raisons différentes. Les progrès sont mieux évalués en examinant le pourcentage des contrats de construction décaissé.						

<b>Pourcentage des postes pertinents occupés par un membre du personnel formé sur le SIGE</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Systèmes de gestion pour la prise de décision						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.</p>						

<b>Pourcentage des postes pertinents occupés par un membre du personnel formé sur le SIGE (Gbêkê)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Systèmes de gestion pour la prise de décision						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.</p>						

<b>Pourcentage des postes pertinents occupés par un membre du personnel formé sur le SIGE (San Pédro)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Systèmes de gestion pour la prise de décision						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.</p>						

<b>Pourcentage des postes pertinents occupés par un membre du personnel formé sur le SIGE (National)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Systèmes de gestion pour la prise de décision						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>			AD	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
<b>Description de la justification :</b>	<p>Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, les cibles des années 3 et 4 à déterminer ont été supprimées. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.</p>						

<b>Déploiement des améliorations apportées au Système intégré d'information et de gestion de l'éducation (SIGE) soutenu par le Compact</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Systèmes de gestion pour la prise de décision						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					29-Feb-2024	29-Feb-2024
	<b>Cible initiale</b>						
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par une valeur cible					
	<b>Description de la justification :</b>	Cet indicateur vise à mesurer le produit du « Développement et d'opérationnalisation d'un SIGE intégré et évolutif de l'enseignement secondaire de premier cycle » du cadre logique du projet. Lorsque la première version du plan de S&E a été élaborée, il n'y avait pas suffisamment d'informations sur la mise en œuvre de la sous-activité SIGE pour définir une cible. Depuis, un consultant a été sélectionné et a proposé une méthodologie pour obtenir des informations permettant de mesurer l'atteinte de ce résultat.					

<b>Pourcentage des postes pertinents occupés par un membre du personnel formé à l'interprétation des données et à la prise de décisions</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Systèmes de gestion pour la prise de décision						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>				AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
	<b>Description de la justification :</b>	Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, la cible de l'année 4 à déterminer a été supprimée. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.					

<i>Pourcentage des postes pertinents occupés par un membre du personnel formé à l'interprétation des données et à la prise de décisions (Gbêkê)</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Systèmes de gestion pour la prise de décision						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>				AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
	<b>Description de la justification :</b>	Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, la cible de l'année 4 à déterminer a été supprimée. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.					

<i>Pourcentage des postes pertinents occupés par un membre du personnel formé à l'interprétation des données et à la prise de décisions (San Pédro)</i>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Systèmes de gestion pour la prise de décision						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>				AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
	<b>Description de la justification :</b>	Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, la cible de l'année 4 à déterminer a été supprimée. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.					



<b>Pourcentage des postes pertinents occupés par un membre du personnel formé à l'interprétation des données et à la prise de décisions (National)</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement secondaire						
Sous activité :	Systèmes de gestion pour la prise de décision						
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la cible					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
		An1	An2	An3	An4	An5	Fin Compact
	<b>Cible révisé</b>					AD	AD
	<b>Cible initiale</b>				AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par « pas de valeur cible »					
	<b>Description de la justification :</b>	Cette révision du plan de Suivi - Evaluation a lieu au cours de l'année 4 du Compact. Selon les orientations du plan de Suivi - Evaluation, les objectifs qui étaient auparavant à déterminer ne devraient pas être fixés pour les années actuelles ou précédentes du Compact. Par conséquent, pour cet indicateur, la cible de l'année 4 à déterminer a été supprimée. En raison de retards dans les programmes, cet indicateur ne devrait pas faire l'objet d'un rapport avant l'année 5 du Compact.					

<b>Qualité et pertinence des compétences techniques des diplômées des centres d'ETFP soutenus par le MCC</b>							
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité						
Activité :	Enseignement Technique et Formation Professionnelle						
Sous activité :							
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Création d'un nouvel indicateur					
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>			<b>Révisé</b>		
	<b>Justification :</b>	Les indicateurs existants ne mesurent pas suffisamment la logique du projet					
	<b>Description de la justification :</b>	Cet indicateur a été ajouté à la suite de nouvelles directives de Suivi - Evaluation selon lesquelles tous les résultats du cadre logique du projet doivent être inclus dans les annexes des indicateurs et mesurés par au moins un indicateur. Cet indicateur sera un indicateur « non ITT » et sera mesuré dans le cadre d'une évaluation indépendante. Cet indicateur figurait auparavant à l'annexe IV du plan de Suivi - Evaluation, mais a maintenant été intégré aux annexes I et II à la suite de la suppression de l'annexe IV.					

**Des centres d'ETFP durables qui répondent et s'adaptent de manière appropriée aux changements du marché du travail et de l'économie**

Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité
Activité :	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
Sous activité :	

Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Création d'un nouvel indicateur	
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>	<b>Révisé</b>
	<b>Justification :</b>	Les indicateurs existants ne mesurent pas suffisamment la logique du projet	
	<b>Description de la justification :</b>	Cet indicateur a été ajouté à la suite de nouvelles directives de Suivi - Evaluation selon lesquelles tous les résultats du cadre logique du projet doivent être inclus dans les annexes des indicateurs et mesurés par au moins un indicateur. Cet indicateur sera un indicateur « non ITT » et sera mesuré dans le cadre d'une évaluation indépendante. Cet indicateur figurait auparavant à l'annexe IV du plan de Suivi - Evaluation, mais a maintenant été intégré aux annexes I et II à la suite de la suppression de l'annexe IV.	

**Variation des coûts d'exploitation des véhicules**

Projet :	Projet Abidjan Transport
Activité :	
Sous activité :	

Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Création d'un nouvel indicateur	
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>	<b>Révisé</b>
	<b>Justification :</b>	Les indicateurs existants ne mesurent pas suffisamment la logique du projet	
	<b>Description de la justification :</b>	Cet indicateur a été ajouté à la suite de nouvelles directives de Suivi - Evaluation selon lesquelles tous les résultats du cadre logique du projet doivent être inclus dans les annexes des indicateurs et mesurés par au moins un indicateur. Cet indicateur sera un indicateur « non ITT » et sera mesuré dans le cadre d'une évaluation indépendante. Cet indicateur figurait auparavant à l'annexe IV du plan de Suivi - Evaluation, mais a maintenant été intégré aux annexes I et II à la suite de la suppression de l'annexe IV.	

<i>Décès dus aux accidents de la route</i>			
Projet :	Projet Abidjan Transport		
Activité :			
Sous activité :			
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la définition de l'indicateur	
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>	<b>Révisé</b>
		Le nombre de décès dus aux accidents de la route par an sur les routes construites, réhabilitées ou améliorées grâce au financement de la MCC.	Le nombre de décès dus aux accidents de la route par an sur les routes construites, réhabilitées, améliorées ou entretenues grâce au financement de la MCC.
	<b>Justification :</b>	La MCC a besoin d'une nouvelle définition des indicateurs communs	
	<b>Description de la justification :</b>	Des modifications mineures ont été apportées à la définition afin de l'harmoniser avec la mise à jour des Lignes directrices sur les indicateurs communs du secteur de transport de 2022. Toutefois, la modification apportée à la définition ne change pas la façon dont l'indicateur sera mesuré ou rapporté.	

<i>Intégration des modalités de transport</i>			
Projet :	Projet Abidjan Transport		
Activité :	Infrastructures de transport		
Sous activité :			
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Création d'un nouvel indicateur	
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>	<b>Révisé</b>
	<b>Justification :</b>	Les indicateurs existants ne mesurent pas suffisamment la logique du projet	
	<b>Description de la justification :</b>	Cet indicateur a été ajouté à la suite de nouvelles directives de Suivi - Evaluation selon lesquelles tous les résultats du cadre logique du projet doivent être inclus dans les annexes des indicateurs et mesurés par au moins un indicateur. Cet indicateur sera un indicateur « non ITT » et sera mesuré dans le cadre d'une évaluation indépendante. Cet indicateur figurait auparavant à l'annexe IV du plan de Suivi - Evaluation, mais a maintenant été intégré aux annexes I et II à la suite de la suppression de l'annexe IV.	

<b>Kilomètres de routes achevés</b>			
Projet :	Projet Abidjan Transport		
Activité :	Infrastructures de transport		
Sous activité :			
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la définition de l'indicateur	
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>	<b>Révisé</b>
		La longueur des routes en kilomètres sur lesquelles la construction de nouvelles routes ou la reconstruction, la réhabilitation, le resurfaçage ou la modernisation de routes existantes est achevée (certificats remis et approuvés).	La longueur des routes en kilomètres (mesurée quel que soit le nombre de voies) sur lesquelles un investissement MCC est terminé (certificats remis et approuvés).
	<b>Justification :</b>	La MCC a besoin d'une nouvelle définition des indicateurs communs	
	<b>Description de la justification :</b>	Des modifications mineures ont été apportées à la définition afin de l'harmoniser avec la mise à jour des Lignes directrices sur les indicateurs communs du secteur de transport de 2022. Toutefois, la modification apportée à la définition ne change pas la façon dont l'indicateur sera mesuré ou rapporté.	

<b>Emplois temporaires générés par la construction des routes</b>			
Projet :	Projet Abidjan Transport		
Activité :	Infrastructures de transport		
Sous activité :			
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la définition de l'indicateur	
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>	<b>Révisé</b>
		Le nombre de personnes employées temporairement ou engagées par des entreprises de construction sous contrat avec MCA pour travailler à la construction de nouvelles routes ou à la reconstruction, à la réhabilitation, au resurfaçage ou à la modernisation de routes existantes.	Le nombre de personnes employées temporairement ou engagées par des entreprises de construction sous contrat avec MCA pour travailler sur les investissements routiers soutenus par MCC.
	<b>Justification :</b>	La MCC a besoin d'une nouvelle définition des indicateurs communs	
	<b>Description de la justification :</b>	Des modifications mineures ont été apportées à la définition afin de l'harmoniser avec la mise à jour des Lignes directrices sur les indicateurs communs du secteur de transport de 2022. Toutefois, la modification apportée à la définition ne change pas la façon dont l'indicateur sera mesuré ou rapporté.	

<b>Kilomètres de routes sous contrat de travaux</b>			
Projet :	Projet Abidjan Transport		
Activité :	Infrastructures de transport		
Sous activité :			
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la définition de l'indicateur	
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>	<b>Révisé</b>
		La longueur des routes en kilomètres dans le cadre de contrats de travaux pour la construction de nouvelles routes ou la reconstruction, la réhabilitation, le resurfacement ou la modernisation de routes existantes.	La longueur des routes en kilomètres (mesurée quel que soit le nombre de voies) dans le cadre de contrats de travaux pour les investissements routiers soutenus par MCC.
	<b>Justification :</b>	La MCC a besoin d'une nouvelle définition des indicateurs communs	
	<b>Description de la justification :</b>	Des modifications mineures ont été apportées à la définition afin de l'harmoniser avec la mise à jour des Lignes directrices sur les indicateurs communs du secteur de transport de 2022. Toutefois, la modification apportée à la définition ne change pas la façon dont l'indicateur sera mesuré ou rapporté.	

<b>Kilomètres de routes en cours de conception</b>			
Projet :	Projet Abidjan Transport		
Activité :	Infrastructures de transport		
Sous activité :			
Version 2.0	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la définition de l'indicateur	
	<b>Modifications</b>	<b>Initial</b>	<b>Révisé</b>
		La longueur des routes en kilomètres dans le cadre de contrats de conception. Cela comprend la conception de nouvelles routes et la reconstruction, la réhabilitation, le resurfacement ou l'amélioration des routes existantes.	La longueur des routes en kilomètres (mesurée quel que soit le nombre de voies) dans le cadre de contrats de conception.
	<b>Justification :</b>	La MCC a besoin d'une nouvelle définition des indicateurs communs	
	<b>Description de la justification :</b>	Des modifications mineures ont été apportées à la définition afin de l'harmoniser avec la mise à jour des Lignes directrices sur les indicateurs communs du secteur de transport de 2022. Toutefois, la modification apportée à la définition ne change pas la façon dont l'indicateur sera mesuré ou rapporté.	

### Annex III : M&E Plan Modifications

<i>Taux brut de scolarisation bruts dans les établissements scolaires du premier cycle dans le Gbêkê</i>				
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité			
Activité :	Education Secondaire			
Dec-19	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la Données de base		
		Femme	Homme	Total
	Donnée de base revue	81.2 (2018)	91.4 (2018)	86.5 (2018)
	Donnée de base précédente	AD <sup>18</sup>	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par la valeur des données de base		
<b>Description de la justification :</b>				

<i>Taux brut de scolarisation bruts dans les établissements scolaires du premier cycle à San Pedro</i>				
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité			
Activité :	Education Secondaire			
Déc-19	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la Données de base		
		Femme	Homme	Total
	Donnée de base revue	62.5 (2018)	72.4 (2018)	67.7 (2018)
	Données de base précédente	AD	AD	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par la valeur de la donnée de base		
<b>Description de la justification :</b>				

<i>Enseignants formés</i>		
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité	
Activité :	Education Secondaire	
Sous-activité :	Amélioration et extension de la formation des enseignants	
Déc-19	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la Données de base
	Données de base revue	0
	Donnée de base précédente	400 (Abidjan)
	<b>Justification :</b>	Corrections des données erronées
	<b>Description de la justification :</b>	Cet indicateur mesure le nombre d'élèves-enseignants ayant reçu une formation soutenue par le Compact. Après un examen plus approfondi de la définition, il est devenu évident que la valeur de la donnée de base de cet indicateur est 0.

<sup>18</sup> AD : A déterminer

<i>Elèves bénéficiant d'un enseignement amélioré</i>		
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité	
Activité :	Education Secondaire	
Sous-Activité :	Amélioration et extension de la formation des enseignants	
Déc-19	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la valeur de la cible à atteindre
	Valeur cible revue	AD
	Valeur cible précédente	4,000 (2025)
	<b>Justification :</b>	Corrections des données erronées
	<b>Description de la justification :</b>	La valeur cible fournie dans le Compact est pour un an après la clôture du Compact. Le plan de S&E ne définit pas d'objectifs post-compacts et aucun objectif n'est actuellement disponible pour 2024.

<i>Autonomie Budgétaire</i>		
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité	
Activité :	Enseignement Technique et Formation Professionnelle	
Sous-activité :	Nouveau modèle d ETFP dirigé par le secteur privé	
Déc-19	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la valeur de la cible à atteindre
	Valeur cible revue	AD
	Valeur cible précédente	10
	<b>Justification :</b>	Corrections des données erronées
	<b>Description de la justification :</b>	Cet objectif a été estimé sur la base de la conception initiale de l'activité au moment de la signature du Compact. Cependant, entre la signature du Compact et l'entrée en vigueur, l'activité a évolué de telle sorte qu'il a été déterminé qu'une conception supplémentaire de la sous-activité était nécessaire avant qu'un objectif approprié puisse être défini.

<i>Etudes de suivi d'insertion menées dans des centres d'ETFP soutenus par le Compact</i>		
Projet :	Projet de compétences pour l'employabilité et la productivité	
Activité :	Enseignement Technique et Formation Professionnelle	
Sous-activité :	Systèmes de gestion de qualité et de responsabilisation des ETFP	
Déc-19	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la valeur de la cible à atteindre
	Valeur cible revue	3
	Valeur cible précédente	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par la valeur de la cible
	<b>Description de la justification :</b>	

<i>Kilomètres de route construites</i>							
Projet :	Abidjan Transport						
Activité :	Infrastructures de Transport						
Déc-19	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la valeur cible à atteindre					
		Blvd VGE	Blvd Port Vridi	Blvd Pet. Bas.	Blvd Paix	You. Express	Total
	Valeur cible revue	8.7	5.6	1.9	6.3	7.5	30
	Valeur cible précédente	8.7	5.6	1.9	6.1	7.6	29.9
	<b>Justification :</b>	Corrections des données erronées					
<b>Description de la justification :</b>	Des valeurs des cibles plus précises ont été définies grâce à des travaux de conception supplémentaires de la part de la firme d'ingénierie.						

<i>Valeur des contrats de construction de routes signés</i>		
Projet :	Abidjan Transport	
Activité :	Infrastructures de Transport	
Déc-19	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la valeur cible à atteindre
	Valeur cible revue	AD
	Valeur cible précédente	\$171,885,038
	<b>Justification :</b>	Corrections des données erronées
	<b>Description de la justification :</b>	La valeur cible était préalablement établie sur la base du budget prévisionnel des activités. Le MCC a depuis apporté des clarifications selon lesquelles la valeur cible devrait être établie sur la base des contrats de travaux finalisés et signés.

<i>Valeur des contrats de construction de routes décaissés</i>		
Projet :	Abidjan Transport	
Activité :	Infrastructures de Transport	
Déc-19	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la valeur cible à atteindre
	Valeur cible revue	AD
	Valeur cible précédente	\$171,885,038
	<b>Justification :</b>	Corrections des données erronées
	<b>Description de la justification :</b>	La valeur cible était préalablement établie sur la base du budget prévisionnel des activités. Le MCC a depuis apporté des clarifications selon lesquelles la valeur cible devrait être établie sur la base des contrats de travaux finalisés et signés.



<i>Programme d'études supérieures en infrastructure soutenu par le Compact opérationnel</i>		
Projet :	Abidjan Transport	
Activité :	Gestion et Planification du Transport	
Sous-activité :	Études supérieures en infrastructure	
Déc-19	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la valeur cible à atteindre
	Valeur cible revue	30-Nov-2020
	Valeur cible précédente	2022 (Compact - Année 3)
	<b>Justification :</b>	Corrections des données erronées
	<b>Description de la justification :</b>	Date provisoire fixée précédemment. Nouvelle cible basée sur le plan de travail mis à jour pour la sous-activité.

<i>Signature de l'accord de partenariat pour le programme d'études supérieures en infrastructure soutenu par le Compact</i>		
Projet :	Abidjan Transport	
Activité :	Gestion et Planification du Transport	
Sous-activité :	Études supérieures en infrastructure	
Déc-19	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la valeur cible à atteindre
	Valeur cible revue	N/A
	Valeur cible précédente	2021 (Compact -Année 2)
	<b>Justification :</b>	Mise à jour du Plan d' Action
	<b>Description de la justification :</b>	Les progrès sur cet indicateur ont été plus rapides que prévu et la cible sera atteinte avant la finalisation du plan de S&E. En tant que tel, aucun objectif n'est établi, mais les résultats réels seront inclus dans les rapports trimestriels du MCA-Côte d'Ivoire.

<i>Montant du financement pour l'entretien des routes obtenu grâce au fonds de contrepartie incitatif</i>		
Projet :	Abidjan Transport	
Activité :	Gestion et Planification du Transport	
Sous-activité :	Fonds d'entretien routier	
Déc-19	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la Données de base
	Données de base revue	0 (2019)
	Donnée de base précédente	AD
	<b>Justification :</b>	« AD » remplacé par la valeur de la donnée de base
	<b>Description de la justification :</b>	

<i>Convention financière pour un PPP pour le TPLC</i>		
Projet :	Abidjan Transport	
Activité :	Gestion et Planification du Transport	
Sous-activité :	Centre de stationnement et de Logistique pour camions	
	<b>Description de la modification :</b>	Modification de la valeur de la cible à atteindre
	Valeur cible revue	AD
	Valeur cible précédente	2022 (Compact - Année 3)
	<b>Justification :</b>	Corrections des données erronées
Déc-19	<b>Description de la justification :</b>	Cette Date a été estimée sur la base de la conception initiale de l'activité au moment de la signature du Compact. Cependant, entre la signature du Compact et l'entrée en vigueur, l'activité a évolué de telle sorte qu'il a été déterminé qu'une conception supplémentaire de la sous-activité était nécessaire avant qu'un objectif approprié puisse être défini.



6, Rue des Sambahs, Plateau Indénié Im. *Le Workshop*  
Abidjan, Côte d'Ivoire  
[www.mcacotedivoire.ci](http://www.mcacotedivoire.ci) / [info@mcacotedivoire.ci](mailto:info@mcacotedivoire.ci)  
+225 27 20 23 89 44 / 27 20 23 89 47